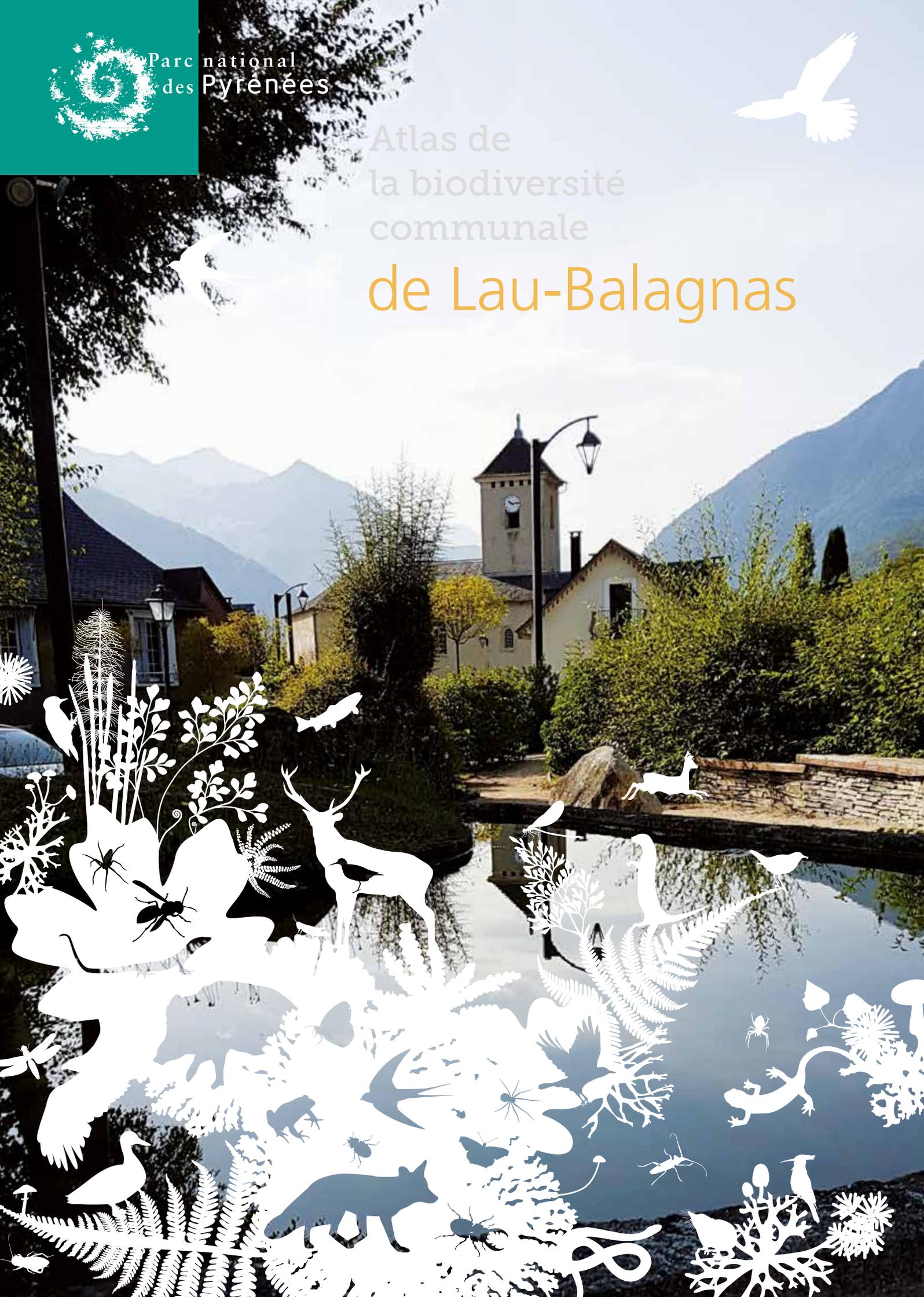




Parc national
des Pyrénées

Atlas de
la biodiversité
communale
de Lau-Balagnas





Atlas de la biodiversité communale de Lau-Balagnas

Document réalisé par le Parc national des Pyrénées

Coordination : Parc national des Pyrénées

Ont participé à la rédaction de l'Atlas de biodiversité communale :

- **Parc national des Pyrénées**
- **Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées :**
Gilles Corriol, Carole Hanneiro, Françoise Laigneau, Marta Infante Sanchez
- **Conseil scientifique Parc national des Pyrénées :** Jean-Paul Métaillé (Laboratoire Geode)

La réalisation de l'Atlas de biodiversité communale de Lau-Balagnas a été rendue possible grâce à l'implication des partenaires et des particuliers ayant réalisé les observations. Merci à eux.

Financeurs :



Crédits photos : Parc national des Pyrénées / Eric Boyer (couverture p. 69),
Commune de Lau-Balagnas / B. Béchadergue (p. 18, 26 {Grande Astrance}, 47) / D. Courdesses (p. 53)
B. Grand (p. 59, 72).

Conception graphique : Chantal Daquo

Mise en page : Laure Latanne-Bey

Impression : ICN, 64300 Orthez - Édition février 2021

Sommaire

Partie 1

Atlas de la biodiversité communale
Le programme "ABC"
de A à Z

- 1. Qu'est-ce que la biodiversité ? p 9
 - 1.1. Le niveau génétique
 - 1.2. Le niveau des espèces
 - 1.3. Le lieu de vie des espèces
- 2. Pourquoi étudier la biodiversité ? p 13
- 3. Les méthodes d'étude p 14
- 4. L'équipe de mise en œuvre p 15

Partie 2

Présentation
de la commune

- 1. Le territoire de Lau-Balagnas p 19
 - 1.1. L'organisation de la commune
 - 1.2. Quelques repères toponymiques
- 2. La population et la vie économique de la commune p 22
 - 2.1. La démographie
 - 2.2. La vie économique
- 3. Les zonages et documents de planification p 23

Partie 3

La biodiversité
de Lau-Balagnas

- 1. Les paysages de la commune p 27
 - 1.1. Géomorphologie
 - 1.2. Mise en place ancienne des paysages
 - 1.3. Évolutions récentes des paysages (de 1959 à nos jours)
- 2. Les milieux et les espèces p 40
 - 2.1. Les milieux de bocage et cultures p 47
 - 2.1.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
 - 2.1.2. Flore représentative ou remarquable
 - 2.1.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables
 - 2.1.4. Faune représentative ou remarquable
 - 2.2. Les milieux boisés p 53
 - 2.2.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
 - 2.2.2. Flore représentative ou remarquable
 - 2.2.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables
 - 2.2.4. Faune représentative ou remarquable

2.3. Les milieux humides p 61

- 2.3.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
- 2.3.2. Flore représentative ou remarquable
- 2.3.3. Champignons représentatifs ou remarquables
- 2.3.4. Faune représentative ou remarquable

2.4. Les milieux urbanisés et industrialisés p 67

- 2.4.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
- 2.4.2. Flore représentative ou remarquable
- 2.4.3. Lichens représentatifs ou remarquables
- 2.4.4. Faune représentative ou remarquable

Partie 4

Synthèse et annexes

Synthèse, enjeux
et initiatives possibles p 91

Conclusion

Annexes p 97

Bibliographie
Liste des espèces disponible
dans la version numérique

Le mot de Monsieur le maire de Lau-Balagnas



Henri BAREILLES,
Maire de Lau-Balagnas

Lau-Balagnas, lorsqu'on le traverse en automobile, est une espèce de « toboggan routier » à la sortie d'Argelès-Gazost, sans identité particulière. Pour corriger cette image, nous avons dans un premier temps redessiné le centre bourg. La réalisation de notre Atlas de la biodiversité communale s'inscrit dans cette logique de valorisation environnementale du village.

Nos voisins d'Ayros-Arbouix nous ont montré le chemin. En effet, l'ABC de cette commune est une réalité depuis 2016.

Comme eux, nous sommes riverains du gave de Pau et celui-ci se rappelle périodiquement à notre souvenir. L'espace naturel du Sailhet en bordure de ce gave justifiait à lui seul que nous nous lancions dans la démarche de l'ABC.

Notre commune n'a pas abandonné sa vocation agricole, ses paysages sont largement façonnés par cette activité. Nos éleveurs sont en première ligne pour préserver notre patrimoine naturel. Cette noble ambition reste néanmoins l'affaire de tous.

Notre village affiche également des ambitions touristiques avec plusieurs campings attrayants et le centre de loisirs aquatiques « Lau Folies ». Nos vacanciers sont séduits par la qualité du cadre naturel.

Chez nous, à Lau, à Balagnas, sur les chemins du Sailhet, chacun apprécie de vivre dans une commune verte qui entend ne pas dilapider son capital Nature.

Pour toutes ces raisons nous avons souhaité que les habitants aient une vision plus précise de leur richesse environnementale. Il nous est apparu également que ce fameux atlas serait un outil précieux pour nos visiteurs pendant la période de fréquentation touristique.

ABC, RICE¹, STOC², on se perd souvent dans cette forêt d'acronymes, mais derrière ces sigles mystérieux, il y a des hommes et des femmes, professionnels, citoyens, élus qui ont pour ambition de protéger, valoriser, le cadre de vie des habitants. Le Parc National des Pyrénées est bien sûr le maître d'œuvre de la démarche abécédaire, avec ses techniciens de terrain et rédacteurs, secondés par l'Observatoire des Espaces Naturels. Mais je ne résiste pas au plaisir de citer deux personnes, deux jeunes femmes sans qui ce beau travail n'aurait pas vu le jour, Camille Chiray étudiante en environnement, originaire de notre vallée et Baptistine Béchadergue qui dans le cadre du service civique s'est prise de passion pour notre village. Un symbole encourageant car par leur jeunesse, elles représentent bien l'avenir de nos villages, de notre vallée.

ABCdaire du 21^e siècle : nous qui sommes prompts à déplorer les manques, les lacunes de nos villages, peut-être est-il temps que nous fassions l'inventaire des trésors qu'ils recèlent. Cet atlas c'est bien un début. Un début sans lequel rien ne peut se construire, un viatique indispensable sur le chemin de la modernité.

Car comment faire évoluer notre village si nous ignorons les richesses naturelles qu'il abrite ?

¹ Réserve internationale de ciel étoilé

² Suivi temporel des oiseaux communs

Le mot du Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées



Laurent GRANDSIMON,
*Président du conseil
d'administration
du Parc national
des Pyrénées*

Quel plaisir d'introduire cet « Atlas de Biodiversité Communale », fruit d'une volonté locale soutenue par le Parc national des Pyrénées. L'atlas de la biodiversité de Lau-Balagnas a nécessité une implication sans retenue des acteurs locaux, du monde associatif ainsi que de nos partenaires, pour mieux connaître cette biodiversité riche et variée qui nous entoure.

Acteur de la préservation des patrimoines, naturel, culturel et paysager du territoire, le Parc national des Pyrénées est résolument engagé aux côtés des communes pour relever le défi du développement durable.

La charte du territoire approuvée fin décembre 2012 après plusieurs années d'un travail participatif de l'ensemble des acteurs locaux, en est l'illustration. Son projet est au service du développement durable, de la préservation et de la valorisation des patrimoines mais aussi de la qualité de votre vie quotidienne. En étant à l'écoute des porteurs de projets, en incitant les acteurs à se fédérer et à innover, en apportant ses connaissances techniques, sa mobilisation financière, ses équipes ou encore ses moyens d'information, le Parc national entend favoriser, avec ses partenaires et les collectivités, un développement harmonieux et durable des vallées.

Aujourd'hui, la charte est mise en œuvre sur le territoire des communes adhérentes. Je me réjouis des nombreuses actions concrètes menées avec l'appui du Parc national des Pyrénées et de son réseau de partenaires. Le programme « Atlas de Biodiversité Communale » dans lequel la commune de Lau-Balagnas a souhaité s'inscrire en est un bel exemple.

Lancé en 2012, le programme « Atlas de Biodiversité Communale » mobilise à ce jour quinze communes du territoire sur lesquelles sont réalisés des inventaires de biodiversité. Ce ne sont pas moins de 45 000 hectares qui ont déjà été prospectés et plus de 100 000 observations collectées. À ce jour, les efforts de prospection sur la commune de Lau-Balagnas ont permis de mettre à jour au moins 2 254 espèces. Ces chiffres, impressionnants, sont rendus possible grâce à la mobilisation d'une équipe plurielle composée de professionnels de l'environnement et largement ouverte à la société civile (citoyens amateurs, scolaires...). Ils contribuent à la réalisation des inventaires dont les données, versées à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), abondent la connaissance de la biodiversité française. Merci à eux ! Je tenais également à souligner l'engagement des élus et des habitants qui donne tout son sens à la démarche. Les communes seront ainsi les premières bénéficiaires des connaissances acquises.

Notre ambition et notre engagement doivent être à la mesure du territoire exceptionnel que nous avons la responsabilité de protéger et de transmettre aux générations futures. Les patrimoines que nous voulons préserver sont à la source de notre qualité de vie et de l'attractivité de nos vallées. Cet Atlas de Biodiversité Communale permettra de mieux prendre en compte la biodiversité dans les décisions et aménagements. Il est également un moyen de valoriser les patrimoines et les richesses communales qui participent de l'attractivité du territoire.



PARTIE 1

Atlas de la biodiversité communale
Le programme "ABC"
de A à Z...





¹ Plus d'informations sur le programme Atlas de la biodiversité communale mis en place par le MTES à l'adresse : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/atlas-biodiversite-communale

Initié en 2010 par le ministère de l'Écologie, de la maîtrise de l'énergie et du développement durable, le programme ABC¹ constitue un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques au sujet de la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires.

L'objectif premier du programme ABC est de réaliser un état des lieux de la connaissance concernant la biodiversité et les paysages au niveau des maillons territoriaux de base que représentent les communes.

Fort des connaissances acquises, l'objectif second du programme ABC est de mettre en lumière les atouts et les faiblesses des territoires communaux en termes de biodiversité et de paysages. Sans pour autant constituer un plan de gestion à l'échelle communale, l'ambition *in fine* du travail est de proposer des pistes d'amélioration qui constituent autant d'initiatives possibles pour l'avenir.

Les échanges et les rencontres suscités par le programme ABC sont également l'occasion pour chacun de découvrir ou de redécouvrir la biodiversité qui nous entoure et de sensibiliser le public, notamment les plus jeunes.

Le programme ABC constitue un moyen de renforcer l'attractivité des communes en valorisant le patrimoine naturel qui s'y trouve au profit de tous.

1. Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité est un terme relativement nouveau, apparu dans les années 1980. Elle représente la diversité naturelle du monde vivant et se compose de trois niveaux interconnectés qui, dans un ordre croissant de taille, sont :

- le niveau génétique,
- le niveau des espèces,
- le niveau du lieu de vie des espèces (habitats naturels et paysages).

1.1. Le niveau génétique

Le niveau **génétique** représente le premier niveau de la biodiversité. Tous les organismes vivants ont en commun de contenir, dans leur(s) cellule(s), de l'ADN², support universel de l'information génétique. L'ADN, bien qu'universel et conçu sur le même mode pour tous les organismes vivants, est extrêmement diversifié, y compris entre les individus d'une même espèce. À titre d'exemple, les êtres humains n'ont pas tous le même ADN, ce qui explique, entre autres, que nous sommes tous différents bien qu'appartenant à la même espèce.

² ADN : acide désoxyribonucléique



Chevreuil, Écureuil roux

L. Nédelec, S. Rosso - Parc national des Pyrénées



1.2. Le niveau des espèces

3 Le terme **espèce** est un concept pour lequel de nombreuses définitions ont été proposées. Dans le présent document, nous utiliserons la définition d'Ernst Mayr (1942) : une espèce est composée d'un ensemble d'individus pouvant se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles.

Le second niveau de la biodiversité correspond aux **espèces**³, des plus petites comme les bactéries ou les insectes, jusqu'aux plus grandes, à l'image de certains mammifères. Le naturaliste distingue trois grandes catégories d'organismes vivants : la faune, la flore et la fonge (champignons et lichens).



Mésange noire

P. Dunoguiez - Parc national des Pyrénées

La faune, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques aux plus gros comme les oiseaux ou les mammifères. Ces organismes appartiennent à des « groupes » différents. Dans le cadre des ABC, tels que mis en œuvre par le Parc national, les groupes de faune étudiés sont :

- **les mammifères**, pour lesquels on distinguera les chauves-souris (chiroptères), les micromammifères (petits mammifères le plus souvent rongeurs, carnivores ou insectivores) comme la Martre des pins, la Taupe d'Europe ou la Loutre d'Europe entre autres, et les mammifères de plus grande taille comme le Chevreuil,
- **les oiseaux**, regroupés sous le terme plus scientifique d'avifaune, comme la Mésange noire ou l'Aigle botté,
- **les amphibiens**, désignant les animaux qui le plus souvent possèdent un stade larvaire aquatique, comme la Grenouille rousse ou le Crapaud commun,
- **les reptiles**, c'est-à-dire les animaux dont le corps est généralement recouvert d'écailles, comme la Couleuvre à collier ou le Lézard des murailles,
- **certaines insectes**, essentiellement les papillons (lépidoptères) comme le Machaon, les libellules (odonates) comme la Libellule déprimée, les coléoptères à l'image du Hanneton commun ou de la Coccinelle à sept points et enfin les orthoptères comme le Grillon des bois ou les sauterelles,
- **les arachnides**, uniquement les araignées, comme l'Epeire des fenêtres ou l'Epeire frelon et les opilions (appelés aussi faucheux).

Grenouille rousse, Grande sauterelle et Epeire à quatre points

P. Dunoguiez, S. Rosso, C. Acquier - Parc national des Pyrénées





Fougère, mousse, prêle

L. Nédélec, E. Farand, E. Sulmon - Parc national des Pyrénées



4 La **photosynthèse** est le procédé chimique par lequel les plantes utilisent l'énergie lumineuse pour synthétiser des substances organiques complexes à partir du gaz carbonique contenu dans l'atmosphère et dans l'eau.

5 Connus sous le terme général de **mousses**, les végétaux concernés se répartissent en trois groupes de diversité inégale : les mousses (au sens strict), les hépatiques et les anthocérotes, l'ensemble formant les bryophytes.

La flore, ou « les plantes » dans le langage courant, regroupe un ensemble d'organismes variés qui tous ont en commun de réaliser la photosynthèse⁴. Dans le cadre du présent atlas, les observations portent sur les groupes suivants :

- **les plantes à fleurs et / ou à graines** (coquelicots, orchidées, chênes, pins...),
- **les plantes sans fleur ni graine**, pour lesquelles on distingue les fougères, les prêles et les lycopodes d'une part et les mousses⁵ d'autre part.



Laetiporus sulphureus, Thelotrema lepadinum

E. Boyer, E. Florence- Parc national des Pyrénées

6 Une **mycorhize** est un organe particulier situé dans le compartiment racinaire, au niveau duquel champignons et plantes échangent des substances nutritives, des minéraux et de l'eau.

7 La **symbiose** est une association d'au moins deux êtres vivants dans le cadre de laquelle chacun tire un ensemble de bénéfices.

Enfin la fonge, dont le terme fait référence à des organismes très variés tant au niveau de la forme que des modes de vie, qui, par opposition aux plantes, ne réalisent pas la photosynthèse mais dont une des caractéristiques est d'absorber leurs substances nutritives dans leur milieu de vie. Dans le cadre de l'atlas, les observations portent sur :

- **les champignons visibles non lichénisés** (ou macromycètes), qui puisent leurs ressources soit dans la matière organique morte qu'ils décomposent, soit dans un hôte vivant qu'ils parasitent et dont ils régulent ainsi naturellement les populations, ou encore par échange avec un partenaire (cas des lichens ci-dessous) ou bien par mycorhizes⁶ avec une plante supérieure, souvent un arbre,
- **les champignons lichénisés** (ou lichens), qui absorbent les sucres produits par photosynthèse par les microscopiques partenaires symbiotiques⁷ qu'ils abritent (algues ou cyanobactéries).

1.3. Le lieu de vie des espèces

Le troisième et dernier niveau de la biodiversité est représenté par l'endroit où vivent et interagissent les espèces. Toutes les espèces de faune, de flore ou de fonge possèdent des préférences dites écologiques qui les conduisent à vivre, à « habiter », dans un endroit particulier du territoire. Il est commun de dire que les espèces ne sont jamais par hasard, là où nous les observons. C'est pourquoi il est tout aussi fondamental de décrire les différentes espèces présentes dans un milieu, que le milieu lui-même.

Ce faisant, la diversité des « milieux de vie » d'une commune, c'est-à-dire l'hétérogénéité des conditions qu'elle offre, détermine la richesse des espèces qui fréquenteront ou se développeront sur la commune.

Les scientifiques ont décrit, avec des échelles de prise en compte différentes, les milieux où les espèces vivent et où s'exercent, avec plus ou moins d'intensité, les activités humaines. Trois de ces notions retiennent particulièrement notre attention pour le présent programme : la trame, le paysage et l'habitat naturel.

La notion d'habitat naturel s'applique généralement à une portion réduite de territoire (quelques mètres carrés parfois). La description et l'analyse des habitats naturels se font par l'étude très fine de la végétation qui se développe dans un environnement géologique, climatique, hydrologique, ... et humain déterminé.

À une échelle plus large, les paysages, résultats des interactions complexes entre les milieux naturels et leur exploitation ancienne et actuelle par les sociétés, peuvent aussi permettre de décrire et d'analyser le territoire et son évolution. Le Parc national des Pyrénées dispose depuis 2011 d'une cartographie des paysages du territoire. Les éléments identifiés dans le cadre de ce travail sont des "unités élémentaires de paysage".

Dans le cadre du programme, le choix a été fait d'utiliser les trames paysagères comme support des prospections de terrain et de restitution des inventaires naturalistes. Ces trames ont été définies en regroupant les unités élémentaires de paysage en grandes familles :



- 1. la trame des milieux ouverts d'altitude**
regroupant les landes et les pelouses d'altitude
- 2. la trame des milieux boisés**
rassemblant les formations denses d'arbres et d'arbustes
- 3. la trame des milieux minéraux**
où la végétation est rare ou absente (éboulis, falaises)
- 4. la trame des milieux ouverts de fond de vallée ou des zones intermédiaires**
(bocages, cultures et prairies)
- 5. la trame des milieux humides**
(marécages, végétations de bords de cours d'eau et eaux libres)
- 6. la trame des milieux urbains**

2. Pourquoi étudier la biodiversité ?

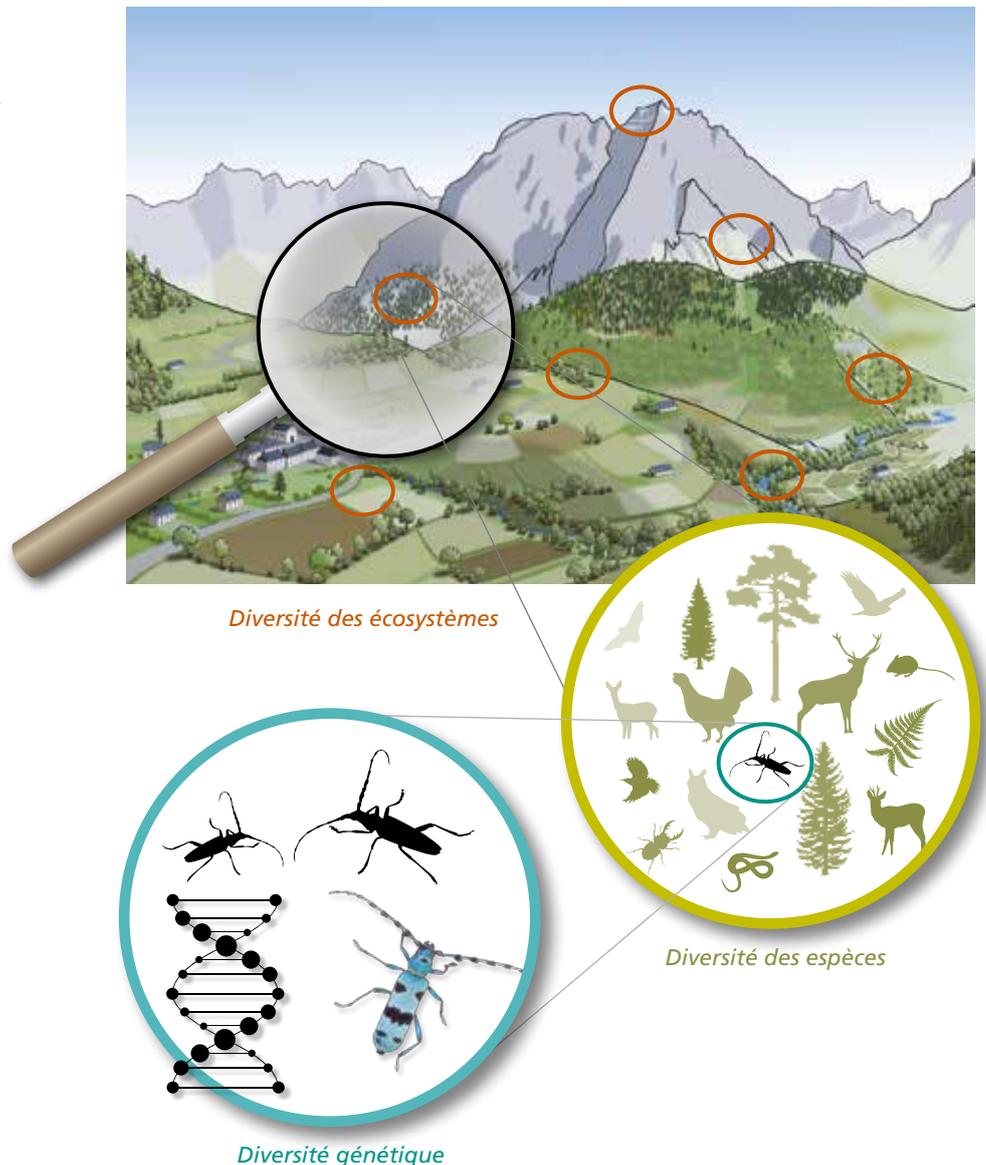
L'homme est intimement lié à la biodiversité. Il interagit avec elle à tous les niveaux, du gène aux paysages, et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices tant sur le plan économique, que social ou culturel.

En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se sont développées ou ont évolué a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement les trois niveaux de la biodiversité subissent des modifications importantes. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser, voire dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la raréfaction et l'uniformisation.

Étudier et connaître la biodiversité représentent un enjeu capital pour nous permettre de mieux gérer et préserver les potentialités de nos territoires, aujourd'hui et demain.

Figure 1
*Présentation schématique
du concept de biodiversité*

Source : É. Farand - Parc national des Pyrénées



3. Les méthodes d'étude

L'étude de la biodiversité dans toutes ses composantes est complexe, notamment dans sa composante génétique. Pour cette raison, le programme « ABC » proposé par le Parc national se focalise uniquement sur les espèces non domestiques ainsi que sur leurs milieux de vie.

Pendant trois ans, chaque commune engagée dans un ABC fait l'objet d'un travail particulier (allant de l'inventaire de terrain au travail de bureau et à l'identification au laboratoire), à l'issue duquel une synthèse est réalisée et un atlas rédigé.



Les quatre trames sont représentées sur la commune : les milieux de bocages et cultures, les milieux boisés, les milieux humides et les milieux urbains.

8 Taxref : Dans le cadre du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), le Muséum national d'Histoire naturelle réalise et met à jour un référentiel national sur la faune, la flore et la fonge de France. Pour cet Atlas, nous avons utilisé la version 11 (2017).

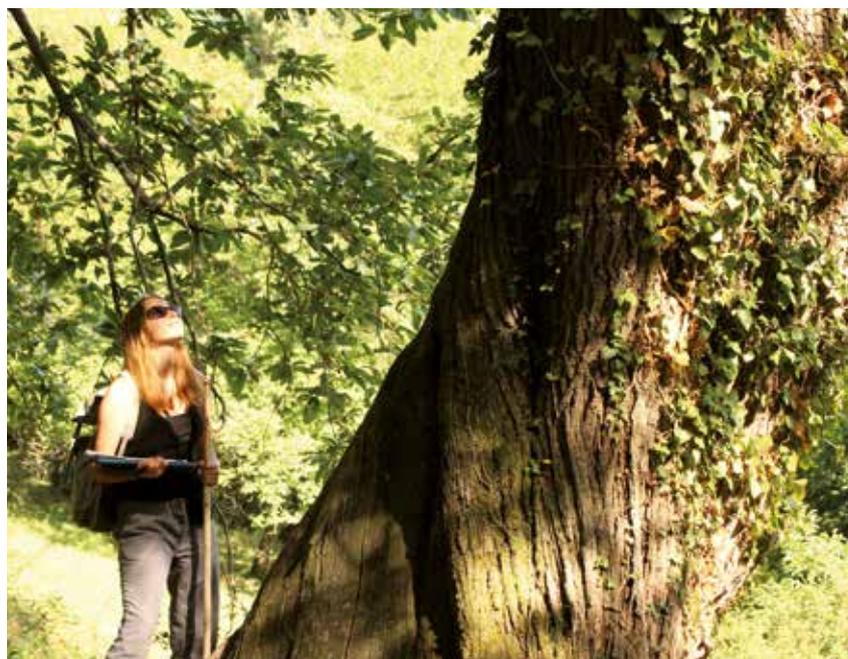
S'agissant des espèces, les observateurs de la biodiversité investis dans le programme réalisent des inventaires dans les différentes trames de la commune. À Lau-Balagnas, on rencontre les quatre trames décrites précédemment.

Sur le terrain, un inventaire consiste à noter les espèces (faune, flore, fonge) et les habitats naturels présents. Un inventaire comprend également la date à laquelle il a été réalisé et le lieu. Ces éléments constituent ce que l'on appelle une donnée. Les données brutes avec leur localisation précise sont à la disposition de la commune qui pourra les utiliser notamment dans ses projets d'aménagement.

Ces données seront également diffusées auprès des services compétents aux niveaux régional et national et contribueront de fait à l'amélioration des connaissances générales en environnement.

En complément des inventaires, le naturaliste dûment habilité et mandaté, peut être amené à prélever des échantillons pour une détermination ultérieure ou à des fins de réalisation de collections de référence, qui sont conservées sur le long terme.

Les chercheurs font souvent évoluer les positions des espèces entre elles et leurs noms en se basant sur des critères scientifiques. Pour cet atlas, nous avons fait le choix d'utiliser la nomenclature scientifique utilisée au moment de son édition, en s'appuyant sur le référentiel taxonomique national⁸ (Taxref).



Inventaire de la flore

D. Roussel - Association des amis
du Parc national des Pyrénées

L'ensemble des informations collectées (données et prélèvements) est bancarisé dans une base de données unique. Cela garantit la traçabilité des inventaires. Il est ainsi aisé de savoir qui a réalisé une observation, à quel endroit et à quelle date.

Concernant les paysages, le travail comporte une phase de terrain et de bureau. Sur le terrain, des contacts sont pris auprès des habitants notamment afin de collecter des photographies anciennes illustrant les paysages passés de la commune. Ces clichés sont à la base d'un travail de reconstitution de photographies qui permet d'illustrer l'évolution des paysages au cours des soixante dernières années. En complément, au bureau, un travail de cartographie est réalisé à l'aide de photographies aériennes anciennes et récentes. Ce travail permet d'identifier précisément les différents types de paysages à chaque époque. Des cartes sont réalisées et des analyses qualitatives et quantitatives sont effectuées.

Ce premier volet portant sur l'évolution récente des paysages est complété par un travail de synthèse des connaissances disponibles sur l'évolution à long terme des paysages de la vallée depuis la dernière glaciation.

4. L'équipe de mise en œuvre

Le programme ABC mobilise un réseau de partenaires.

Le Parc national en assure la coordination générale et conduit l'inventaire de certains groupes d'espèces (flore vasculaire, avifaune, lichens, ...) en mobilisant les compétences naturalistes de ses agents ainsi que celles de l'Association des amis du Parc national des Pyrénées. Il veille également à la sauvegarde des informations récoltées sur le terrain et assure la conservation, gestion et valorisation des données.

L'étude d'autres groupes (invertébrés, champignons,...) est placée sous la responsabilité d'experts régionaux (Conservatoire des espaces naturels de Midi-Pyrénées et Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées) ou de partenaires issus du monde associatif. Le réseau des observateurs compte également quelques naturalistes amateurs. Les données mobilisées proviennent des inventaires spécifiquement mis en place dans le cadre de l'ABC et de données préexistantes dans les bases de données du Conservatoire botanique, du Conservatoire des espaces naturels ou du Parc national des Pyrénées.

La validation des données de flore, de fonge et des types d'habitats est réalisée par le Conservatoire botanique, celle des invertébrés est assurée par le Conservatoire des espaces naturels.

Chaque spécialiste parcourt la commune avec l'objectif de recenser le maximum d'espèces ou d'habitats. Le volet paysage est, quant à lui, analysé par des membres du conseil scientifique du Parc national.



Créé en 1999, le **Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées** (CBNPMP) remplit des missions relatives à la connaissance de la flore, de la fonge et des habitats naturels, la conservation des éléments rares et menacés et apporte son concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics. Il assure également une mission d'information et de sensibilisation. Le Conservatoire intervient dans toute la région Midi-Pyrénées et le secteur pyrénéen du département des Pyrénées-Atlantiques. Le Conservatoire aborde également la relation entre diversité biologique et diversité culturelle en s'impliquant dans le recueil et la valorisation des représentations, usages et pratiques du végétal. Le CBNPMP gère un système d'information cartographique sur la flore, la fonge et les habitats naturels en lien avec le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP).



Le **Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées** (CEN MP) est une association loi 1901 créée en 1988 à l'initiative de naturalistes locaux et de personnes impliquées dans la préservation de la nature.

Le CEN a pour objet la préservation du patrimoine naturel de Midi-Pyrénées. Ses moyens d'action sont la maîtrise foncière et d'usage, la gestion et la mise en valeur de sites acquis ou maîtrisés, la réalisation d'études scientifiques et techniques, la mise en place d'un réseau de compétences et le développement d'actions de sensibilisation ou de formation. Il joue un rôle important pour l'amélioration des connaissances relatives à la biodiversité en Midi-Pyrénées et est également pilote dans la mise en œuvre de divers atlas et politiques à l'échelle de la région (Atlas chiroptères, lépidoptères, odonates, arachnides... ; ZNIEFF ; plans nationaux d'actions (Desman des Pyrénées) et régionaux d'actions (Odonates et Papillons...) et force de publication dans les revues naturalistes et scientifiques.



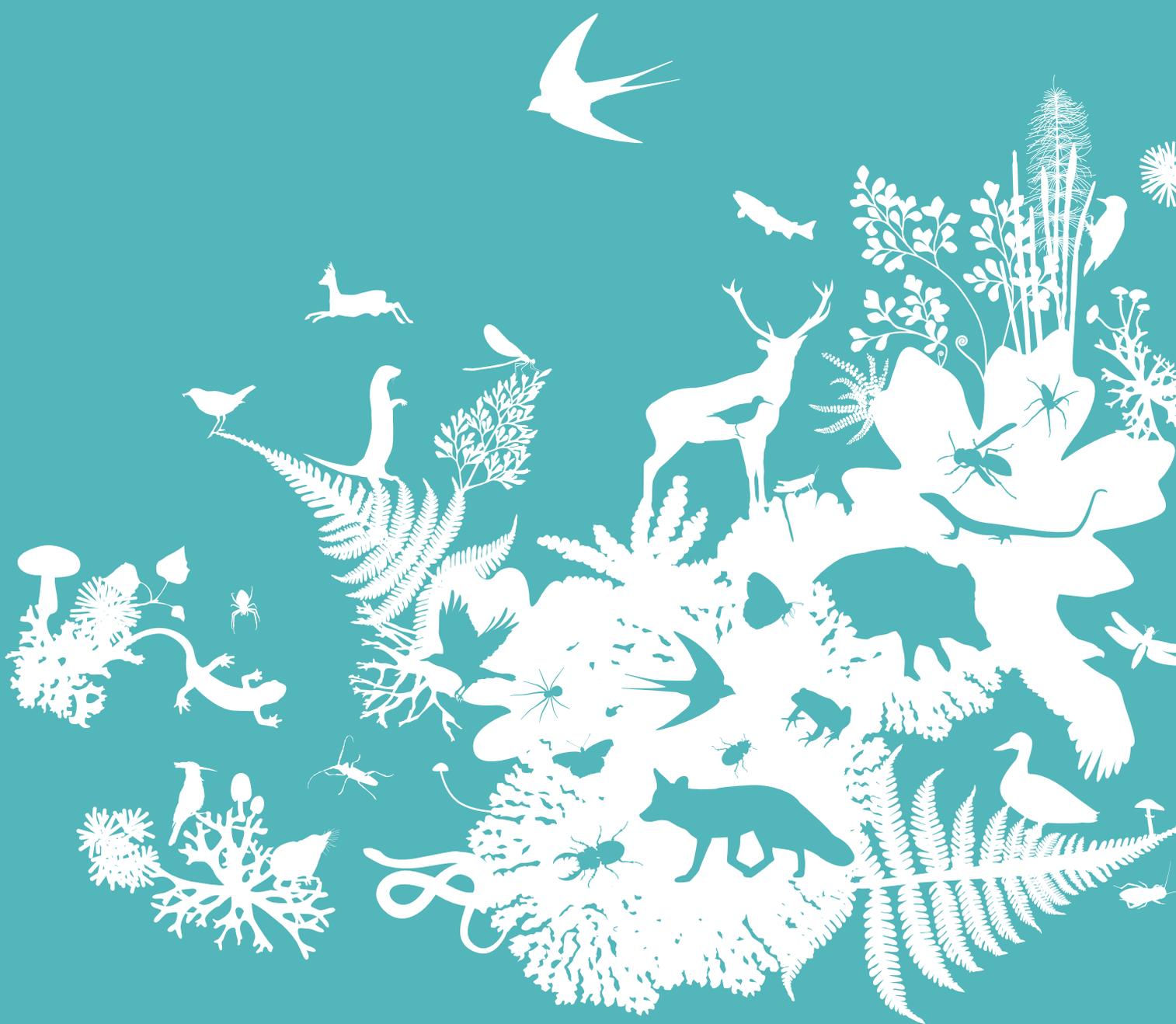
Le groupe Flore de l'**Association des amis du Parc national des Pyrénées** (APNP) a été créé en 2001 afin de réunir les membres de l'APNP désireux de mieux connaître la flore pyrénéenne, en collaboration avec le Parc national. Dès 2003, le groupe flore est engagé, aux côtés du conservatoire botanique, dans un programme de cartographie des orchidées sauvages des Hautes-Pyrénées. À partir de 2007, il contribue également à l'inventaire des fougères du territoire et rejoint le programme ABC dès son lancement en 2012. Enfin, en relation avec le Muséum national d'histoire naturelle de Paris, le groupe participe au programme national Vigie-flore.



Nature En Occitanie est une association de loi 1901 créée en 1969. Son siège se situe à Toulouse et elle a deux comités départementaux, un dans les Hautes-Pyrénées à Bagnères-de-Bigorre, et un dans le Gers à Auch. Forte d'une activité bénévole dynamique totalisant plus de 3000 heures annuelles de prospections, de suivi, de participation à l'élaboration des politiques publiques, d'éducation à l'environnement etc... Reconnue d'intérêt général, elle a pour objectif la protection et la valorisation du patrimoine naturel régional. NEO est intervenue sur la commune de Lau-Balagnas en contribuant aux inventaires et en réalisant des animations telles que le Loto de la biodiversité, très apprécié des habitants.

PARTIE 2

Présentation de la commune





1. Le territoire de Lau-Balagnas

Département
Hautes-Pyrénées

Superficie
2,9 km²

Arrondissement
Argelès-Gazost

Population en 2015
540 habitants

(source INSEE)

Densité de population
179 hab / km² en 2015

Altitude
minimum : 419 m
maximum : 573 m

La commune de Lau-Balagnas s'étend sur 2,9 km² au sud d'Argelès-Gazost, chef-lieu de canton et sous-préfecture du département des Hautes-Pyrénées (figure 2.1).

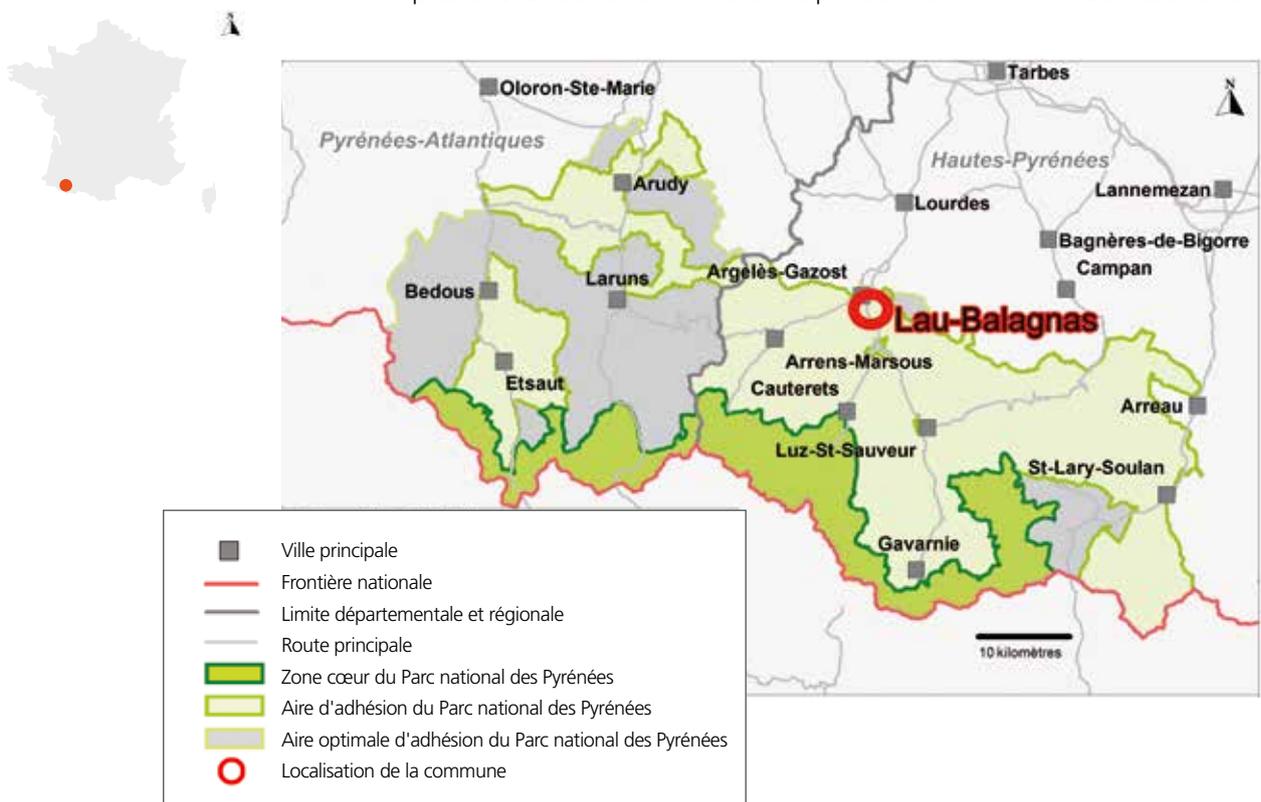
Avec une altitude moyenne de 500 m, Lau-Balagnas est un village typique des Hautes-Pyrénées. À la confluence du gave d'Azun et du gave de Pau, Lau-Balagnas voit passer une grande partie des visiteurs de la Vallée des gaves qui partent dans le Val d'Azun, à Cauterets ou encore à Luz Saint Sauveur. Sur cette route célèbre aux multiples destinations, Lau-Balagnas partage ses limites avec pas moins de sept autres communes : Argelès-Gazost, Arcizans-Avant, Saint-Savin, Beaucens, Adast, Préchac et Ayros-Arbouix. Localement, cette portion de la vallée du gave de Pau, où se succèdent ces différents villages depuis Pierrefitte-Nestalas, s'appelle le Lavedan (figure 2.2).

1.1. L'organisation de la commune

La Commune de Lau-Balagnas se développe immédiatement au sud de la zone urbaine d'Argelès-Gazost. Elle comprend un ensemble de terrains situés entre la rive gauche du gave de Pau et les contreforts du massif de Saint-Savin. Cette situation lui confère une structuration en bandes parallèles qui se déploient en fonction de l'altitude.

Des terrains marécageux et une forêt riveraine longent les rives du gave, une vaste plaine alluviale occupe le fond de vallée alors que les zones les plus élevées de la commune correspondent au contrefort du massif boisé

Figure 2-1
Cartes de localisation
de la commune de Lau-Balagnas
Sources : IGN et PNP ; carte : PNP/SIG



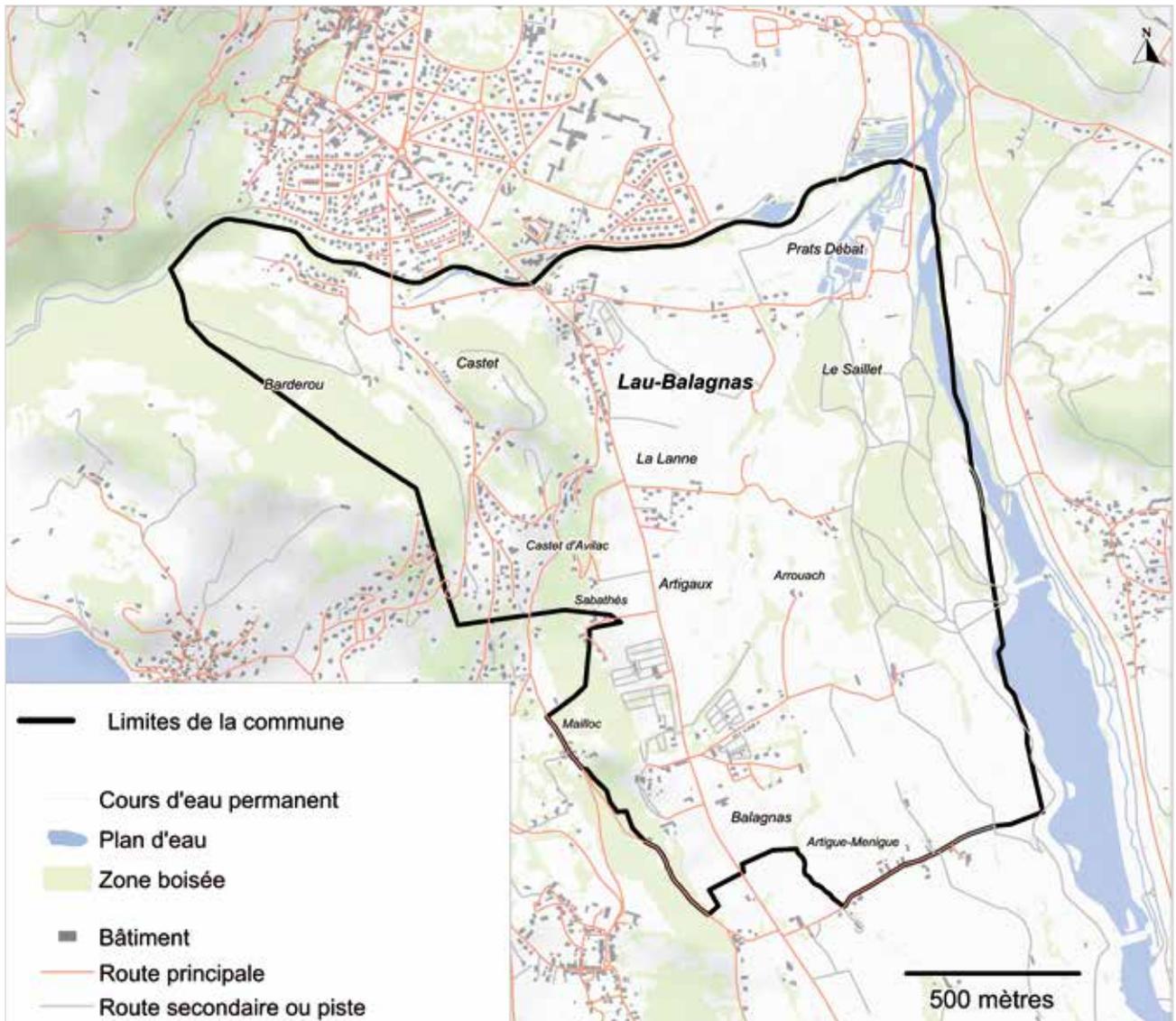


Figure 2-2
 Carte de localisation
 de la commune de Lau-Balagnas

Source : BD Topo IGN (©IGN) et Parc national des Pyrénées
 Carte : PNP/SIG

d’Arcizans-Saint-Savin d’exposition générale nord-ouest sur les lieux-dits de Castet et de Sabarthès (ou Sabathès).

Lau-Balagnas est située sur un axe valléen important. Elle est traversée du nord au sud par la RN 21 et par une voie verte qui occupe l’emprise de l’ancienne voie de chemin de fer. La commune s’organise autour d’un centre-bourg relativement modeste situé en bordure occidentale de la plaine alluviale. Il a longtemps concentré l’habitat en un ensemble dense. Un habitat pavillonnaire plus diffus a vu le jour depuis le milieu du XX^e siècle, il s’est essentiellement développé le long de l’axe secondaire qui mène à Saint-Savin.

La plaine alluviale a une vocation agricole évidente et compose un paysage de champs et de prés très caractéristique. La rive occidentale du gave soumise aux crues et aux aléas de la rivière est formée d’une ripisylve où se concentrent aujourd’hui des activités sportives et récréatives.

L’industrie hydroélectrique marque le paysage de la commune depuis 1933.

1.2. L'histoire de la commune à travers la toponymie et le bâti

Les anciens de Lau-Balagnas nommèrent les lieux en référence à une caractéristique physique ou à un usage de leur territoire. Cet usage s'exprime ici naturellement en langue gasconne. Les quelques exemples toponymiques suivants, issus des cartes communales, nous offrent des clés de compréhension sur la manière de percevoir et de nommer le territoire par ses habitants dans le contexte de la nature qui les entoure.



Vue générale de Lau-Balagnas
B. Béchadergue – Commune de Lau-Balagnas



Fontaine de la Catibère
B. Grand – Commune de Lau-Balagnas

Ainsi, « Lau » pourrait être le vestige d'un « Laur » qui désigne une terre labourable (En gascon *Laurar* verbe Labourer). Le « sailhet » ou « sailhetou » quant à lui caractérise une zone plate en bord de ruisseau souvent inondable et fréquentée de façon saisonnière par les troupeaux qui y trouveront un accès à l'eau ainsi qu'à des pâtures.

Les « Prats » sont les prés entretenus non loin du village qu'il aura fallu parfois gagner sur des zones plus difficiles à cultiver en les défrichant comme les « Artiguaux » ou les « Artigues ».

Les points d'eau sont également souvent décrits et nommés, que ce soit pour un usage pastoral ou non. À ce titre, il est souvent fait mention dans les mémoires collectives de plusieurs sources aux vertus curatives : « dets Espugnauous » (en référence à une petite grotte), « det Barderou » (indique un réservoir de pierre censé apporter la virilité), « des Couloms » (source qui soigne la stérilité) ou encore « Encantada » (résidence de la fée Margalide faisant le lien entre le visible et l'invisible). Ces noms ne figurent malheureusement plus que dans quelques mémoires, sauf la fontaine de la « Catibère », en haut du village, avec son robinet à tête de poisson.

Cette liste de toponymes est loin d'être exhaustive mais elle illustre parfaitement, quand on en comprend le sens, comment l'activité des hommes est ici fortement associée au milieu naturel, et réciproquement.

Golf au Sailhet début du XX^e siècle
Carte postale



2. La population et la vie économique

2.1. La démographie

L'évolution de la population de Lau-Balagnas suit dans ses grandes lignes celle des villages de la montagne des Pyrénées. Après un maximum de population au milieu du XIX^e avec plus de quatre cents habitants, une migration rurale va toucher les territoires d'exploitation agricole difficile. Les effets de la première puis de la seconde guerre mondiale cumulée à la déprise agricole des années 1970 à 1990, vont continuer d'entamer la population de Lau-Balagnas, pour atteindre son niveau le plus bas en 2008 avec 477 habitants. Depuis quelques décennies, l'envolée des prix du foncier va inciter l'installation de nouveaux résidents dont l'activité professionnelle peut s'exercer ailleurs que dans l'environnement proche du village. La population change et le nombre de résidents varie aujourd'hui au rythme des saisons.



Centre nautique Lau Folie's
F Belluc – Centre Aquatique Lau Folie's



2.2. La vie économique

Historiquement, le village de Lau-Balagnas est basé sur une économie agricole. Actuellement, il reste sur les bocages et près de la commune, une petite dizaine d'exploitations majoritairement d'élevages bovins et ovins. Cependant, la proximité du gave et la position centrale de la commune dans la vallée ont permis aux habitants de développer rapidement des activités en lien avec la ressource en eau. Consécutivement, le tourisme et l'aquaculture en sont deux pôles remarquables avec pas moins d'une vingtaine de loueurs d'hébergements de vacances, un centre nautique attenant à des terrains de tennis et une entreprise de production de truites.

3. Les zonages et documents de planification

Du fait de la richesse de son patrimoine naturel, la commune est concernée par le classement en Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF). Bien que l'on en distingue deux types au niveau national, Lau-Balagnas n'est concernée que par une ZNIEFF de type 2 sur la marge ouest du territoire (lieu-dit le Barderou, comme l'illustre la figure 3). Les ZNIEFF de type 2 caractérisent un grand ensemble naturel riche, peu modifié et offrant des potentialités biologiques importantes. La dénomination de cette ZNIEFF est : « Val d'Azun et haute vallée du gave de Cauterets ».

La commune de Lau-Balagnas fait également partie des 26 communes traversées par le site Natura 2000 « gave de Pau et de Cauterets ». Long de 60 km de cours d'eau, il héberge 30 habitats naturels différents ainsi qu'une dizaine d'espèces d'intérêt communautaire.

En complément, la commune de Lau-Balagnas se trouve dans le périmètre de la Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi (RICE). C'est un espace dédié à la protection et à la préservation de la qualité de la nuit. 65% des Hautes-Pyrénées sont ainsi engagées à lutter contre le phénomène de la pollution lumineuse.

À ce titre, en 2013, la commune a conduit avec le Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées des travaux d'amélioration de son éclairage public de façon à le rendre compatible avec les objectifs de la RICE. Les candélabres dirigent désormais la lumière uniquement vers le sol.

Finalement, le conseil municipal a délibéré favorablement le 10 juin 2013 en faveur de l'adhésion à la charte du Parc national. La commune fait ainsi partie de l'aire d'adhésion du territoire du Parc national des Pyrénées.

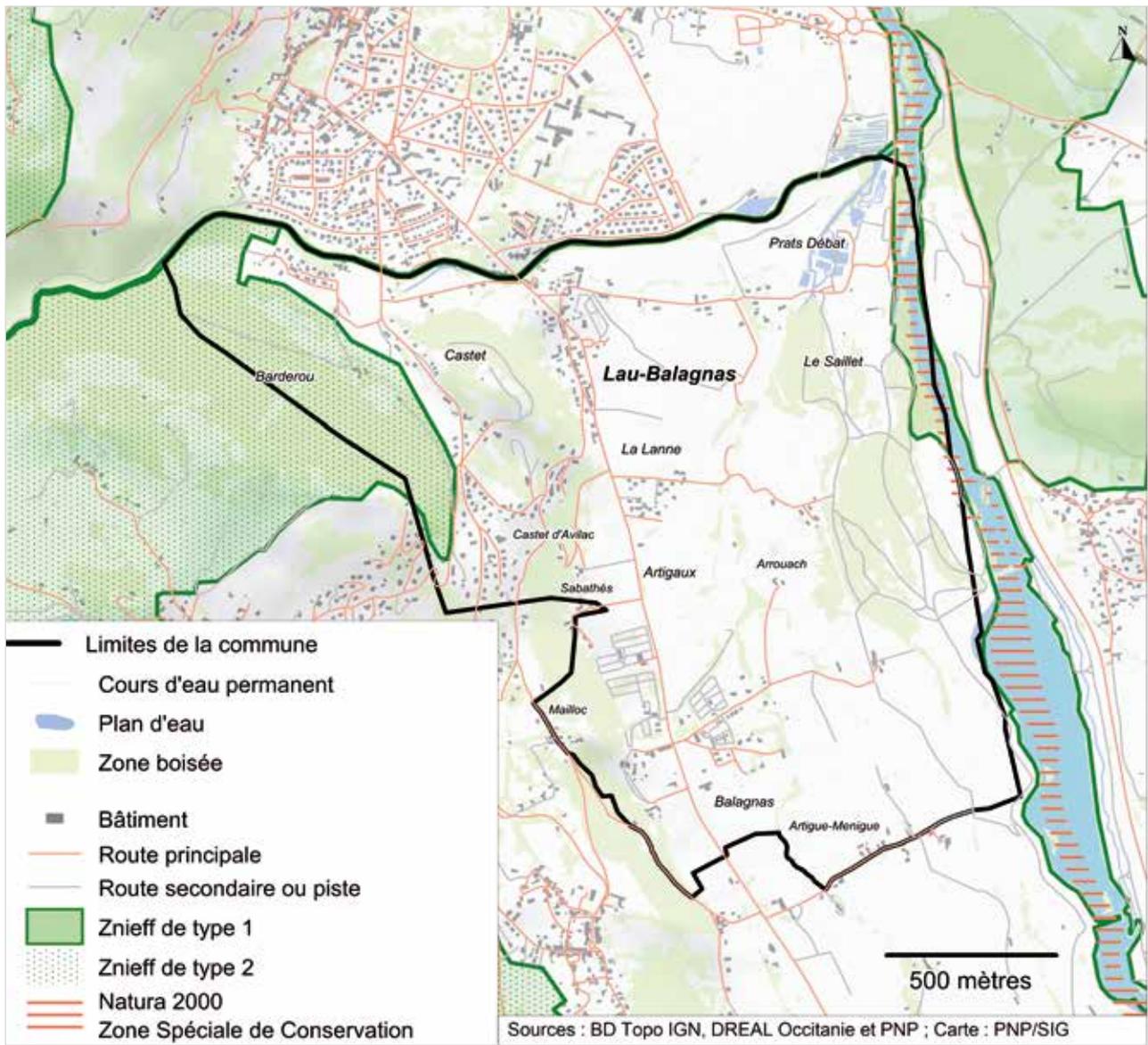


Figure 3
Carte des zonages liés au patrimoine naturel

Source : BD Topo IGN (©IGN), Parc national des Pyrénées
 Carte : PNP/SIG

PARTIE 3

La biodiversité de Lau-Balagnas





1. Les paysages de la commune

La diversité des paysages observables sur un territoire est le fruit des activités humaines sur un environnement en perpétuelle adaptation. L'équilibre relatif constaté à un moment donné est changeant, si bien que les paysages d'aujourd'hui sont parfois bien différents de ceux d'hier.

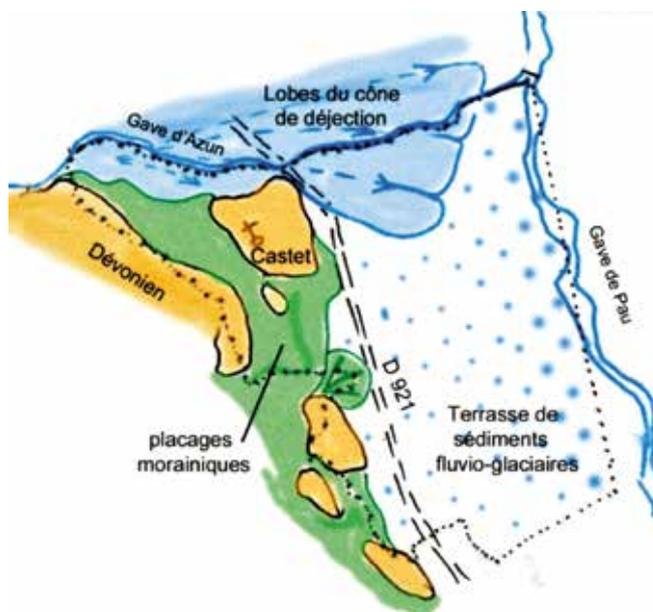
1.1. Géologie

La commune peut être divisée en deux zones géologiques bien différenciées comme le montre la figure 4-1.

La première zone à l'est, en bordure du gave de Pau, couvre les trois quarts de la surface de la commune. Elle forme une vaste terrasse de sédiments fluviatiles, déposés à la fin de l'ère glaciaire, il y a environ 30 000 ans. Entièrement couverte de prairies et de quelques bocages, elle est localisée en partie haute à l'ouest tout le long de la route départementale 921. Dans cette limite haute de la terrasse, les éléments d'origine fluvio-glaciaire sont des sables et des graviers, alors que plus bas près du gave, ce sont des galets de granite issus de l'érosion glaciaire de la haute chaîne et roulés par les torrents. Depuis l'extrémité nord de la commune jusqu'au parc piscicole de Prats Debat, le sol de la commune repose sur un lobe du vaste cône de déjection¹⁰ du gave d'Azun, stabilisé, fixé et aplati, issu d'une phase torrentielle à la fin de l'épisode glaciaire.

¹⁰ Un cône de déjection est un amas de matière déposée par un torrent lors d'une rupture de pente, comme le débouché dans une vallée.

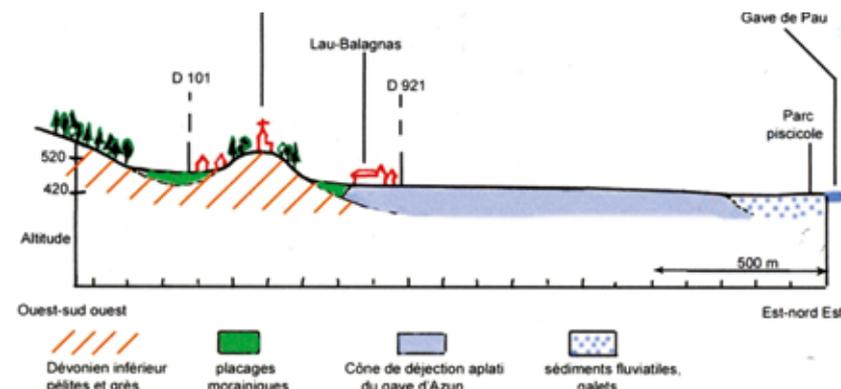
Figure 4-1
Géologie de la commune de Lau-Balagnas
Source : D. Rossier



La seconde zone à l'ouest est plus réduite en taille. Elle correspond à la naissance du versant de la vallée du gave de Pau, taillé par les glaciers de l'ère quaternaire dans les vieux terrains de l'ère primaire, représenté hachuré sur la figure 4-2. C'est aussi la zone non inondable, des habitations et des villages. Le relief peut être escarpé comme sur les flancs de la colline du Castet qui domine le village de Lau-Balagnas. Il est boisé sauf dans les replats laissés par le glacier, sur lesquels subsistent des placages morainiques bien fixés aux sols épais.

Figure 4-2
Géologie de la commune de Lau-Balagnas
Coupe du nord de la commune, tracée
d'ouest en est, depuis le talus boisé de
Baderou jusqu'au parc piscicole au bord du
gave de Pau

Source : D. Rossier



1.2. Mise en place ancienne des paysages

➤ PREMIÈRE PÉRIODE

Le glacier et les fondements géomorphologiques des terroirs de montagne

Bassin d'Argelès au temps du maximum glaciaire (vers 60 000 ans av. J.C.). Vue théorique depuis le Pibeste (figure 5-1).

Le glacier du gave de Pau, à la convergence des glaciers du val d'Azun et de la vallée de Cauterets, remplit le bassin jusqu'à la cote 1 100-1 250 m, où il présente une épaisseur de 800 mètres. Sur les rebords, l'accumulation des dépôts morainiques et l'érosion des versants ont construit des terrasses latérales qui constituent, de nos jours, les terroirs de prairies les plus élevés.

Bassin d'Argelès à la fin du glaciaire (vers 15 000 ans av. J.C.). Vue théorique depuis le Pibeste (figure 5-2).

Les phases successives de retrait du glacier ont construit sur les versants un étagement de terrasses morainiques sur lesquelles s'établiront plus tard les terroirs et les villages. Au début de son retrait, en quittant le bassin d'Argelès, le glacier libère cette vaste vallée sur-creusée qui se remplit des eaux de fonte. Le comblement par l'accumulation rapide des sédiments fluvio-glaciaires forme ainsi la grande plaine qui s'étend du débouché des gorges, à Pierrefitte, jusqu'à Ger. Des cônes de déjections se forment également au débouché des gaves de Cauterets et d'Azun.

Figure 5-1 (à gauche)
Le glacier et les fondements
géomorphologiques des terroirs de
montagne au temps du maximum glaciaire
(vers 40 000 ans av. J.C.). Vue théorique

Figure 5-2 (à droite)
Le glacier et les fondements
géomorphologiques des terroirs de
montagne au temps de la décrue glaciaire
(vers 15 000 ans av. J.C.). Vue théorique
depuis le massif du Pibeste

Source : J-P. Métaillé



➤ DEUXIÈME PÉRIODE

Les premiers temps de l'occupation humaine et l'organisation des terroirs.

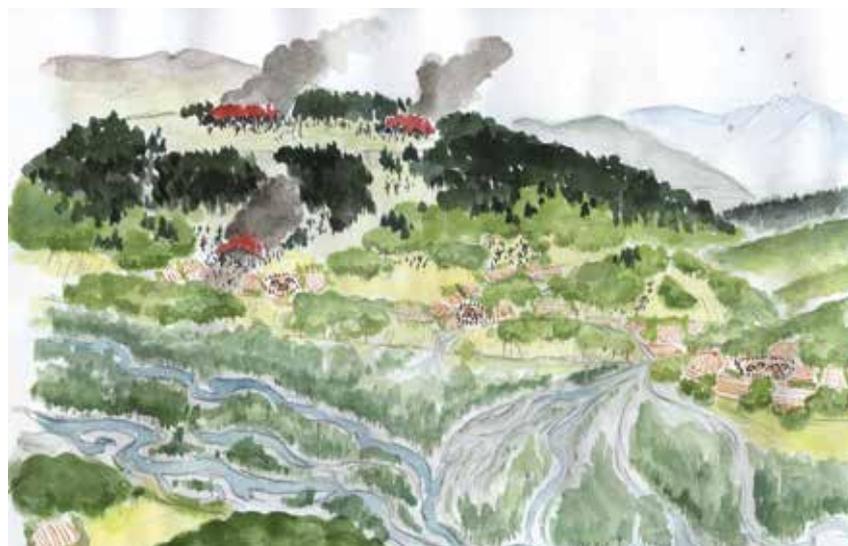
La rive gauche du gave au niveau de Lau-Balagnas au début de l'âge du Bronze (vers 1 800 à 1 500 av. JC.)

Cette vue est une reconstitution imaginaire des paysages aux premiers temps de l'établissement des populations sédentaires dans les vallées. Durant la longue phase du Néolithique (de 4 500 à 1 800 av. JC.), des populations agro-pastorales pénètrent dans toutes les vallées, défrichant la forêt depuis le piémont jusqu'aux pâturages d'altitude. Mais ces installations sont souvent temporaires. À partir de la fin du Néolithique et surtout à l'âge du Bronze, les populations se sédentarisent et les premiers terroirs agricoles et pastoraux sont établis. En altitude, les défrichements pastoraux

Figure 6

Les premiers temps de la conquête agraire durant l'âge du Bronze (vers 1 800 à 1 500 av. JC.).

Source : J-P. Métaillé



font reculer les sapinières, qui constituent à cette époque l'essentiel de la forêt montagnarde avec les chênaies, le hêtre commençant seulement sa progression. Sur le bas du versant, on peut imaginer une mosaïque de cultures, de friches forestières ou buissonnantes, et de forêts pastorales claires. Faut de moyens pour produire de grandes quantités de foin (la faux n'apparaîtra qu'à la fin du Moyen-Âge), les premiers éleveurs devaient probablement collecter les feuillages des chênes, frênes, aulnes et autres espèces de feuillus fourragers et exploiter intensément les pâturages boisés des bas-versants. La transhumance hivernale des troupeaux vers les landes du piémont était aussi indispensable. La plaine du gave reste certainement inhospitalière, encore marécageuse et balayée par les crues de la rivière, qui divague en de multiples bras, tout comme le cône de déjection du gave d'Azun. La végétation qui s'est installée dans ce milieu humide et instable est surtout composée de saules, aulnes, frênes, peupliers, bouleaux : c'est la naissance des saillets ou saligues (du nom gascon du saule : *saliguo*, *sauset*, venant du latin *salix*) présents dans toutes les vallées internes des Pyrénées.

➤ TROISIÈME PÉRIODE

La rive gauche du gave, de Saint-Savin à Argelès, durant le « monde plein » médiéval (XIV^e s.)

Le point de vue est ici depuis la rive droite du gave, au droit de Lau. C'est là aussi une reconstitution approximative, en fonction des quelques données historiques et paléo-écologiques disponibles.

Les recensements du comté de Bigorre au XIV^e siècle attestent, dans le Lavedan, de l'existence de tous les villages actuels, ainsi que de quelques autres hameaux qui disparaissent durant les pestes. La densité de population ne sera surpassée qu'au XVIII^e siècle. On peut estimer que, dans le contexte agro-technique du Moyen-Âge, toutes les possibilités des terroirs sont alors mises à contribution pour permettre la survie d'une telle population. Les défrichements, à cette époque, sont résiduels ; les pâturages d'altitude sur le massif du Cabaliros sont certainement aussi étendus qu'aujourd'hui, composés de vastes landes à callune gérées par le feu, et de pelouses. Les bons sols profonds et secs des pentes sont cultivés en céréales (seigle, blé, avoine) selon un système de jachère biennale à faible rendement, tandis que les prairies se trouvent dans les zones humides, ou bien là où une irrigation est possible. Le bocage de frêne se développe, servant à l'alimentation du bétail et à l'approvisionnement en bois. Il reste des lambeaux importants de taillis sur les zones rocheuses à sols pauvres.

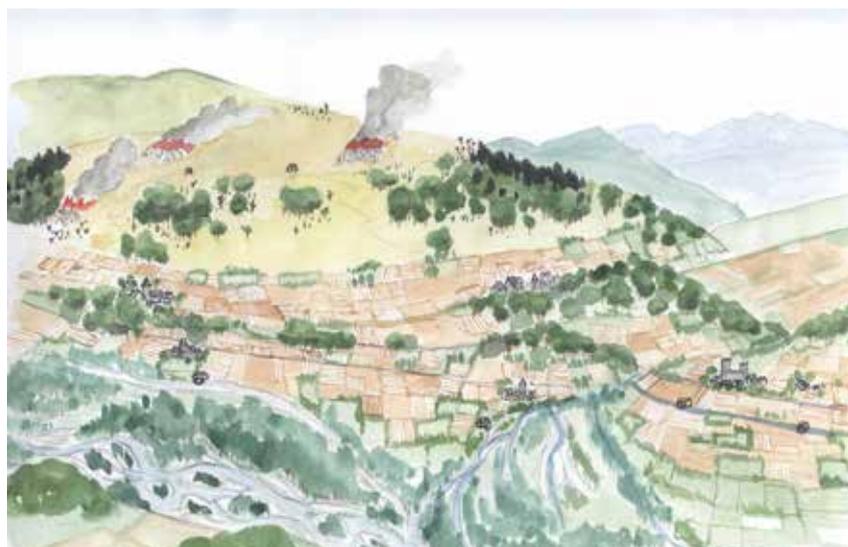


Figure 7 :

Le « monde plein » au Moyen-Âge (XIV^e siècle).

Source : J-P. Métailié

Les villages sont situés sur les mêmes emplacements qu'aujourd'hui, mais leur architecture est alors très pauvre et rustique, leur apparence actuelle datant essentiellement des XIX^e et XX^e siècles. Les villages de Balagnas et Lau, faisant partie de la Ribera de Saint-Savin, sont répertoriés au début du XI^e siècle et ont dû être établis probablement quand commence l'expansion de l'abbaye au X^e siècle. On ne connaît pas leur importance avant le XV^e siècle : dans le recensement de 1429, après un siècle de pestes et de guerre, ils comportent respectivement 4 et 9 feux, ce qui correspond à plus ou moins 25 et 60 habitants. Ce sont de petits villages, probablement créés pour la mise en valeur de la plaine alluviale, encore très largement marécageuse et balayée par les crues. Les toponymes *artigue*, *artiguelette* que l'on trouve dans la plaine, correspondent à des défrichements médiévaux. Quant au toponyme *lau*, *laous*, qui correspond en gascon à « glissement, effondrement », il est peut-être lié aux débordements du gave d'Azun sur son cône de déjection, qui ont été fréquents au long des siècles.

On sait que, dans la plupart des villages de la vallée, il existait des petits

moulins familiaux le long des rivières ou des canaux d'alimentation. On peut ainsi penser qu'il en existait à Balagnas sur le ruisseau du Gabarret ou à Lau sur des dérivations du gave d'Azun. Près de Lau, en rive gauche du gave d'Azun, sur la basse terrasse morainique, on trouve à la croisée des chemins de la vallée et des cols, un site castral (Ourout) et un petit village-marché (Vieuzac). Leur réunion donnera au fil du temps l'agglomération d'Argelès.

➤ QUATRIÈME PÉRIODE

« L'apogée des terroirs » aux XVIII^e et XIX^e siècles

Le paysage est imaginé au début du XIX^e siècle, avant l'arrivée du train. Le cadastre napoléonien donne désormais une spatialisation précise des terroirs. Nous sommes à cette époque au moment du maximum démographique dans la vallée : les deux villages ensemble atteignent plus de 200 habitants à la fin du XVIII^e siècle, ils en compteront 370 au recensement de 1886. Leur économie est essentiellement agro-pastorale, bien qu'ils soient situés sur la route des cités thermales (Barèges, Saint-Sauveur, Argelès) et des sites du pyrénéisme (Gavarnie).

Au premier plan, le gave de Pau reste une rivière tumultueuse et fréquemment en crue, ce dont témoigne le lit en tressage. Des crues et des engravements continuent aussi de se produire sur le cône du gave d'Azun. L'extension des boisements de la ripisylve a diminué face aux défrichements et à l'installation de prairies de fauche sur la commune de Lau-Balagnas, mais le Sailhet reste implanté dans les secteurs fréquemment

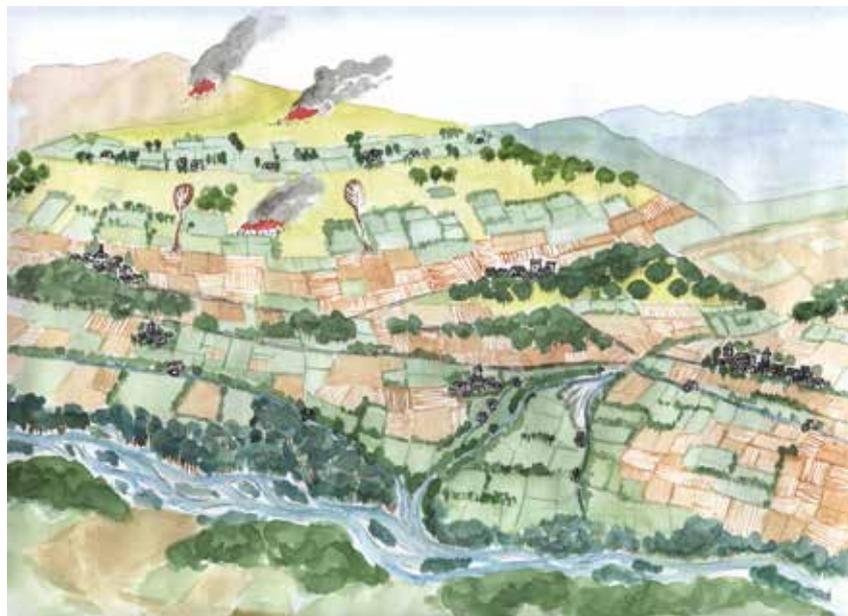


Figure 8 :

L'apogée des terroirs : durant le XIX^e siècle

Source : J-P. Métaillé

inondés. La physionomie de la plaine alluviale peut être également déduite des premières photographies, à partir des années 1860-70. Elles montrent la mobilité du lit du gave et l'ampleur des engravements provoqués par les grandes crues de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle.

Malgré ce risque, la plaine et les gaves sont le lieu de nombreuses activités, les moulins étant installés sur des canaux de dérivation. Au XVIII^e siècle, la carte de Cassini mentionne de nombreux moulins ou scieries sur les canaux d'Argelès qui prennent l'eau dans le gave d'Azun, tandis qu'à Balagnas, on trouve sept moulins sur le ruisseau du Gabarret. À Lau, « le canal du moulin », qui prend l'eau dans le gave d'Azun, actionne au XIX^e siècle deux scieries et trois moulins à farine.

Sur les versants du Cabaliros, en rive gauche, les terroirs se sont également intensifiés et des quartiers de granges et prairies ont été installés jusque sur la plus haute terrasse glaciaire, entre 1 000 et 1 300 m d'altitude. Les cultures se diversifient un peu, avec l'apparition de la pomme de terre et de cultures fourragères qui permettent de sortir du système de jachère annuelle. Le maïs se développe dans les terres humides, comme la plaine. Les boisements sont peu nombreux dans l'axe du point de vue : des châtaigneraies pastorales, quelques chênaies et taillis de hêtres. Sur les versants déboisés, des érosions sont apparues dans les matériaux morainiques instables. Les landes des hauts pâturages continuent d'être entretenues par les brûlages.

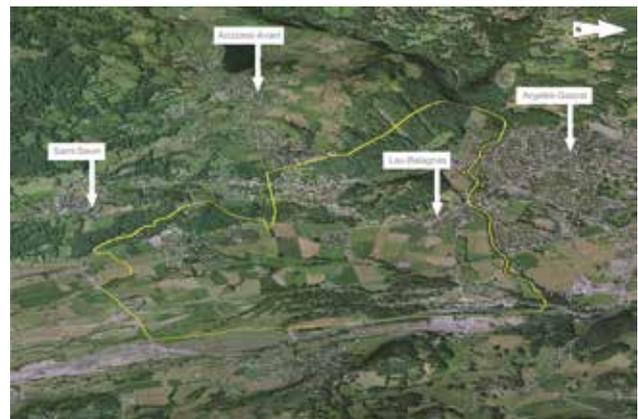
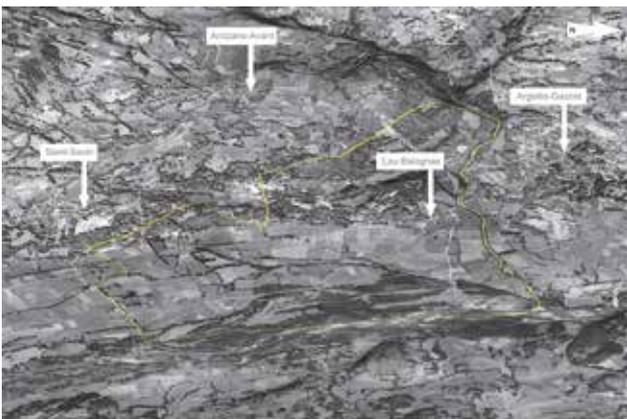
1.3. Évolutions récentes des paysages de 1959 à nos jours

Figures 9a et 9b

Vues aériennes de Lau-Balagnas en 1959 et 2013 (photographies aériennes représentées en 3D)

Sources : IGN 1959 – Orthorectification : Digitech International pour le PNP/BD ortho © IGN 2013

Les vues en trois dimensions suivantes, sur lesquelles ont été drapées les photographies aériennes anciennes et récentes, représentent le territoire communal respectivement en 1959 et 2013 (figures 9a et 9b). Une analyse de ces documents permet d'identifier les principales évolutions du paysage de la commune entre ces deux dates.



La commune de Lau-Balagnas a connu au cours du XX^e siècle, un ensemble d'évolutions paysagères qui sont à rapprocher des changements importants intervenus dans la société pyrénéenne en une période relativement brève. Ces changements sont liés aux évolutions des pratiques et des usages.

La situation géographique de la commune et sa proximité avec le petit centre urbain d'Argelès-Gazost a conduit au développement d'un ensemble pavillonnaire relativement étendu sur le contrefort du massif d'Arcizans – Saint-Savin. Un autre quartier pavillonnaire en bordure nord de la commune a vu le jour à proximité de la centrale hydro-électrique. Cependant, ce déploiement a épargné la plaine alluviale agricole soumise aux aléas du gave.

En parallèle, le développement du tourisme, qui a largement impacté la vie économique et sociale de la France depuis la fin de la seconde guerre mondiale, se lit fortement dans l'évolution des paysages de la commune. Trois vastes ensembles de camping s'y sont développés le long de l'axe routier principal aux dépens de terrains agricoles. La rive du gave est aussi devenue une zone vouée au sport et à la récréation depuis cette période. Cette évolution est également à mettre en lien avec l'activité thermique de la ville d'Argelès-Gazost qui génère une fréquentation importante en saison. Du point de vue agricole la plaine alluviale a conservé sa vocation principale. Des traces de remembrement sont visibles avec la constitution

de parcelles de grandes dimensions, mais la structure globale de l'ensemble est préservée. On voit cependant apparaître à partir de la fin du XX^e siècle de vastes bâtiments agricoles destinés à abriter le bétail et le fourrage. Par ailleurs, on assiste à l'abandon des pâtures situées en bordure immédiate du gave dans une zone inondable de Saligue, au profit d'une reprise forestière marquée dans ce secteur.

L'industrie, présente sur la commune avec l'hydro-électricité dès le début du XX^e siècle, se développe dans le paysage de la commune en bord de gave sur le secteur nord autour de la pisciculture. Elle marque profondément le paysage de ce secteur.

1.3.1 La progression de la forêt

La forêt sur la commune de Lau-Balagnas a subi plusieurs évolutions récentes dont la résultante est une progression globale bien que modérée. Cette progression du couvert forestier est liée à l'abandon de terrains agricoles sur les parties les plus pentues comme sur le Castet et le Barderou, mais également à la création de zones de récréation sur le Sailhet et les trois campings qui bordent la D 921 entre Sabathès et Balagnas. L'abandon de pâtures situées en bordure immédiate du gave dans une zone inondable de Saligue a également permis une reprise forestière marquée.

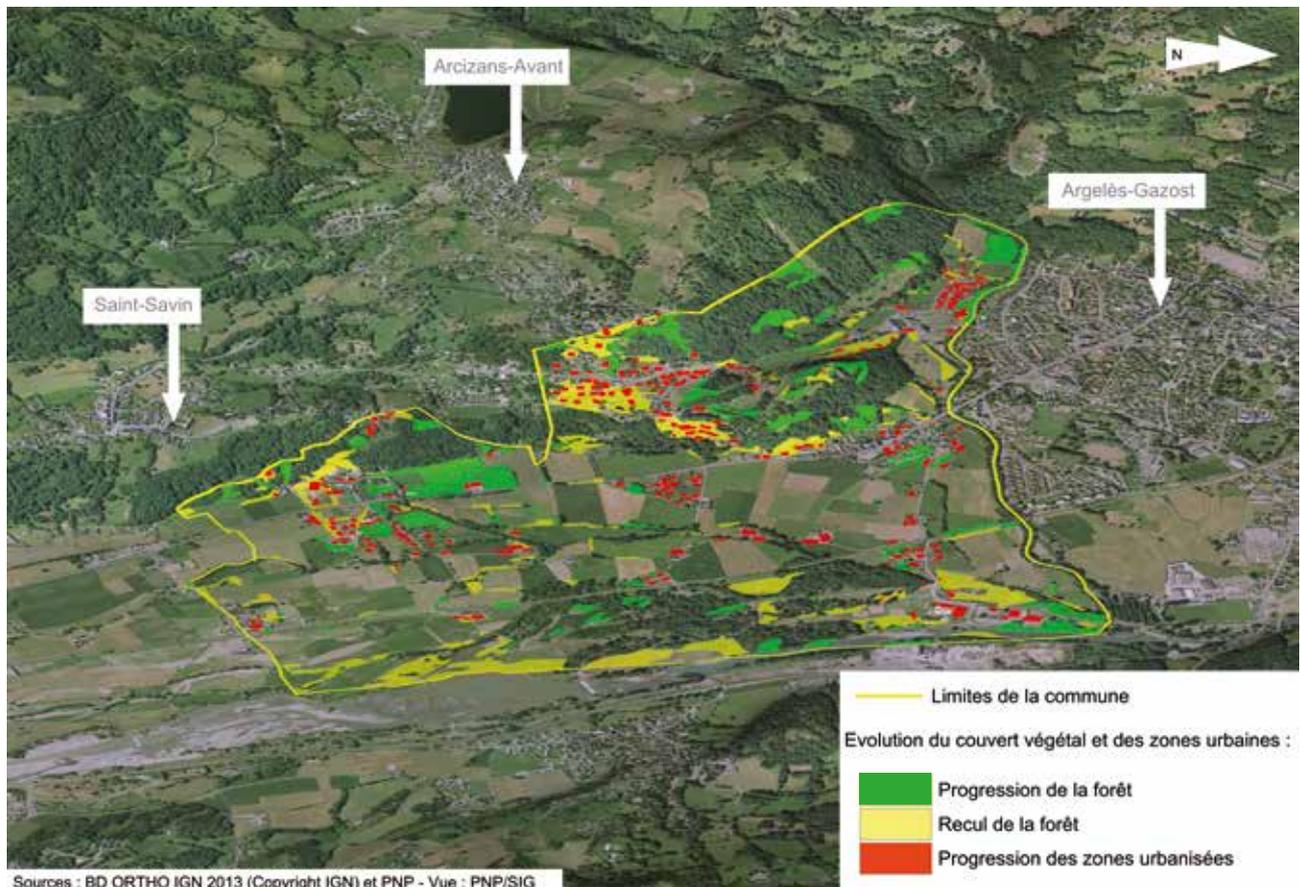
Cette augmentation globale de la surface forestière est néanmoins atténuée par une régression localisée, notamment sur les contreforts du massif d'Arcizans – Saint-Savin, en lien avec la mise en place d'un ensemble pavillonnaire. Le remembrement agricole des années 1960 à 1980 a vu la disparition de nombreuses haies et, avec elle, d'une certaine continuité forestière.

Enfin, l'épisode de crue torrentielle de 2013 a fortement remanié les abords du gave, notamment par la disparition de terrains forestiers mais aussi par des interventions de génie civil qui ont reconstitué les abords en prairies.

Figure 10

Analyse des photographies aériennes de Lau-Balagnas entre 1959 et 2013 montrant l'évolution de la forêt

Sources : BD ortho © IGN 2013
Carte PNP/SIG



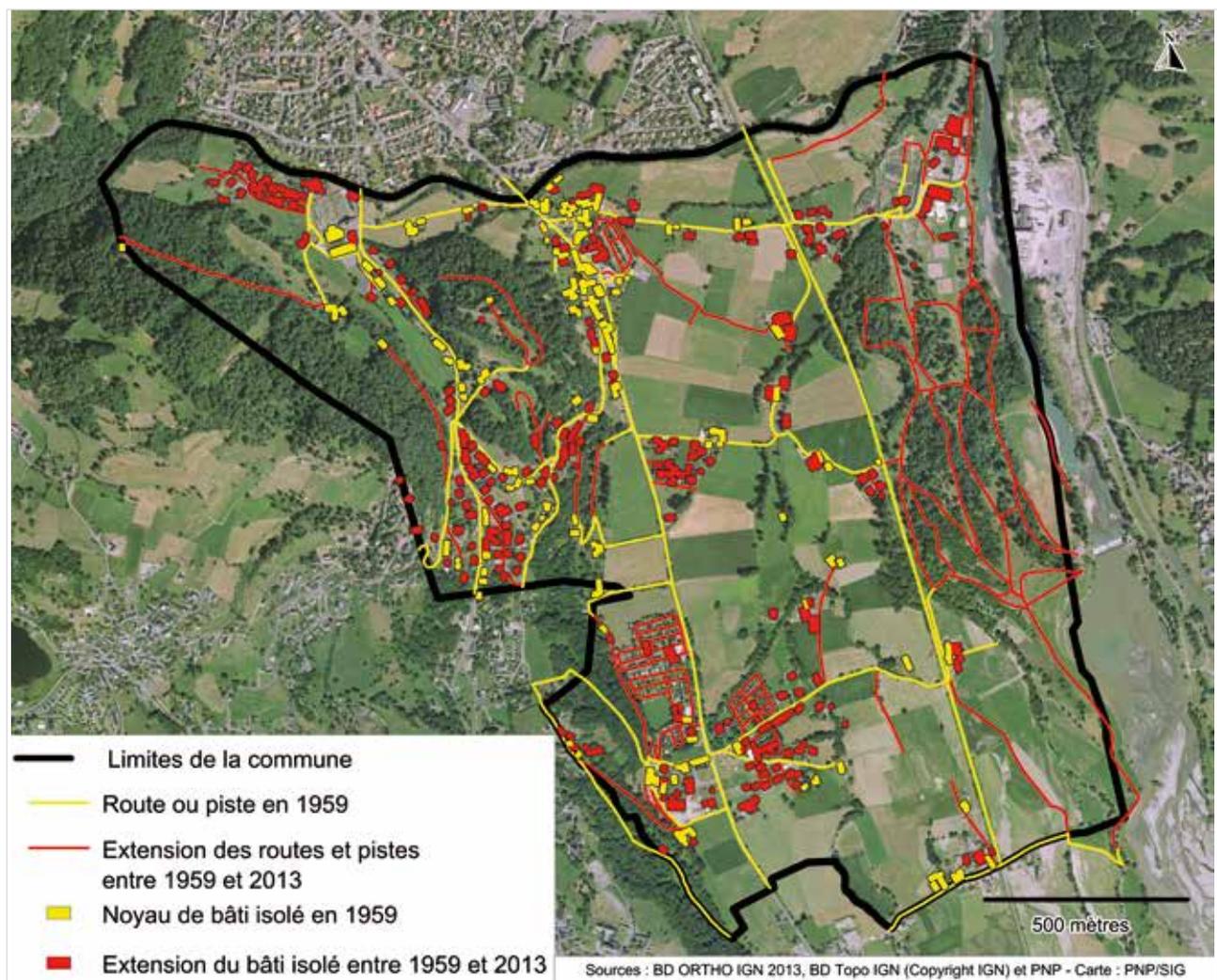
1.3.2 L'évolution des infrastructures

À partir du XIX^e et du début du XX^e siècle, des maisons de villégiature de style « thermal » s'installent sur le coteau exposé au levant dans les secteurs de Castet d'Avilac et de Sabathès. La construction d'une centrale hydro-électrique dans les années 1930 s'accompagne aussi de la construction de quelques maisons à usage industriel en contrebas du quartier de Castet. Les importantes modifications sociétales de la deuxième moitié du XX^e siècle auront des conséquences très visibles sur le paysage de la commune, en particulier du point de vue du patrimoine bâti. L'avènement du tourisme qui prend la suite de l'activité thermale impacte durablement le territoire avec la mise en place d'infrastructures de loisir et de récréation, principalement sur les terrains bordant le gave et dans la ripisylve. La création de sentiers permet un accès plus important à cette zone. En parallèle, l'accueil de visiteurs implique la construction de vastes aires de camping qui se développent le long de la D 921 sur d'anciens terrains à vocation agricole. La proximité de centres urbains comme Argelès-Gazost et Lourdes et leur accessibilité accrue provoquent également une intensification du bâti pavillonnaire. Bien qu'il épargne majoritairement la plaine alluviale, ce dernier se développe largement en balcon sur le contrefort du massif boisé le long de la route de Saint-Savin, ainsi que de façon plus dense en limite nord de la commune aux alentours du complexe hydro-électrique.

Figure 11

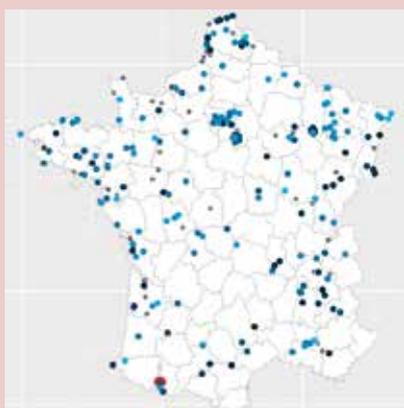
Analyse des photographies aériennes de Lau-Balagnas entre 1959 et 2013 montrant l'évolution des infrastructures

Sources : BD ortho © IGN 2013
Carte PNP/SIG



Dossier

Le programme STOC



Localisation station 291 des 199 stations STOC suivies de 2008 à 2011.

Source : <http://crbpo.mnhn.fr/>

Sensibiliser et agir pour conserver la biodiversité suppose de connaître les espèces, leurs milieux, leurs évolutions. C'est l'ambition que s'est fixé le programme STOC : Suivi Temporel des Oiseaux Communs au travers de la réalisation d'inventaires standardisés et répétés des populations d'oiseaux communs.

Ce standard d'inventaire partagé à un niveau national et européen permet de connaître, à l'échelle d'un continent, les fluctuations et les tendances d'évolution des populations d'oiseaux communs. Il constitue depuis 1989 une référence en terme de sciences citoyennes.

La commune de Lau-Balagnas, consciente des enjeux liés à la préservation de la nature, a accepté la mise en place d'un site d'observation STOC sur son territoire.



Parc national des Pyrénées - Secteur de Cauterets

N. Laffeuillade – Parc national des Pyrénées

La station 291 de la commune de Lau-Balagnas

Située au cœur du Sailhet, la station 291 fut choisie à la suite d'une série de comptages au chant qui commencèrent avec le Parc national en 2007. Située à quelques centaines de mètres du gave dans la partie forestière composée de fourrés denses, cette station est l'objet d'un inventaire méticuleux. Depuis une première campagne de capture en 2011, chaque année au printemps, durant cinq journées, les agents du Parc national capturent dans leurs filets les passereaux du Sailhet avant de les relâcher, indemnes.

Le protocole STOC

La méthode consiste à déployer une quinzaine de filets de telle sorte qu'ils cloisonnent différents passages forestiers. Mesurant quinze mètres de long et allant jusqu'à quatre mètres de hauteur, ils sont installés dans des couloirs aménagés pour circuler autour des filets. De six heures du matin à midi, les filets sont déployés et visités chaque demi-heure pour démailler les oiseaux capturés.

À chaque oiseau pris, on détermine l'espèce, le sexe, l'âge, la mesure de l'aile, son poids, son adiposité, l'heure du relâcher et des observations éventuelles (plaques incubatrices, état général, usure des ailes,...). Enfin l'oiseau est bagué puis relâché.

Les résultats à une échelle globale

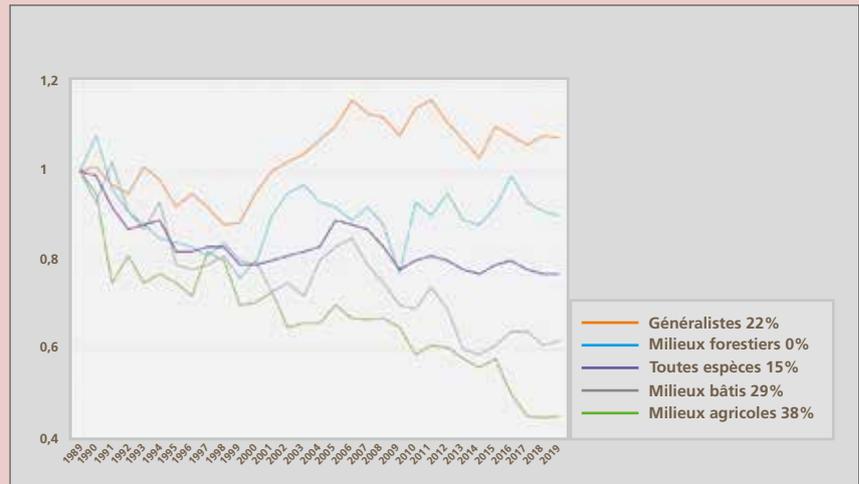
L'indice d'abondance des adultes est un bon indicateur de l'état des populations européennes d'oiseaux communs. Ces abondances varient en fonction de nombreux facteurs tant locaux tels que le paysage en place et l'intensité des activités humaines, que global, comme le changement climatique. Afin d'analyser l'évolution dans le temps de l'abondance des populations, les oiseaux sont répartis en fonction de leur préférence écologique en quatre grandes catégories :

- Les oiseaux dits « généralistes », c'est-à-dire qui peuvent s'accommoder de différents types de milieux comme la Mésange charbonnière ;
- Les oiseaux qui vivent plutôt en contexte agricole comme le Faucon crécerelle ;
- Les oiseaux qui fréquentent préférentiellement les milieux urbains ou bâtis comme l'Hirondelle de fenêtre ;
- Les oiseaux qui dépendent du milieu forestier comme le Pic épeiche ou la Grive musicienne.

Les résultats acquis sur cette base depuis 1989 montrent une régression générale des populations d'oiseaux communs à l'échelle nationale avec notamment un recul de 38 % des espèces agricoles et un recul de 24 % des espèces liées au bâtis. Seules les espèces dites généralistes semblent se maintenir ou être en légère progression comme l'illustre la figure suivante :

Figure a

Évolution dans le temps de l'indice d'abondance des populations d'oiseaux en fonction des milieux qu'ils fréquentent

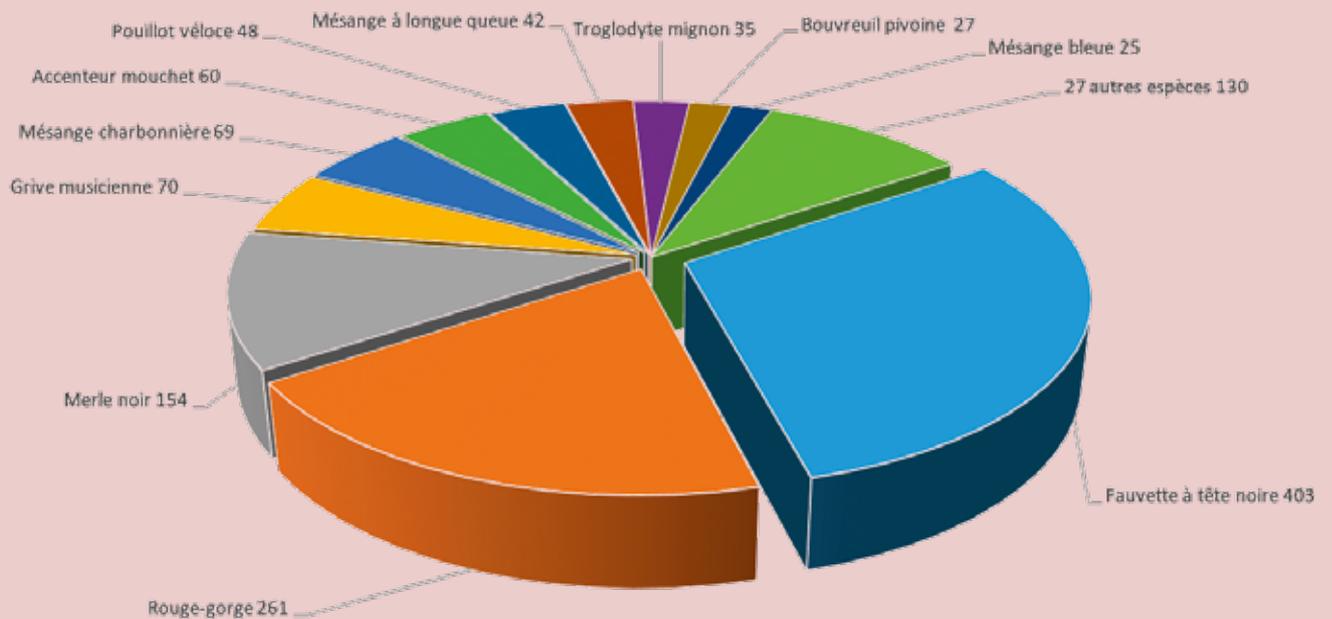


Les résultats sur le territoire communal

Chaque journée de STOC se concrétise par le baguage d'une soixantaine de passereaux, soit en moyenne 300 oiseaux chaque année. Vingt-neuf espèces ont été capturées parmi lesquelles vingt et une ont été capturées dans 20% des autres sites de capture. Le schéma représente la proportion de capture des principales espèces répertoriées à Lau-Balagnas.

Figure b

Nombre d'oiseaux bagués par espèce. Parc national des Pyrénées - secteur de Cauterets





Rouge gorge du Sailhet, Grive musicienne du Sailhet

E. Boyer - Parc national des Pyrénées, M. Boyer

Une importante communauté d'espèces nicheuses

11 Plaque incubatrice : peu après la ponte, la femelle, mais aussi parfois aussi le mâle, perd des plumes pectorales. Cette mue dégage une ou plusieurs plaques incubatrices. Ces zones de peau nue, richement vascularisées, sont mises en contact avec les œufs et facilitent le transfert de la chaleur.

En fonction de la présence de jeunes et de l'observation des plaques incubatrices¹¹ chez les adultes, il est possible de reconnaître l'aspect « nicheur certain » ou bien « nicheur à proximité » ou encore « en transit » ou enfin « migrateur » des espèces observées. Au Sailhet, vit une communauté de dix-sept espèces « nicheuses certaines » et six espèces « nicheuses à proximité ». Seulement trois étaient en transit et trois en migration. Le Sailhet constitue donc un site d'une grande richesse d'oiseaux nicheurs au printemps, avec vingt-trois espèces de passereaux que les visiteurs du site peuvent entendre et voir. Cette réalité ne doit pas masquer le fait que la reproduction peut être très différente d'une année sur l'autre. A ce titre, le Merle noir, la Fauvette à tête noire ainsi que le Rouge gorge semblent tirer le plus profit des conditions offertes aux Sailhet.

Le taux de retour

Le taux de retour correspond à la proportion des oiseaux capturés une année et recapturés l'année suivante. Il renseigne donc sur la survie hivernale et la fidélité des individus à leur site de reproduction ou de naissance. Ce taux de retour toutes espèces confondues est souvent supérieur à la moyenne nationale. Dans les cas de la Fauvette à tête noire et du Rouge gorge ce sont surtout les jeunes qui sont concernés. Ceci témoigne sans doute d'une fidélité à leur lieu de naissance supérieure à la moyenne observée pour ces deux espèces, en France métropolitaine.



Rôle écosystémique du Sailhet entre promeneurs, parapentistes, agriculteurs....

M. Boyer

Proposition de gestion du site

Le site du Sailhet a révélé son intérêt en terme de biodiversité, mais il a aussi montré ses faiblesses. La mosaïque des micro-habitats que sont les fourrés, les arbres hauts, les petites clairières, les arbres morts, est autant de stades intermédiaires d'évolution vers un milieu naturel forestier. Chacun porte un certain nombre d'espèces propres qui cohabitent, étant donné la faible superficie du lieu. Rossignol philomèle et Bouscarle de Cetti de moins en moins capturés ont besoin des buissons. Buse variable, Milan noir, Milan royal et Épervier utilisent pour nicher les arbres hauts. Grimpereau des jardins, Pic épeiche, et Pic épeichette se nourrissent des insectes xylophages qui mangent le bois. Cette grande diversité doit s'accompagner d'une réflexion de gestion et ne peut être le seul fait des nombreux utilisateurs du site en fonction de leurs besoins.

- Il conviendrait de mettre en place un mode de gestion (associatif, participatif, communal) dont les actions auraient pour seul but de sauvegarder la mosaïque de milieux en place au profit de la diversité des oiseaux qui y vivent.

2. Les milieux et les espèces

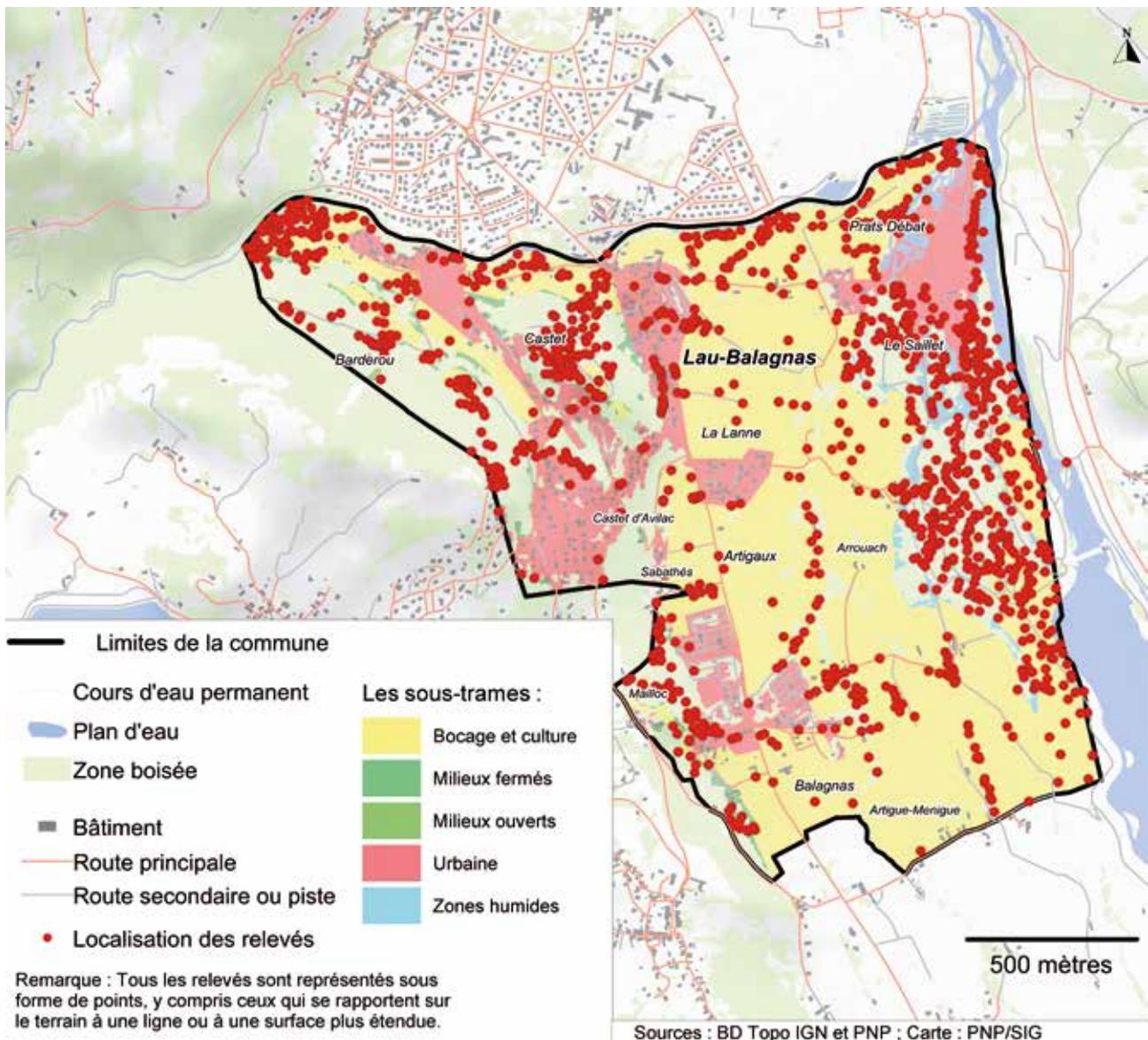
Du début de l'année 2015 à la fin de 2018, les agents du Parc national et les partenaires du programme ABC ont parcouru la commune pour réaliser des inventaires (ensemble d'observations) sur les espèces et les habitats.

Pour mémoire, une observation comprend quatre informations de base : le nom scientifique de l'espèce observée, la date, le lieu et le nom de l'observateur. La figure 12 illustre la localisation de toutes les observations naturalistes réalisées durant cette période.

Figure 12

Carte synthétique de la localisation des observations sur la commune de Lau-Balagnas

Sources : BD Topo IGN et Parc national des Pyrénées.
Carte : PNP/SIG.



12 Les **observations naturalistes** effectuées sur le terrain peuvent être de plusieurs types : **ponctuelles** lorsqu'elles sont très localisées dans l'espace (quelques mètres carrés), **surfaciques**, c'est-à-dire, relativement étendues d'un point de vue spatial (plusieurs dizaines de mètres carrés à plusieurs centaines), ou encore **linéaires**. Pour des raisons de simplification et de lisibilité de la figure, chaque observation naturaliste a été ramenée à un point situé au centre de l'observation d'origine.

Au total, 5 826 observations¹² étaient disponibles sur la commune à l'issue du programme ABC, ce qui en fait une des communes les plus prospectées à ce jour à l'échelle du Parc national des Pyrénées.

Sur les 296 hectares de la commune de Lau-Balagnas, la trame des milieux ouverts en représente 0,2%. Une seule observation a été réalisée dans cette trame, lui donnant un caractère extrêmement anecdotique. C'est la raison pour laquelle seulement quatre trames sont étudiées.

Une des quatre trames présentes sur Lau-Balagnas rassemble à elle seule 63% des observations réalisées sur la commune comme l'illustre la figure 13.

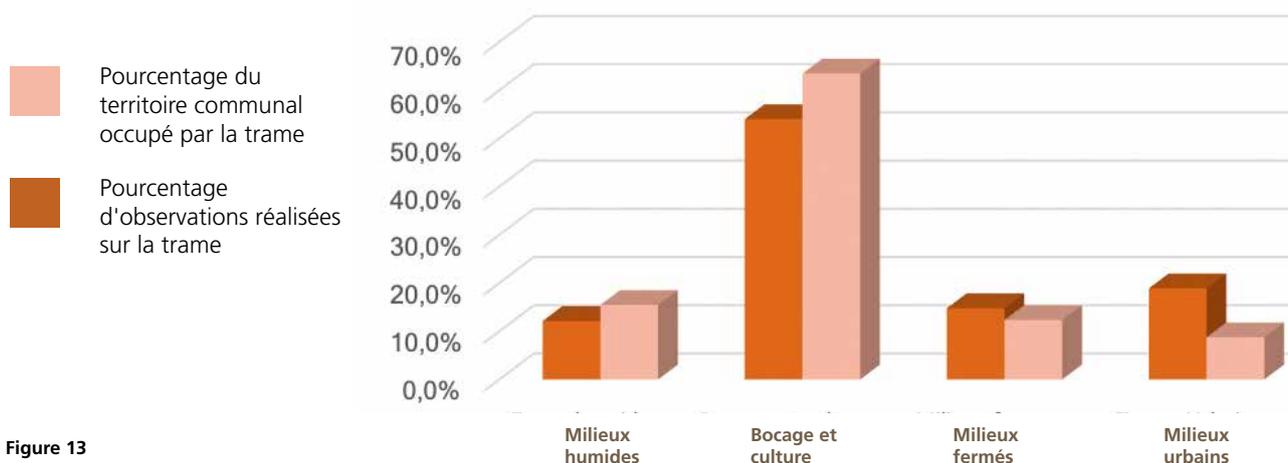


Figure 13

Histogramme de comparaison entre la surface occupée par les trames à l'échelle de la commune et le nombre d'observations réalisées dans chacune d'elles

Sources : Parc national des Pyrénées.

Dans le détail, 3 696 observations ont été réalisées dans la trame des milieux ouverts de fond de vallée (bocage, cultures, prairies), 719 dans la trame des milieux boisés (formations denses d'arbres et d'arbustes), 901 dans la trame des milieux humides (cours d'eau, lac et tourbières) et 509 pour la trame des milieux minéraux (falaises et pierriers). La sur-représentation des observations naturalistes dans la trame « bocage et culture » s'explique par le fait que ce sont les milieux les plus étendus spatialement (54% du territoire communal).

Les milieux humides représentent une bien plus faible superficie (12% du territoire communal). Néanmoins, compte tenu du potentiel de diversité biologique propre à ces milieux, les naturalistes y ont déployé un bon effort de prospection en y réalisant plus de 15% des observations totales.

L'ensemble des observations, toutes trames confondues, a permis d'identifier un total de **1 345 espèces** différentes sur la commune, dont **726 de faune**, **461 de flore** et **158 de fonge**.

13 L'estimation du **niveau de connaissance** des groupes est établie dans un premier temps sur la base de modèles statistiques appelés modèles de Clench. Dans un second temps, une validation des niveaux proposés par le modèle est réalisée par les experts naturalistes. Dans le cadre du programme ABC, on distingue trois niveaux de connaissance : faible pour un niveau de connaissance estimé du groupe compris entre 0 et 20%, moyen entre 20 et 50% et élevé pour 50% et plus.

Le tableau 1 suivant présente de façon synthétique les résultats quantitatifs en fonction des différents groupes étudiés, tels qu'ils ont été définis page 6. Le tableau contient également une estimation du niveau de connaissance¹³ de ces groupes.

Huit groupes bénéficient d'un niveau de connaissance élevé, c'est-à-dire pour lesquels plus de 50% des espèces potentiellement présentes sur le territoire ont été effectivement observées. Trois groupes affichent un niveau de connaissance moyen et cinq autres un niveau de connaissance faible. Les niveaux moyens voire faibles de connaissance atteints pour certains groupes peuvent s'expliquer par deux raisons principales. Tout

Tableau 1

Présentation synthétique des résultats d'inventaires par groupe taxonomique et estimation du niveau de connaissance

Source : Parc national des Pyrénées

GROUPES	Sous-groupes	Nombre d'espèces (espèces patrimoniales ¹⁴)	Estimation du niveau de connaissance
MAMMIFÈRES		15 (7)	★★★
OISEAUX		91 (86)	★★★
AMPHIBIENS		5 (5)	★★
REPTILES		5 (5)	★★★
POISSONS		2 (2)	★
INVERTÉBRÉS	Rhopalocères (papillons de jour)	48	★★★
	Hétérocères (papillons de nuit)	117 (7)	★★
	Arachnides	192	★★★
	Coléoptères	172 (6)	★★
	Orthoptères	25 (2)	★★★
	Odonates	3	★
	Autres invertébrés	51 (2)	★
PLANTES À FLEURS ET FOUGÈRES		394 (13)	★★
MOUSSES AU SENS LARGE (Bryophytes)		67	★★★
CHAMPIGNONS		67 (1)	★
LICHENS		91	★

14 Les espèces dites **patrimoniales** comprennent les espèces protégées, les espèces déterminantes ZNIEFF et les espèces inscrites sur la liste rouge UICN de quasi-menacées (NT) à l'état de danger critique (CR).

★ Faible ★★ Moyen ★★★ Élevé

d'abord, le temps de prospection imparti aux naturalistes pour réaliser les inventaires étant limité, un déficit de prospection de certains groupes peut apparaître. Ce déficit sera d'autant plus grand que le nombre d'espèces potentiellement observables dans le groupe est important.

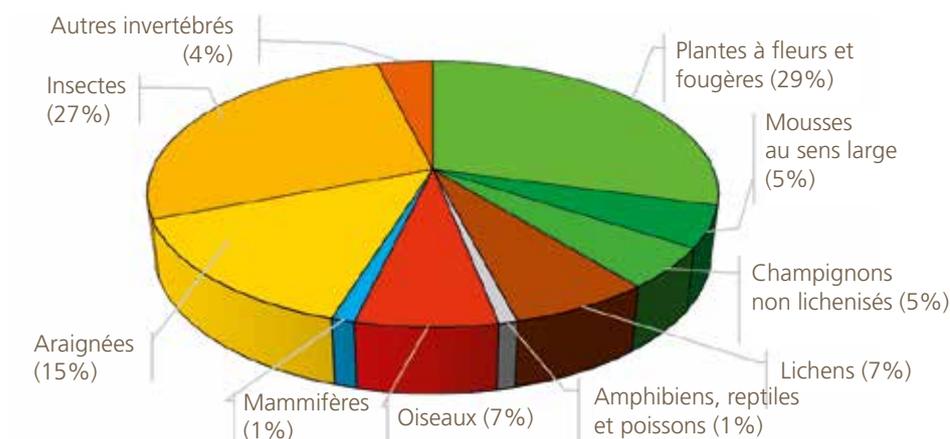
En effet, il est plus facile d'arriver à un niveau de connaissance élevé pour des groupes dont le nombre d'espèces maximum observables est faible. C'est le cas des mammifères qui comptent au maximum une quinzaine d'espèces sur le territoire étudié, alors que les champignons en comptent plusieurs milliers.

Le nombre d'espèces observées dans les différents groupes est également illustré par la figure 14. Celle-ci montre la proportion relative des différents groupes étudiés les uns par rapport aux autres.

Figure 14

Diagramme de la contribution des différents groupes d'espèces étudiés à la biodiversité totale observée à Lau-Balagnas

Source : Parc national des Pyrénées



Deux groupes contribuent à eux seuls pour 75% de la biodiversité totale observée sur la commune : les plantes à fleurs et fougères pour 29% et les invertébrés pour 46% (araignées, insectes et autres invertébrés). Viennent ensuite deux groupes qui représentent environ 7% chacun : les oiseaux et les lichens. Puis mousses et lichens à hauteur de 5% chacun. Les autres groupes contribuent à hauteur des 1% restants.

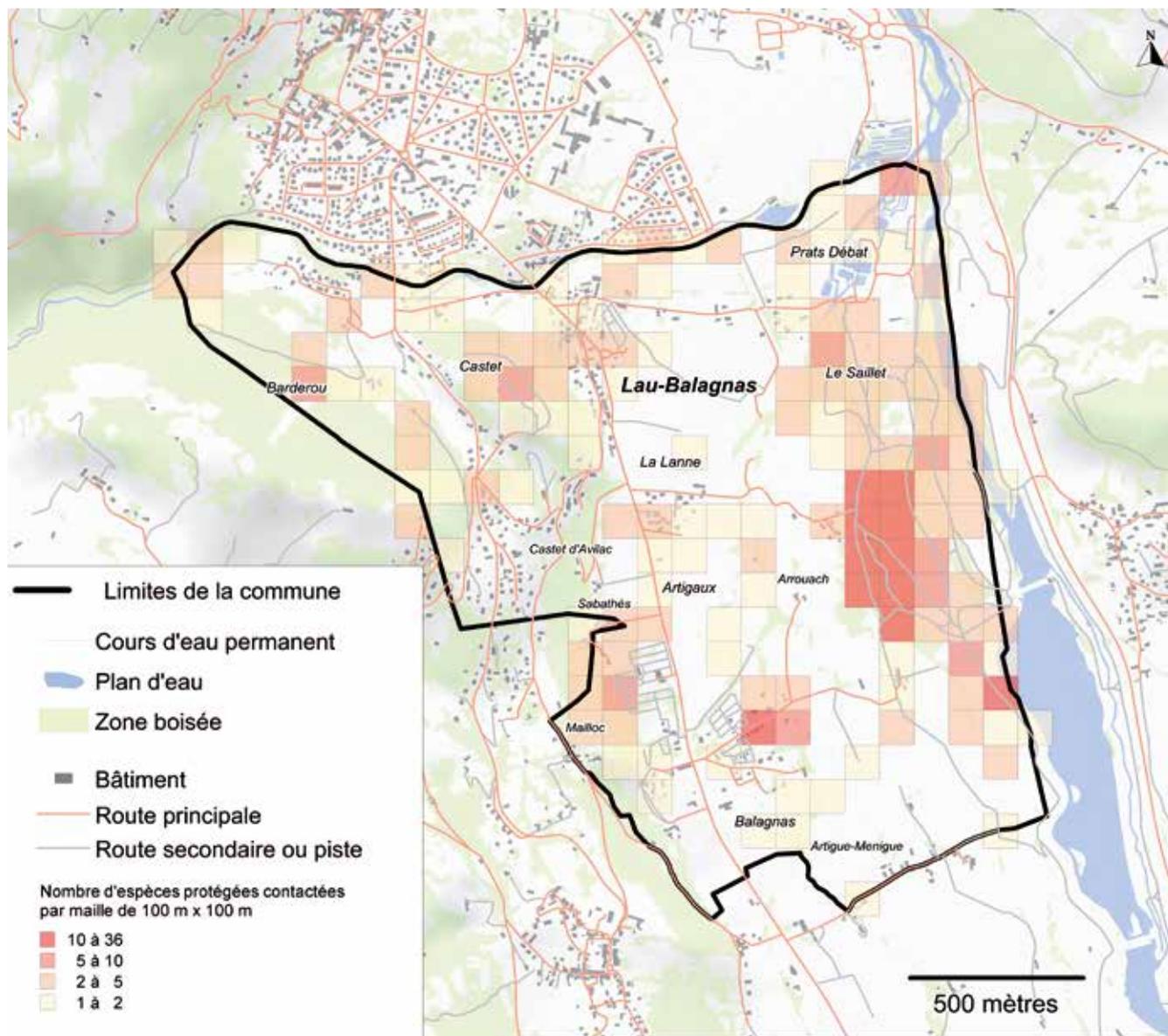
15 Le statut d'**espèce protégée** est régi par le code de l'environnement (article L 411-1 et suivants) qui précise notamment qu'il est interdit de détruire ou de transporter tout ou partie d'une espèce protégée y compris le milieu de vie de celle-ci.

Parmi les 1345 espèces de faune et de flore observées, 136 espèces bénéficient d'un statut de protection qui leur confère une portée réglementaire¹⁵. La figure 15 présente de façon synthétique les secteurs de la commune les plus riches en espèces de faune et flore protégées, compte tenu des prospections réalisées. Le territoire communal a été découpé en mailles de 100 mètres par 100 mètres. L'intensité de la couleur des mailles est proportionnelle au nombre d'espèces protégées présentes dans la maille. Certaines de ces espèces, comme le Chardonneret élégant ou la Couleuvre vipérine, sont décrites dans la suite du document sous forme de notices. Il est à noter que la fonge ne bénéficie pas encore à ce jour de liste d'espèces protégées.

Figure 15

Carte synthétique de la localisation des espèces ayant un statut de protection sur la commune de Lau-Balagnas.

Source : BD Topo IGN et Parc national des Pyrénées
Carte : PNP/SIG :

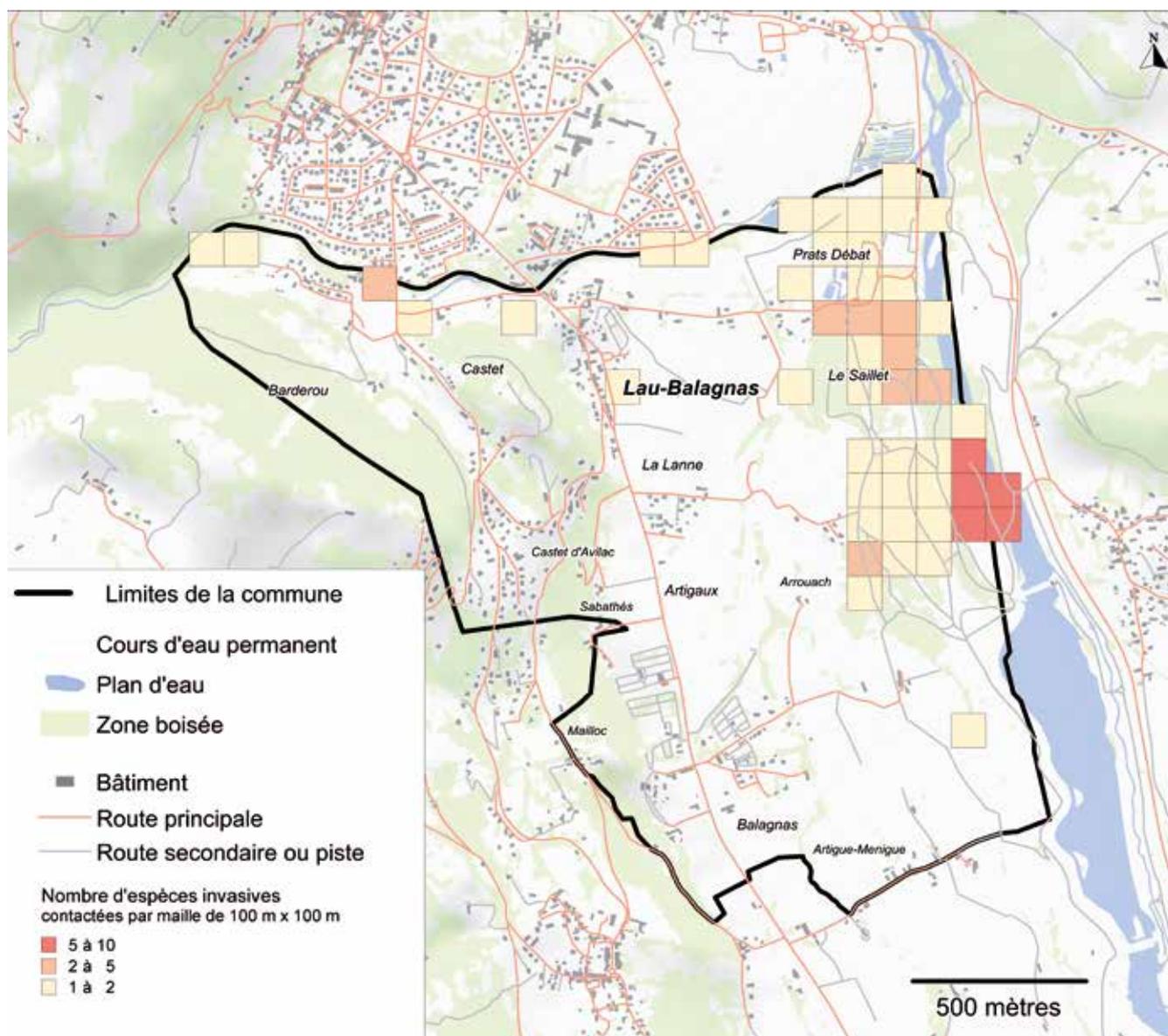


Outre les espèces protégées, il est important de veiller à prendre en compte les espèces exotiques envahissantes. Sur Lau-Balagnas, ce problème concerne notamment la flore. Certaines espèces, comme la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), seront décrites dans la suite du document. La figure 16 présente de façon synthétique et quantitative les secteurs de la commune où se rencontrent les espèces exotiques envahissantes de flore.

Figure 16

Carte synthétique de la localisation des espèces exotiques envahissantes de flore sur la commune de Lau-Balagnas.

Source : BD Topo IGN et Parc national des Pyrénées
Carte : PNP/SIG :



Parmi les centaines d'espèces inventoriées sur le périmètre communal, quelques-unes sont illustrées et commentées dans ce document sous forme de notices dont l'architecture est présentée ci-dessous.

Les espèces qui sont présentées ont été retenues en raison de :

- leur caractère patrimonial (espèces bénéficiant d'un statut de portée réglementaire ou de rareté : ZNIEFF, liste rouge UICN),
- leur caractère **esthétique**,
- en raison d'un trait écologique ou comportemental particulier qui relève de l'**anecdotique**,
- ou encore du fait de leur **caractère envahissant**.

Le motif qui a présidé au choix de l'espèce est précisé en introduction de chaque notice.

Nom gascon

La Loutre d'Europe - « loira, luèira »
Lutra lutra

PATRIMONIALE	Taille : 60 à 80 cm (hors queue)	Observation : toute l'année
---------------------	---	------------------------------------

Certainement l'un des mammifères les plus discrets vivant à Lau-Balagnas, la Loutre d'Europe ou loutre est exclusivement liée aux cours d'eau et à leurs berges. Vous pourrez repérer indirectement sa présence par les indices qu'elle laisse sur son passage (traces diverses et notamment épreintes dont les individus se servent pour marquer leur territoire). Son régime alimentaire est majoritairement composé de poissons, mais aussi de batraciens et de crustacés.

Autrefois considérée comme une espèce nuisible, la population française de loutres a considérablement diminué au cours du XX^e siècle. Les raisons de ce déclin sont multiples, mais le piégeage pour la fourrure réputée de l'animal ainsi que l'altération des milieux aquatiques (raréfaction et pollution de l'eau) sont les deux éléments prépondérants. Aujourd'hui protégée, la loutre regagne rapidement du territoire mais reste une espèce menacée.



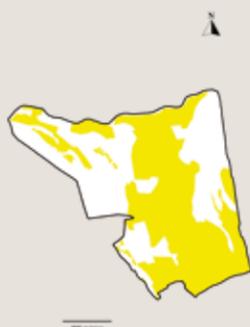
P. Lláms - Parc national des Pyrénées, réalisé en captivité

Les notices des espèces inventoriées comprennent une photographie ainsi qu'un court texte descriptif.

En complément, la liste exhaustive des espèces observées est reportée en annexe.



2.1. Les milieux de bocages et de cultures



Cette trame est la plus étendue sur la commune de Lau-Balagnas et représente 54% de la superficie. Elle occupe toute la plaine alluviale. Les activités qui y sont associées n'ont pas cessé du fait de la qualité des sols et de la facilité d'exploitation. Le maintien d'un système de haies entretenues dans la partie sud est lié à la protection des brises de vallée et des crues du gave de Pau.

63% des observations totales réalisées par les naturalistes ont été effectuées sur cette trame. La presque totalité des espèces de rapaces observés, tout comme une majorité des sauterelles, papillons et araignées recensés, fréquentent cet espace.

Figure 17

Photographies aériennes de La Lanne en 1959 et en 2016.

Sources : IGN 1959 et BD ortho@ IGN 2010.



➤ 2.1.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables

Cette trame occupe la plus grande partie de la commune. La plaine alluviale du gave de Pau est propice aux activités agricoles et aux cultures.

Des prairies de fauche sont présentes et accueillent une belle diversité d'espèces, dont certaines sont caractéristiques de ces prairies peu piétinées. Des végétations de prairies pâturées sont présentes sur le Castet. Lorsque le sol est moins épais, sur le haut de la butte ci-dessous par exemple, la terre est moins fertile et la végétation devient typique d'une végétation de pelouse des sols acides. Sur le haut de la butte, la roche affleure, et des groupements de plantes annuelles acidiphiles apparaissent.

1 *Prairies pâturées et pelouses vers Le Castet*

2 *Prairies de fauche dans la plaine alluviale et vers Le Castet.*

CBNPMP / F. Laignaud

1 | 2



Sur le haut de la butte des Pouey, des zones pâturées, anciennes pelouses, sont en cours de fermeture : se développent des landes à fougères, des zones de fourrés à prunelier (*Prunus spinosa*), des petites surfaces de landes. Une de ces pelouses exposée vers le sud, bien envahie par des buissons, laisse paraître un résidu de végétation thermophile : végétation des zones chauffées par le soleil.

Dans la plaine, de vastes étendues semblent être uniquement vouées au pâturage. Les sols, composés de roches et de maigres alluvions portées par le gave, sont peu fertiles. La végétation présente dans ces vastes étendues est intermédiaire entre la végétation de pelouse et de prairie. En effet les pelouses sont des végétations qui se développent sur les sols pauvres en matière organique, peu fertiles. Les pelouses de Lau-Balagnas ont cette caractéristique de se trouver en mosaïque avec des pelouses à plantes annuelles originales de milieux acides. Par endroit, particulièrement

1 *Communauté à annuelles acidiphiles*

2 *Prairies pâturées et pelouse dans la plaine, vers le Sailhet*

CBNPMP / F. Laignaud

1 | 2





Communauté de messicoles dans une parcelle cultivée.

CBNPMP / F. Laignaud



là où le sol est encore marqué par la crue de 2013, les annuelles ont un recouvrement important.

Ces prairies et pelouses sont entrecoupées de haies et sont composées de frênes et de noisetiers.

Certaines terres sont labourées et cultivées. L'année où ces inventaires ont été réalisés, une parcelle de céréales était couverte d'une communauté de plantes messicoles, annuelles des moissons, dominée par le Coquelicot.



> 2.1.2. Flore représentative ou remarquable



L. Nédélec - Parc national des Pyrénées

L'Orchis brûlé

Neotinea ustulata

ESTHÉTIQUE | Taille : 10 à 30 cm | Floraison : avril à juin

Cette orchidée sauvage possède à sa base des feuilles oblongues d'un vert-bleuté. Les fleurs blanches tachées de pourpre sont regroupées en un épi ne dépassant pas 10 cm de long porté par une tige cylindrique. L'inflorescence comprend un grand nombre de fleurs, épanouies à la base mais restant longtemps en boutons brun-pourpre vers le sommet, lui donnant un aspect brûlé qui confère son nom à l'espèce. La pollinisation de l'Orchis brûlé, et donc sa reproduction, est assurée par des insectes (abeilles, mouches...) attirés par de subtiles odeurs de miel et de vanille que dégagent les fleurs.

L'espèce affectionne les milieux ouverts comme les prairies ou les pelouses. Le pâturage extensif reste le meilleur moyen d'assurer la pérennité de l'espèce.

Le Coquelicot - « roseta »

Papaver rhoeas

ESTHÉTIQUE Taille : 20 à 60 cm Floraison : mai à juillet

Avec ses grandes fleurs rouges aux quatre pétales comme chiffonnés, le Coquelicot est une des fleurs les plus connues. Cette belle plante est liée aux céréales. Elle est annuelle et pousse dans les sols fraîchement remués. Sa croissance rapide lui permet de faire ses graines avant les moissons : on la dit messicole. Originaire du Moyen-Orient, le Coquelicot a voyagé clandestinement vers l'Europe, dissimulé parmi les graines de céréales des premiers paysans. Le Coquelicot a été très commun dans les champs, puis comme les autres plantes messicoles, il a fortement régressé avec la généralisation des herbicides et l'amélioration du tri des semences. Il a néanmoins développé des résistances qui lui permettent d'être de nouveau présent en colonisant les bords de champs et les talus routiers.

Le Coquelicot fait partie des pavots. Il a des propriétés actives. Ses pétales sont utilisés comme sédatif léger. Les jeunes feuilles du Coquelicot peuvent aussi être mangées crues ou cuites.



P. Dunoguez - Parc national des Pyrénées

➤ 2.1.3. Champignons représentatifs ou remarquables



CBNPMP / C. Hamnoire



CBNPMP / C. Hamnoire

Hygrocybe psittacina & *Hygrocybe glutinipes*

ESTHÉTIQUE Taille : 1 à 6 cm **Observation** : août à novembre selon précipitations

Le genre *Hygrocybe* est un genre assez facile à détecter même pour un amateur, grâce à ses lames typiquement épaisses espacées et ses couleurs souvent vives. Au sein de ce genre, les espèces sont toutes plus ou moins sensibles aux excès de phosphates et de nitrates dans une moindre mesure, qui les font rapidement disparaître. On qualifie ces organismes d'oligotrophiles. Aussi, ce genre est-il en déclin généralisé en raison de la raréfaction des prairies non fertilisées (chimiquement ou naturellement). Particulièrement lents à s'installer, ils sont par conséquent de bons indicateurs de prairies naturelles anciennes et peu perturbées. Ces deux espèces ne sont pas les plus sensibles mais, observées en compagnie d'autres oligotrophiles telles que *Dermoloma pseudocuneifolium* et *Ramariopsis kunzei*, leur rencontre invite à poursuivre les observations dans cette prairie du lieu-dit Barderou, dont la gestion actuelle par pâturage ovin et bovin très extensif semble favorable à un enrichissement du cortège de champignons.

➤ 2.1.4. Faune représentative ou remarquable

Le Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

PATRIMONIAL Taille : 12 cm **Nidification** : avril à août

Oiseaux aux couleurs vives et au chant clinquant, son bec conique et pointu lui permet d'extraire les graines de plantes comme les pissenlits et les chardons, qu'il affectionne particulièrement, ou de prélever les semences d'arbres. Ce passereau est présent en basse vallée, souvent près des habitations, dans les jardins et les terrains agricoles, rarement au-delà de 1 500 m d'altitude. Il s'observe toute l'année, et après la reproduction, se déplace en bande. Comme d'autres passereaux granivores, il a subi un déclin marqué de ses effectifs en France (- 40% sur 10 ans) et a été classé « vulnérable » sur la liste rouge nationale. Cette situation est due principalement à la modification des pratiques agricoles, l'intensification des cultures, l'uniformisation des paysages, le recul des jachères et des chaumes hivernaux qui constituent une importante source d'alimentation.



F. Reisdörffer - Parc national des Pyrénées



L'Argiope frelon ou Epeire fasciée

Argiope bruennichi

ESTHÉTIQUE, ANECDOTIQUE Taille : 7 à 22 mm Observation : juillet à octobre

C'est une des plus grosses araignées à toile géométrique connue de la région. Elle est largement répartie en France et en Europe. Elle affectionne les prairies, les tourbières mais aussi tous les fossés herbeux. Elle tisse sa toile robuste assez près du sol où elle capture essentiellement des criquets et sauterelles ainsi que les autres insectes volants dans cette strate de végétation. La femelle peut atteindre 2 cm de longueur sans les pattes. C'est une redoutable prédatrice rapide et agile qui se jette sur ses proies pour les emmailloter très rapidement ; une fois momifiées, elles n'ont plus d'échappatoire. Le mâle, quant à lui, est trois fois plus petit que la femelle ; il finit assez souvent dévoré, pris pour une proie parmi d'autres.

Le Citron

Gonepteryx rhamni

ESTHÉTIQUE Taille : 25 à 55 mm Observation : mai à août

Ce papillon très commun est facilement observable. Ses ailes découpées en forme de feuille sont jaune citron chez le mâle et jaune clair tirant sur le vert chez la femelle. Un point brun à rouge orne chaque aile vers le milieu. À l'état adulte (imago), le Citron hiverne, accroché à la végétation, pour passer la mauvaise saison. Pour ce faire, le Citron secrète un « antigel » naturel qui protège son corps et ses cellules des rigueurs de l'hiver. Dès le début du printemps, on peut l'apercevoir à nouveau voltigeant dans les prairies, à la recherche de nourriture et d'un partenaire. Les œufs pondus au début du printemps sont jaunes à vert clair. Ils éclosent pour donner des chenilles vertes qui se transforment en imago vers juin-juillet. Si on les dérange ou les capture, ils tombent dans un état cataleptique de mort apparente.



Le Renard roux

Vulpes vulpes

ANECDOTIQUE Taille : 60 à 90 cm de long Observation : toute l'année

Le Renard est un mammifère de la famille des canidés. Il est carnivore à tendance omnivore et se nourrit bien volontiers de baies à l'automne et au début de l'hiver. Sa répartition géographique est vaste, si bien qu'il a colonisé la quasi-totalité de l'hémisphère nord où on le trouve aussi bien en plaine qu'en montagne. La saison des amours a lieu en janvier-février. La femelle mettra bas entre 4 à 6 renardeaux dans un terrier après environ 50 jours de gestation. Les renardeaux ne découvriront le monde extérieur que 4 semaines après leur naissance.

Loin des idées reçues, le Renard roux peut être un allié de choix pour le monde agricole. C'est un excellent auxiliaire des cultures. Il consomme en effet de nombreux petits rongeurs dont il contribue à réguler naturellement les populations. Malheureusement, son aide précieuse est encore trop souvent ternie par sa mauvaise image et le fait qu'il se nourrisse également de nombreuses autres espèces, notamment d'oiseaux. Il entre ainsi parfois en concurrence avec l'homme, ce qui lui vaut d'être classé comme Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts (ESOD) pratiquement partout en France.

Les milieux de bocages et de cultures



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Lau-Balagnas

À l'échelle des paysages

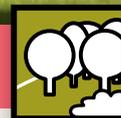
- L'axe routier Argelès-Gazost/Pierrefitte, et dans une moindre mesure la voie verte, sectionnent dans le sens nord/sud les milieux ouverts, fractionnant ainsi les habitats naturels et rendant difficile la traversée de la commune. On parle d'une faible perméabilité.
 - Les milieux ouverts de fond de vallée forment un patchwork de parcelles agricoles destinées à la culture de céréales principalement, même s'il reste encore des prairies naturelles de fauche qui présentent un intérêt européen.
 - La forêt progresse au niveau des interfaces fond de vallée/versants, signe d'une perte des activités agricoles et pastorales en lien avec la diminution du nombre d'exploitations.
- Maintenir la vocation pastorale des parcelles ainsi que les structures écologiques en lien avec cette pratique (haies, murets de pierre...),
- Maintenir prioritairement les prairies d'hivernage de fond de vallée afin de conserver une bonne diversité d'oiseaux sur la commune, avec une gestion tardive par fauche annuelle, sans modifier la nature du sol (prairie naturelle),
- Stopper l'extension des friches agricoles, pour les convertir en zones prairiales plus typiques, mais en l'état ces milieux de transition sont aussi source de refuge pour la faune.

À l'échelle des habitats

- Les parcelles juxtaposées où s'appliquent différentes pratiques agricoles favorisent la multiplicité des habitats et la diversité des espèces.
 - Les éléments du paysage bocager (murets en pierre, haie, ...) sont des refuges pour de nombreuses espèces de faune et flore.
- Pérenniser l'usage extensif de certaines prairies naturelles (fauche annuelle avec exportation),
- Mettre en valeur le patrimoine des murets de la commune.

À l'échelle des espèces

- La présence de certaines espèces de flore, compagnes des cultures dites « plantes messicoles », est parfois en voie de raréfaction,
 - Une grande biodiversité, notamment d'insectes et d'arachnides, sont autant d'auxiliaires des cultures et participent à la pollinisation,
 - La présence de plusieurs espèces de mammifères sauvages dont le Renard roux et des chauves-souris utilisent les milieux bocagers pour chasser et se déplacer.
- Limiter les intrants dans les cultures et notamment les produits phytosanitaires et favoriser les semis directs.
- Aider à la mise en place de réserves de « vie sauvage ».



2.2. Les milieux boisés



15 % de la surface du territoire communal est actuellement occupée par les milieux boisés. Comme évoqué au paragraphe 1.3.1 traitant de l'évolution des paysages de la commune, cette couverture par la forêt a augmenté entre 1959 et aujourd'hui. Elle concerne la zone du « Sailhet » et la partie ouest de la commune, comme l'illustre la **figure 18**.

Dans le cadre des inventaires de terrain, un peu plus de 12% des observations naturalistes ont été effectuées en milieux forestiers. La forêt est un milieu favorable à la présence de nombreuses mousses et champignons déterminés lors de l'inventaire.

Figure 18

Photographies aériennes de la zone boisée de Castet en 1959 et en 2016

Sources : IGN 1959 et BD ortho@ IGN 2010



➤ 2.2.1 Habitats naturels représentatifs ou remarquables

Forêt de chênes

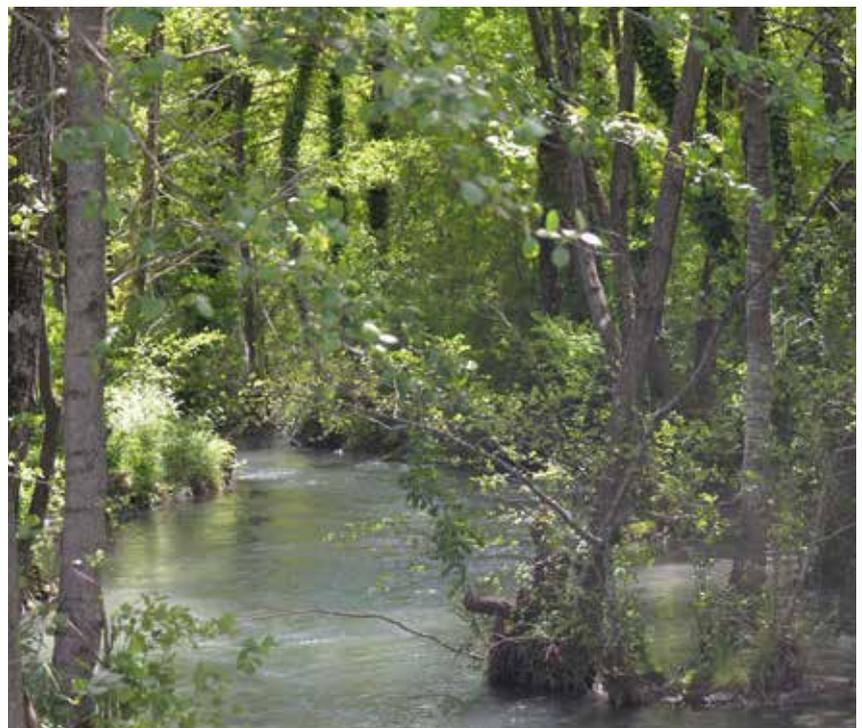
CBNPMP / F. Laigneau



Des forêts de chênes sont présentes sur la partie ouest de la commune. Les forêts liées à la présence du gave sont des forêts alluviales. Des forêts d'aulnes sont remarquablement vastes. Elles semblent être particulièrement intéressantes à étudier.

Ces zones forestières de la plaine alluviale sont particulièrement vulnérables. Certains sous-bois accueillent déjà une végétation rudéralisée¹⁶, avec les ronces et les orties et par endroits des espèces exotiques envahissantes. Les secteurs non dégradés sont à préserver. Ce sont des habitats peu communs, qui accueillent des cortèges de faune et de flore originaux.

16 Végétation qui se transforme du fait d'une activité humaine désordonnée.



Aulnaie

B. Grand - Commune de Lau-Balagnas

➤ 2.2.2. Flore représentative ou remarquable

C. Verdier - Parc national des Pyrénées



L'Ancolie commune *Aquilegia vulgaris*

ESTHÉTIQUE Taille : 30 à 50 cm Floraison : mai à août

L'Ancolie commune possède une esthétique remarquable. Les tiges florales portent de délicates fleurs, la plupart du temps bleues, rarement roses ou blanches. Les grandes fleurs de l'ancolie dessinent vers l'arrière des protubérances caractéristiques en forme de crochets appelées éperons.

L'Ancolie commune se développe dans les bois clairs, les clairières ou les abords des chemins forestiers.

Très utilisée au Moyen âge, elle était à la base de nombreux remèdes ou philtres aphrodisiaques sans que ses propriétés ne soient jamais démontrées.

La plante contient en réalité certaines substances toxiques dangereuses pour la santé. Son charme inspira néanmoins de nombreux poètes comme Pierre de Ronsard et François-René de Châteaubriand.

Anomodon viticulosus

ESTHÉTIQUE Taille : 8-10 cm Observation : toute l'année

Elle forme de grandes touffes d'un vert jaunâtre. Les longues branches poussent plus ou moins en pendentif à partir de tiges primaires horizontales, ressemblant à des queues d'écureuils. Elle est remarquable par sa qualité hygroscopique prononcée : en état sec la couleur des branches est plus foncée et les feuilles torsadées, mais quand les branches sont humidifiées, les feuilles se déplient en quelques secondes et deviennent d'un vert plus vif. Les feuilles sont très longues (3 mm), observables à l'œil nu, très larges à la base par rapport à la partie supérieure qui a un bout assez arrondi. À Lau-Balagnas, elle recouvre typiquement la base et les troncs des gros arbres, dans les bois humides près du gave.



CBNPMMP / H. BAZZANIASC

➤ 2.2.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables

CBNPMMP / H. BAZZANIASC



La Clavaire dressée, variété se tachant de violet *Ramaria stricta* variété *violaceotincta*

ESTHÉTIQUE Taille : jusqu'à 10 cm de haut Observation : août à novembre selon précipitations

Voici des champignons coralloïdes, à la silhouette rappelant celle de coraux. Parmi eux, les « vraies » *Ramaria* (du sous-genre *Ramaria*) vivent en symbiose avec des arbres : on les dit mycorhiziques. Les « fausses »

Ramaria, par exemple, du sous-genre *Lentoramaria* telle que *Ramaria stricta*,

décomposent le bois mort au sol. Certains exemplaires paraissant terricoles, sont en réalité connectés à du bois mort enfoui, par l'intermédiaire de cordons rhizomorphiques, visibles sur la photo. La clavaire dressée, très commune et non moins esthétique, peut présenter à l'état jeune des couleurs assez vives, de jaune soufre à l'apex des rameaux, à vineux dans les blessures, pour la variété *violaceotincta*, plus ocracé avec l'âge. À l'exception de quelques espèces faciles à reconnaître, les champignons coralloïdes nécessitent un examen microscopique pour leur identification, étape indispensable pour connaître leur comestibilité. Certaines sont très laxatives, d'autres sont à préserver en raison de leur caractère rare ou menacé.

➤ 2.2.4. Faune représentative ou remarquable

P. Fontanille - Parc national des Pyrénées



Le Rossignol philomèle

Luscinia megarhynchos

ESTHÉTIQUE Taille : 25 à 55 mm **Observation** : mai à août

C'est un oiseau discret, de couleur uniforme brun, à la queue rousse, difficile à voir dans son buisson, mais que l'on repère davantage par son chant puissant de jour comme de nuit. Il arrive dès avril et quitte notre région en fin d'été pour passer l'hiver en Afrique tropicale, du fait de son régime alimentaire spécialisé sur les insectes et sa préférence pour des milieux arbustifs boisés suffisamment chauds.

Sur la commune de Lau-Balagnas, il affectionne particulièrement les buissons du sous-bois dense du Sailhet. C'est un des rares lieux où l'on peut l'entendre au sein du Parc national, étant limité dans notre région par l'altitude et la pluviométrie. C'est un oiseau connu pour sa fidélité au site où il est né, fait que nous avons pu vérifier par les opérations de capture du programme STOC sur le Sailhet.

Le Lucane cerf-volant

Lucanus cervus

ESTHÉTIQUE Taille : jusqu'à 80 mm **Observation** : mai à juillet

D'une taille remarquable, ce coléoptère est l'un des plus grands des forêts pyrénéennes. Son nom vient de la ressemblance des mandibules du mâle avec les bois du cerf et du fait qu'il vole. Ces mandibules lui servent en cas d'affrontement avec ses congénères (elles peuvent aussi pincer très fort). Cet insecte est très commun dans les forêts de feuillus. Les larves vivent dans les souches en décomposition pendant 3 à 5 ans avant de se transformer en adulte. La conservation de vieux arbres dans les forêts constitue un bon moyen de pérenniser l'espèce.



N. Gouix - CEN Midi-Pyrénées

S. Damflous - CEN Midi-Pyrénées



Nemastomella bacillifera

ESTHÉTIQUE Taille : 1,5 à 2 mm **Observation** : juin à septembre

Ce petit opilion¹⁷ est totalement inoffensif. Il vit dans la litière forestière, sous les pierres et les souches, notamment dans les forêts pyrénéennes où il est assez commun. Vous pourrez l'observer à l'automne à la recherche de nourriture (c'est un charognard). Malgré sa petite taille, cet opilion se reconnaît aisément aux nombreux bâtonnets érigés qu'il porte sur le dos ainsi qu'à ses taches dorées sur fond noir qui ornent l'arrière de son corps.

17 Les **opilions** sont proches des araignées mais forment un ordre différent. Ils ne produisent pas de soie, ne possèdent pas de venin à l'inverse des araignées, et n'ont que deux yeux au-dessus de la tête alors que les araignées en possèdent entre 6 et 8 en général.

La Grenouille rousse - « gragolha »

Rana temporaria

ANECDOTIQUE Taille : 6 à 10 cm **Observation** : janvier-février à octobre-novembre

Assez massive, la Grenouille rousse possède un museau arrondi. Les mâles sont un peu plus petits que les femelles. Sa peau est brun grisâtre à rousse avec des nuances rouge brique, vertes ou jaunâtres. Le ventre est clair et parfois tacheté. Une large tache sombre incluant les tympanes est visible à l'arrière des yeux, et se prolonge jusqu'au museau. La pupille est horizontale avec un iris doré.

Elle est présente près des zones boisées, dans des zones humides. Elle sort de la période d'hibernation dès la fin du mois de janvier par temps doux, pour entamer des migrations massives vers un site de ponte. Lors de l'accouplement, le mâle s'accroche au dos de la femelle par les aisselles. Les femelles posent dans l'eau leurs œufs en amas flottants. Les adultes regagnent ensuite leurs quartiers d'été, souvent proches de leur lieu d'hibernation. Les pontes et têtards subissent parfois des pertes considérables, dues aux prédatations des corvidés notamment, mais aussi par assèchement des milieux.



L. Nédélec - Parc national des Pyrénées

Les milieux boisés



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Lau-Balagnas

À l'échelle des paysages

- La forêt mésophile est cantonnée à la butte sous glacière de « Castet » et au contrefort de Saint-Savin à partir desquels elle se développe sur d'anciennes parcelles agricoles.
 - La forêt humide est cantonnée en rive gauche du gave, elle forme une entité linéaire plus ou moins dense qui s'élargit vers le nord de la commune.
- Maintenir et développer la continuité forestière en conservant ou créant des vergers et en entretenant et développant les haies,
- Travailler sur la réduction des panneaux et leur intégration dans le paysage du Sailhet,
- Conserver les peuplements voire les favoriser ; ils sont un élément fondamental de dispersion des crues.

À l'échelle des habitats

- Le gave est marqué par la présence d'une forêt alluviale composée notamment d'aulnes remarquables qui sont menacés par certaines activités humaines.
 - La jeune forêt présente au niveau des contreforts de Saint-Savin n'abrite pas encore de vieux arbres susceptibles d'héberger une biodiversité spécifique (insectes saproxyliques notamment).
- Supprimer les essences d'arbres allochtones, voire envahissantes, de la Saligue et favoriser la régénération naturelle,
- Favoriser une gestion forestière permettant le développement de vieux arbres,
- Éviter l'apport de matériaux exogènes au Sailhet (remblais, terre végétale, ...) qui sont autant de vecteurs potentiels d'espèces exotiques envahissantes,
- Éviter l'export de matériaux naturels (sables, graviers...),
- Maintenir un pacage extensif sur le Sailhet ou une fauche annuelle,
- Laisser vieillir les peuplements mésophiles et les arbres remarquables.

À l'échelle des espèces

- La mosaïque forestière du Sailhet abrite une grande diversité d'oiseaux qui y trouve nourriture et refuge. Dix-sept espèces de passereaux nichent en effet sur le site.
 - Plusieurs espèces de reptiles comme le Lézard vivipare ou le Lézard vert ont été contactées dans le site.
 - Les vieux arbres de la forêt alluviale accueillent une belle diversité d'insectes xylophages, comme la Rosalie des Alpes et la Grand Capricorne, coléoptères qui sont tous deux protégés au niveau national.
 - Des chauves-souris comme le Grand Rhinolophe, fréquentent le Sailhet, zone essentiellement humide, source importante d'insectes-proies.
 - La forêt de hêtres en secteurs plus frais, abrite un cortège d'invertébrés d'affinité montagnarde, avec par exemple un cortège d'araignées troglodiles, remarquable pour cette commune.
- Sensibiliser et informer le public qui fréquente le site du Sailhet sur son intérêt écologique en valorisant, notamment :
- les informations issues du STOC capture,
 - l'importance des milieux boisés pour les invertébrés.



2.3. Les milieux humides



Figure 19

Ancienne carte postale des années 1960 (à gauche) et aujourd'hui (à droite)

B. Béchadergue, commune de Lau-Balagnas

La trame des milieux humides de Lau-Balagnas couvre plus de 12% du territoire, ce qui en fait la seconde trame en superficie. Elle est composée principalement par le lac des gaves et ses affluents. La trame des milieux humides comporte également des sources, ainsi que des prairies humides et des fossés.

Les photographies de la figure 19 montrent que les abords du gave se sont profondément modifiés suite à la crue de juin 2013 malgré les aménagements qui ont été réalisés par le passé.

Pas loin de 16% des espèces qui ont été observées sur la commune fréquentent les milieux humides. C'est notamment le cas des libellules et de la Loutre (*Lutra lutra*) qui sont décrites dans les pages suivantes.



1 | 2
3 | 4

1 *Groenlandia densa*, Le Potamot dense

2 *Prairie aquatique*

3 *Ourllet humide*

4 *Iris des marais*

CBNPMP / F. Laigneau

➤ 2.3.1 Habitats naturels représentatifs ou remarquables

Les milieux humides de la commune sont surtout apportés par la présence du gage de Pau. Dans l'eau se trouvent des végétations aquatiques. Par endroits se développent des communautés de prairies aquatiques. Des ourlets humides se trouvent dans la ripisylve (la forêt du bord de rivière).



La Véronique mouron-d'eau.

CBNPMP / F. Laigneau

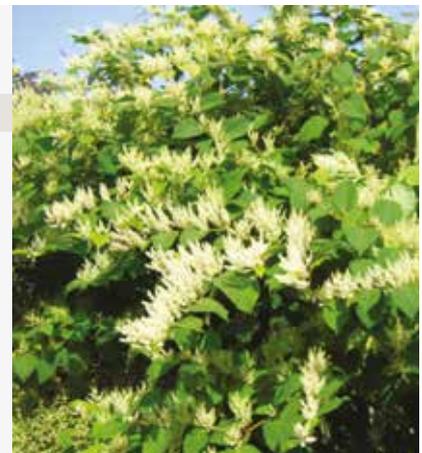


➤ 2.3.2. Flore représentative ou remarquable

La Renouée du Japon *Reynoutria japonica*

ENVAHISSANTE Taille : jusqu'à 3 m Floraison : août à octobre

Importée d'Asie comme plante ornementale au début du XIX^e siècle pour ses tiges élégantes garnies de feuilles en cœur, cette Renouée est une espèce envahissante en Europe occidentale et notamment en France. Robuste, la plante forme des colonies très denses qui étouffent le reste de la végétation. Importée sans maladie ni prédateur qui régulent naturellement la progression de l'espèce dans son milieu d'origine, elle connaît en France une très forte expansion et menace la biodiversité de certains milieux. Bien qu'étant la plupart du temps stérile sous nos climats, l'expansion rapide de cette espèce est due au transport de petits fragments de la plante (rhizomes ou boutures de tiges). Ce transport peut être d'origine naturelle (transport par les cours d'eau) ou lié aux activités humaines (engins de chantier par exemple). La Renouée du Japon peut facilement être confondue avec une autre espèce exotique depuis longtemps intégrée à notre flore et largement naturalisée, la Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*), ainsi que l'hybride des deux espèces. Sur Lau-Balagnas, l'espèce est très présente aux abords du gage.



S. Déjean - CEN Midi-Pyrénées



Le Populage des marais ou Souci d'eau « grassilhon emposoat »

Caltha palustris

ESTHÉTIQUE **Taille** : 10 à 60 cm **Floraison** : mars à juin

Au printemps, le Populage des marais émaille les zones humides de ses belles fleurs jaunes d'or à cinq pétales, qui rappellent les Boutons d'or (*Ranunculus* spp.). Ces fleurs mellifères offrent une jolie ressource aux insectes pollinisateurs. Il ne vit que dans les lieux humides, marécageux, plus ou moins inondés, les fossés, les bords de ruisseaux et les sources. Cette plante vivace s'ancre solidement dans les sols détrempés grâce à ses racines nombreuses et épaisses.

Le Populage est une plante commune en France et en Europe, à l'exception de la région méditerranéenne. Il vit à basse altitude mais peut monter jusqu'à plus de 2300 m. Malgré cela, sa répartition diminue régulièrement au gré de l'assèchement des zones humides.

Toutes les parties du Populage des marais contiennent des substances actives qui en font des plantes médicinales, à ceci près que les doses toxiques sont rapidement atteintes.

Fontinalis antipyretica

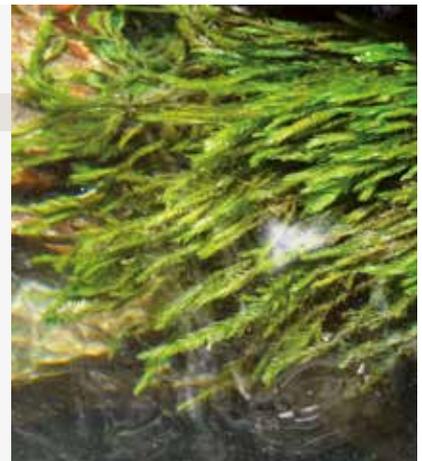
ANECDOTIQUE **Taille** : 10 à 30 (40) cm **Observation** : toute l'année

Cette mousse aquatique est une des bryophytes les plus larges et longues d'Europe, munie de longues branches peu ramifiées. Les feuilles, qui peuvent atteindre 4 mm, sont pliées par le milieu formant une carène, qui les fait ressembler à des petits bateaux. Ces carènes forment des angles qui donnent à la branche l'apparence d'avoir trois côtés plats.

Même s'il s'agit d'une mousse normalement submergée flottant dans des cours d'eau et étangs, *Fontinalis antipyretica* est capable de résister à de longues périodes d'exposition au-dessus de l'eau. Elle peut aussi se disperser par des fragments de branches en faveur du courant, qui peuvent émettre rapidement des rhizoïdes¹⁸ pour adhérer au substrat. La forme de ses feuilles facilite l'hébergement des larves d'insectes à l'abri du courant.

Son nom spécifique « *antipyretica* » veut dire « qui arrête le feu ». Dans le nord d'Europe, cette mousse s'utilisait pour remplir les cavités entre les cheminées et les murs des habitations pour empêcher l'air d'y rentrer et provoquer des incendies.

18 Le **rhizoïde** est un filament qui permet à la « mousse » de se fixer à un support, mais qui n'a pas de rôle d'absorption de substance.

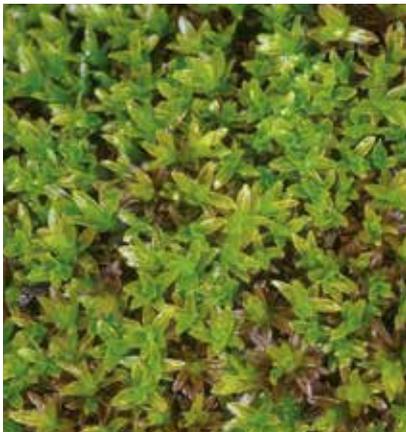


Barbula unguiculata

ANECDOTIQUE **Taille** : 1 à 1,5 cm **Observation** : toute l'année

Cette espèce pousse dans des gazons jaune-vert brillant en état humide. Les feuilles se serrent en spirale à l'état sec comme des petits boulons, mais sont patentes une fois humides. La nervure est très grosse, et dépasse le bout de la feuille en formant un point court et épais, ce qu'on peut apprécier à l'aide d'une petite loupe. Occasionnellement, elle montre des capsules portées par de longues soies rouges.

C'est une espèce assez banale, assez tolérante à la pollution, elle occupe des sols minéraux de sites perturbés naturellement comme artificiellement. À Lau-Balagnas, elle est répandue dans des graviers sur le gave.



➤ 2.3.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables

Typhula gyrans

ANECDOTIQUE Taille : 1 à 6 mm Observation : août à novembre selon

précipitations

Cette minuscule espèce est aussi appelée Typhule à pied soyeux en raison des poils couvrant la surface de son pied. Elle est spécialisée dans la décomposition des feuilles tombées au sol d'arbres à feuilles caduques, comme l'aulne dans le cas de notre récolte. Son mycélium est invisible sur le terrain car il colonise l'épaisseur de la feuille, et la décompose, permettant la minéralisation de cette matière organique ainsi rendue à nouveau assimilable par les plantes. Lors de sa fructification, de grandes colonies de sporophores blanc pur, à la forme évoquant des baguettes de tambours, émergent du limbe et produisent des milliers de spores qui coloniseront à leur tour les feuilles environnantes. On compte aujourd'hui en Europe une trentaine d'espèces de typhules et chacune possède une niche écologique plus ou moins spécifique.



CBNPMP / C. Hammoire

➤ 2.3.4. Faune représentative ou remarquable



C. Cuénin - Parc national des Pyrénées

La couleuvre vipérine

Natrix maura

PATRIMONIALE Taille : 50 à 70 cm Observation : avril à octobre

La couleuvre vipérine est un reptile exclusivement aquatique. Elle se nourrit d'amphibiens et de poissons, d'une taille parfois surprenante. Elle se rencontre le long des cours d'eau, mares, étangs, ... très souvent en train de prendre un bain de soleil sur une pierre ou un végétal émergeant, ou bien cachée au fond de l'eau en position d'affût.

Elle dépasse rarement les 70 cm pour les femelles. Elle tire son nom de son mimétisme avec la vipère. Lorsqu'elle est inquiétée, elle gonfle son corps, sa tête devient triangulaire et elle souffle comme le fait la vipère. Parfaitement

inoffensive et docile, elle est protégée sur le territoire national. Elle continue pourtant d'être victime de sa mauvaise réputation, principalement par méconnaissance. Apprenons à la reconnaître et à l'épargner !

Le Chevalier guignette

Actitis hypoleucos

ESTHÉTIQUE Longueur : 20 cm d'envergure Nidification : avril à août

De la famille des chevaliers (qui signifie haut sur pattes), il est reconnaissable par son bec et sa queue allongés qu'il balance sans arrêt (guigner en ancien français) et son dessous blanc (sens de son nom latin *hypoleucos*). C'est le seul limicole (du latin *limus* = limon, boue) nicheur de nos vallées. Il consomme des petits invertébrés enfouis dans le sol, le gravier ou la vase des berges. Il est rare et très discret dans nos régions mais sa reproduction a été notée au lac des gaves. L'été et début d'automne, quelques individus migrateurs ou erratiques s'observent sur les berges de nos lacs et rivières en montagne. Il est sensible à la fréquentation (randonnée, pêche, rafting...), à la montée importante des eaux mais il a retrouvé autour du lac des gaves, depuis la crue de 2013, une certaine naturalité (îlots, berges végétalisées, etc.) essentielle à la conservation des habitats favorables à ce petit chevalier.



J.P. Siblet - MNHN



Cordulégastre annelé

Cordulegaster boltoni

ESTHÉTIQUE ET ANECDOTIQUE Taille : 5 à 8 cm Envergure : 9 à 10 cm

Observation : juin à septembre

Cette grande libellule, massive et rapide, affectionne les cours d'eau de montagne où elle peut être observée jusqu'à 2 000 m d'altitude pour ce qui est des Pyrénées. Les mâles patrouillent les ruisseaux en faisant de nombreux allers-retours à la recherche de femelles ou d'autres mâles à chasser de leur territoire.

La larve est aquatique, de grande taille et assez vorace à l'instar de celles des autres odonates. L'espèce se pose volontiers au sol ou sur des branches où elle est parfois difficile à distinguer. Ses grands yeux verts et son corps noir zébré de jaune sont assez caractéristiques, mais une espèce jumelle (*Cordulegaster bidentata*), plus rare, reste cantonnée aux secteurs montagnards. Cette libellule a été observée sur le quartier « Sabathes » et au « Sailhet ».

Ecrevisse à pattes blanches

Austropotamobius pallipes

PATRIMONIALE Taille : 75 à 130 mm **Observation** : exclusivement la nuit

L'Écrevisse à pattes blanches fait partie des trois espèces d'Écrevisses françaises indigènes. Elle affectionne des eaux fraîches et oxygénées comme celles du gave. On peut la reconnaître facilement à la couleur blanche de la face ventrale de ses pinces. Elle se nourrit principalement de végétaux aquatiques mais également de larves d'insectes ou d'amphibiens comme de petits poissons ou de cadavres d'animaux. Malgré une grande discrétion, ses populations sont classées « en danger critique » dans de nombreux départements et c'est une espèce « en danger » selon l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN). Outre sa pêche aujourd'hui interdite, sa régression est surtout due à la destruction de son habitat et à la colonisation des cours d'eau par des écrevisses américaines introduites par l'Homme qui la concurrencent et qui peuvent lui transmettre la « peste des écrevisses », un champignon responsable de la disparition de nombreuses populations indigènes sur le territoire français. Sur Lau-Balagnas, des initiatives pourraient être prises pour pérenniser les quelques individus présents qui méritent toute l'attention des riverains.



La Loutre d'Europe *Lutra lutra*

PATRIMONIALE Taille : 60 à 80 cm (hors queue) **Observation** : toute l'année

Certainement l'un des mammifères les plus discrets vivant à Lau-Balagnas, la Loutre d'Europe est exclusivement liée aux cours d'eau et à leurs berges. Vous pourrez repérer indirectement sa présence par les indices qu'elle laisse sur son passage (traces diverses et notamment *épreintes*¹⁹ dont les individus se servent pour marquer leur territoire). Son régime alimentaire est majoritairement composé de poissons mais aussi de batraciens et de crustacés.

Autrefois considérée comme une espèce nuisible, la population française de loutres a considérablement diminué au cours du XX^e. Les raisons de ce déclin sont multiples, mais le piégeage pour la fourrure réputée de l'animal ainsi que l'altération des milieux aquatiques (raréfaction et pollution des cours d'eau) en sont les deux éléments prépondérants. Aujourd'hui protégée, la Loutre regagne progressivement du territoire mais reste une espèce menacée.

¹⁹ Les *épreintes* représentent les excréments laissés par les mammifères. Les écologues et les naturalistes utilisent ces traces pour identifier indirectement la présence de certaines espèces.

Les milieux humides



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Lau-Balagnas

À l'échelle des paysages

- La crue centenaire de juin 2013 a comblé en partie le lac des Gaves avec une importante quantité de matériaux.
 - La zone humide du Sailhet, les vastes surfaces agricoles et les prairies naturelles, ainsi que les canaux bordant la voie verte, agissent comme un système de dispersion des flux torrentiels.
- ▶ Maintenir les espaces de divagation du gave en veillant à ne pas imperméabiliser les sols,
- ▶ Conserver l'intégrité des zones humides, autant boisées que prairiales.

À l'échelle des habitats

- La trame des milieux humides comprend un grand nombre d'habitats différents : fourrés humides, sources, lac des gaves, prairies humides, roselières, végétation ripicoles, berges à galets,... Tous sont porteurs d'une biodiversité particulière et parfois remarquable.
- ▶ Approfondir la connaissance de ces milieux en réalisant par exemple une cartographie des habitats humides de la commune, permettant une gestion conservatoire et différenciée de ce patrimoine,
- ▶ Conserver l'intégrité des milieux humides, sous quelque forme qu'ils soient, non intervention sauf entretien des milieux ouverts.

À l'échelle des espèces

- Les zones humides de la commune de Lau-Balagnas hébergent de nombreuses espèces dont certaines sont protégées comme l'Ecrevisse à pattes blanches ou la Loutre.
 - La crue de 2013 et ses conséquences sur le gave de Pau ont favorisé la dissémination d'espèces exotiques envahissantes comme la Renouée du Japon ou le Buddleia (Arbre aux papillons).
- ▶ Veiller à la conservation de la population d'Ecrevisse à pattes blanches. Pour ce faire, un accompagnement par le Parc national et ses partenaires est recommandé,
- ▶ Surveiller et agir selon le cas, accompagné par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, sur la progression des espèces exotiques envahissantes à travers l'organisation de chantiers participatifs et citoyens par exemple,
- ▶ Sensibiliser et informer le public qui fréquente le site du Sailhet sur son intérêt écologique en valorisant, notamment :
- la grande richesse des grèves à galets de bord de rivière avec un cortège d'invertébrés remarquables et peu cités, souvent d'enjeu patrimonial,
 - les milieux humides connexes (prairies humides, roselières),
 - la forêt alluviale et ses espèces saproxylophages.



2.4. Les milieux urbains et industrialisés



Cette trame représente une part importante de la superficie puisque 19% de la surface du territoire communal est concernée. La partie urbanisée de la commune est présente sur les contreforts en terrasses du massif de Saint-Savin, ainsi qu'au nord en bordure d'Argelès-Gazost. Il s'agit essentiellement de maisons d'habitation, de constructions à vocation pastorale (granges, hangars,...) mais également d'une usine hydro-électrique et de plusieurs campings.

Concernant les observations naturalistes réalisées dans le cadre de l'ABC, 9% de celles-ci ont été faites « en ville », permettant de contacter des organismes variés (dans tous les règnes) et parfois menacés.

Cette trame est concernée par la lutte contre la **pollution lumineuse**. En 2018, des travaux de rénovation de l'éclairage public ont été menés afin de favoriser des éclairages économes et moins polluants. L'accès aux astres est amélioré, l'environnement protégé et l'énergie dépensée réduite.

Figure 20

Photographies du centre-bourg au début du siècle et aujourd'hui

Éditeur Viron / D. Courdesses, Commune de Lau-Balagnas





Végétation de muret
CBNPMP / F. Laigneau



Vieux murs en pierres
B. Grand - Commune de Lau-Balagnas

➤ 2.4.1 Habitats naturels représentatifs ou remarquables

La trame des milieux urbains ne comporte pas, à proprement parler, d'habitats naturels remarquables. On y observe néanmoins des habitats dits secondaires ou « artificiels » (vieux murs en pierre, talus, granges foraines, ...), propices à l'accueil d'une certaine biodiversité. Nous ne les remarquons pas toujours tant ils sont communs. Ils abritent pourtant de nombreuses espèces. Ces habitats secondaires sont d'autant plus susceptibles de participer à la richesse du patrimoine qu'ils font l'objet d'une gestion et d'un entretien raisonnés.



Dans le village, ont été observées des végétations typiques des dalles rocheuses sur les parties horizontales des murets. Des végétations de parois rocheuses ont été observées sur les parties verticales. Ces espèces normalement présentes dans la trame minérale occupent des espaces très réduits dans la commune. Les zones d'affleurement rocheux observés correspondent aux pelouses à annuelles que l'on retrouve dans les zones ouvertes. Des végétations de dalles composées de plantes crassuléscentes comme l'Orpin blanc, sont présentes sur les murets.

➤ 2.4.2. Flore représentative ou remarquable



É. Boyer - Parc national des Pyrénées

L'Arbre aux papillons

Buddleja davidii

ENVAHISSANTE ET ESTHÉTIQUE **Taille :** jusqu'à 5 m de haut **Floraison :** juin à septembre

Cet arbuste, encore appelé Lilas d'été en raison de sa ressemblance avec le Lilas commun (*Syringa vulgaris*), est une espèce envahissante très commune dans le sud-ouest de la France y compris en montagne. Importée de Chine à la fin du XIX^e siècle par le Père David, natif d'Espelette, la plante est cultivée dès le début de la première guerre mondiale. Elle profitera des décombres liés aux villes bombardées pour connaître un important essor. Aujourd'hui très prisée par les particuliers comme par les professionnels pour un usage ornemental, son impact sur la biodiversité est considéré comme néfaste. En effet, le développement important que connaît parfois localement l'Arbre aux papillons, entraîne une baisse de la diversité végétale. Par ailleurs, son intérêt pour les papillons serait en réalité très limité du fait du caractère toxique de ses feuilles.

La Linaire cymbalaire ou Ruine-de-Rome

Cymbalaria muralis

ESTHÉTIQUE Taille : 10 à 30 cm Floraison : mars à septembre

La Linaire cymbalaire est une plante vivace et rampante qui s'installe facilement dans les fissures des murs anciens. Elle tient d'ailleurs son nom usuel de « Ruine-de-Rome » de son affection pour les vieilles pierres (de préférence calcaires). Originnaire du bassin méditerranéen, elle aurait été importée d'Italie au XV^e siècle pour raisons ornementales.

Elle produit de petites fleurs violettes à gorge jaune. Elles suivront les mouvements du soleil jusqu'à leur fécondation avant de s'en détourner. Le pédoncule se courbe alors afin d'orienter la fleur vers le mur et permettre le dépôt des graines dans une fissure proche.

Les feuilles, circulaires et charnues, sont comestibles. Leur forme concave est à l'origine du nom donné à la plante : *Cymbalaria* signifiant « nacelle » ou « barque » en latin.

Autrefois utilisée contre le scorbut (grave carence en vitamine C), cette plante est également connue pour ses vertus hémostatiques.



S. Déjean - CEN



CENPMP / P. Heras Bazzania S.C

Grimmia pulvinata

ANECDOTIQUE Taille : environ 1,5 cm Observation : toute l'année

Cette espèce est une des compagnes les plus fidèles de nos murs dans les villages et les villes, en occupant particulièrement le ciment. Elle forme des coussinets arrondis, poilus qui lui donnent une couleur grise argentée très distinctive à l'état sec, et plus verte humide. Les feuilles montrent un poil sur leurs bouts brusquement contractés, presque aussi long que leurs limbes. Son succès dans la dispersion est la production abondante de sporophytes²⁰. Ils sont toujours présents avec une capsule ovale plus ou moins striée, fermée par un opercule aigu et long ; leurs pieds sont tortueux, arqués sur le coussinet à l'état sec, mais redressés une fois humide en élevant la capsule par-dessus le coussinet.

²⁰ Le **sporophyte** est un organe du cycle de reproduction de la mousse producteur de spores.

➤ 2.4.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables

La Parmélie des rochers

Parmelia saxatilis

ANECDOTIQUE Taille : jusqu'à 20 cm Observation : toute l'année

Dans le milieu naturel, la Parmélie des rochers s'observe sur les roches acides de schistes. Il n'est donc pas étonnant de la retrouver sur les toits en ardoise. Ce lichen pionnier retient l'eau et favorise l'installation des mousses. En période hivernale, l'action du gel peut provoquer, à long terme, un effritement de l'ardoise et une diminution de son étanchéité.

La Parmélie des rochers a des propriétés tinctoriales. A ce titre, elle est toujours utilisée en Ecosse pour teindre en brun-rouge un tissu en laine appelé tweed.



E. Florence - Parc national des Pyrénées



Lépraire blanchâtre

Lepraria incana

ANECDOTIQUE Taille : peut couvrir de grandes surfaces **Observation** : toute l'année

Qui n'a pas remarqué un jour la Lépraire blanchâtre, espèce ubiquiste²¹, sur les troncs d'arbres, les murs, les mousses, les rochers ? Elle recherche toujours l'ombre et évite le contact direct avec la pluie.

Elle est simplement constituée de minuscules granules contenant chacune des cellules d'algues et de champignons assurant sa reproduction végétative (non sexuée).

Ne vous fiez pas à son apparence, il est réduit à sa plus simple expression pour donner le moins de prise à la pollution de l'air (dioxyde de soufre), d'origine industrielle et routière. Cette toxi-tolérance ajoutée à la capacité de se passer de reproduction sexuée permet à la Lépraire blanchâtre d'occuper une niche écologique ingrate, d'où son omniprésence au cœur des grandes villes.

²¹ Espèce **ubiquiste** : susceptible d'être observée dans de très nombreux habitats.

> 2.4.4. Faune représentative ou remarquable

Le Flambé

Iphiclides podalirius

ESTHÉTIQUE Envergure : 65-80 mm **Observation** : avril à septembre

Ce grand voilier est généralement bien connu du public, comme le Machaon (*Papilio machaon*) qui est une espèce proche. De grande taille, on le distingue aisément des autres papillons avec ses grandes queues au bout des ailes inférieures. Floricole, il aime butiner et il n'est pas rare de l'observer jusque dans les jardins sur les fleurs de Lavande, de Buddleja ou encore de ronces. Il lui faut cependant des zones arbustives chaudes (pentes ensoleillées) à proximité, où la chenille va pouvoir consommer les fleurs de divers *Prunus*, dont le prunellier (*Prunus spinosa*).

Bien qu'il régresse rapidement dans le nord de la France, au point même d'avoir disparu du Nord-Pas-de-Calais et d'une partie de la Picardie, il est encore commun dans le piémont pyrénéen.



Parasteatoda tepidariorum

ANECDOTIQUE Taille : 3,5 - 6,5 mm **Observation** : toute l'année

Cette espèce est dite cosmopolite : elle est très commune en France et même à travers le monde. Son affinité pour l'habitat humain lui permet de se développer et se maintenir partout, de la plaine à la montagne. Si les conditions extérieures ne sont pas trop rudes, elle peut vivre en dehors des maisons, mais toujours sous abri. On peut aussi la trouver dans les garages, bergeries et bâtisses anciennes, mais jamais dans une maison habitée. Elle tisse une toile de fils désordonnés, de taille variée (adaptée à la place disponible), dans laquelle elle se tient tête en bas et pattes recroquevillées. On peut l'observer presque toute l'année et il n'est pas rare de voir dans sa toile un ou plusieurs cocons grisâtres. Les mâles sont moins fréquents et apparaissent sur une très courte période. Ils ont les pattes rougeâtres et plus longues et se tiennent aux abords de la toile de la femelle pendant la période de reproduction.

Le Crapaud commun - « sapo, harri »

Bufo bufo

PATRIMONIAL Taille : 10 à 15 cm **Reproduction** : février à mars

Le Crapaud commun est le moins exigeant de tous les Anoures²² métropolitains puisqu'on le trouve aussi bien en ville, en plaine, qu'en montagne. On le rencontre en milieu aquatique uniquement pour la saison des amours. La femelle pond un long cordon de perles noires qu'elle entortille autour des plantes aquatiques. Les femelles sont beaucoup plus imposantes que les mâles (important dimorphisme sexuel). Elles peuvent atteindre jusqu'à 18 cm.

Le Crapaud commun est un précieux allié de l'agriculteur et du jardinier car il participe à la régulation naturelle des « indésirables » des cultures (insectes, limaces...), qu'il consomme.

Comme de nombreux amphibiens, le Crapaud commun bénéficie d'un statut de protection de portée nationale.

²² Les **anoures** sont des amphibiens sans queue à l'âge adulte parmi lesquels on compte les grenouilles et les crapauds.



C. Verdier - Parc national des Pyrénées



L. Nédélec - Parc national des Pyrénées

Le Hérisson - « erigon »

Erinaceus europaeus

ANECDOTIQUE Taille : 25 cm **Observation** : au printemps

Le Hérisson porte environ 6 000 piquants érectiles jaunâtres, bruns foncés à l'extrémité. Son pelage est grossier, plus ou moins clairsemé. Sa vue est faible mais l'odorat et l'ouïe sont excellents. L'allure générale est hésitante : il s'arrête souvent pour humer l'air, il se roule en boule s'il est menacé. Il est bruyant la nuit quand il se déplace dans la végétation. Ses lieux de passage sont visibles le matin dans les herbes couvertes de rosée. Commun dans un grand nombre de biotopes, il habite les bois de feuillus, les haies, les prairies humides, les jardins. On le trouve jusqu'à 2 000 m en montagne. Il hiberne dans un nid d'herbes et de feuilles. Il n'y a qu'une seule portée annuelle dont les jeunes se dispersent après le sevrage.

Le Hérisson consomme surtout des invertébrés terrestres, parfois des grenouilles, lézards, jeunes rongeurs, oisillons, œufs, cadavres, mais aussi des fruits et champignons. Il est malheureusement souvent écrasé sur les routes et les produits phytosanitaires fragilisent ses populations.

Les milieux urbains et industrialisés



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Lau-Bagnas

À l'échelle des paysages

- L'évolution du paysage urbain de la commune a été conséquente depuis les années 1950. Cette évolution se manifeste notamment par son extension sur des terres agricoles.
- En parallèle, l'augmentation de la voirie a fragmenté les milieux, entravant la circulation des espèces sur le territoire communal.
- ▶ Freiner l'étalement urbain et préférer une densification du bourg,
- ▶ Engager une réflexion portant sur la rénovation de l'éclairage public de manière à contribuer à la réduction de la pollution lumineuse,
- ▶ Limiter la création de nouvelles dessertes routières.

À l'échelle des habitats

- Le bourg de Lau-Bagnas possède un certain nombre d'éléments bâtis traditionnels (murets, talus, granges foraines) qui sont autant de micro-habitats susceptibles d'accueillir une biodiversité remarquable.
- ▶ Promouvoir les savoir-faire architecturaux favorables à la biodiversité tant sur le bâti récent qu'ancien et contribuer ainsi au soutien de certaines populations animales comme les chauves-souris par exemple,
- ▶ Intégrer ou installer des nichoirs (oiseaux et chauves-souris) dans les nouvelles comme dans les anciennes constructions.

À l'échelle des espèces

- Certaines espèces trouvent refuge dans ou aux alentours des constructions humaines, comme les crapauds, les grenouilles et les hérissons. La route D921 est par conséquent une barrière difficilement franchissable vers les sites de reproduction ou de nourrissage du Sailhet. La mortalité est assez forte au printemps et à l'automne.
- ▶ Planifier la mise en place de passage à faune (crapauduc ...) permettant le déplacement en sécurité de ces espèces.

PARTIE 4

Synthèse et annexes





Synthèse, enjeux et initiatives possibles

Les nombreuses observations et études réalisées sur le territoire de la commune de Lau-Balagnas durant plus de trois ans ont révélé une grande diversité biologique permettant de recenser plus de 1345 espèces différentes.

Les analyses réalisées tout d'abord globalement, puis trame par trame, ainsi que l'expertise apportée par les partenaires et naturalistes de terrain, ont permis de poser un diagnostic du territoire communal vis-à-vis de la biodiversité à l'échelle des paysages, des habitats naturels ou encore des espèces.

Ces éléments sont rappelés ci-après de façon synthétique (pour des diagnostics complets, se reporter à la fin de la description des différentes trames paysagères, respectivement pages 52, 58, 64, 70).



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux de bocages et cultures

À l'échelle des paysages

La surface forestière tend à augmenter à l'abandon des parcelles agricoles. Parmi elles, les prairies de fauche présentent un intérêt patrimonial notable. Plusieurs axes de circulation fragmentent les espaces de la plaine, les rendant peu accessibles à la faune. Il s'agit de la route départementale et de la voie verte.

À l'échelle des habitats

La diversité des parcelles agricoles à vocations différentes ainsi que les murs et les haies qui les jouxtent favorisent la biodiversité.

À l'échelle des espèces

On note une grande diversité d'insectes et d'araignées. Les cultures s'accompagnent de plantes messicoles devenues rares pour certaines. Renard et chauve-souris fréquentent ces milieux.



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux boisés

À l'échelle des paysages

Deux massifs forestiers encadrent la commune, à l'ouest la forêt mésophile²³ de « Castet », à l'est la forêt humide du « Sailhet ».

À l'échelle des habitats

La forêt alluviale est composée d'aulnes remarquables.

À l'échelle des espèces

De nombreuses espèces d'oiseaux ainsi que quelques espèces de reptiles fréquentent le « Sailhet ». Les vieux arbres hébergent une belle diversité d'insectes dont certains sont protégés au niveau national.

²³ Une forêt mésophile est un écosystème intermédiaire entre une forêt humide et une forêt sèche.



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux humides

À l'échelle des paysages

Le réseau des milieux humides, composé de canaux, de ruisseaux et de lacs, agit comme un système dispersif des crues torrentielles.

À l'échelle des habitats

On note une grande diversité d'habitats sensibles liés à l'eau. Certains sont remarquables comme les berges à galets.

À l'échelle des espèces

On relève la présence d'espèces à fort enjeu patrimonial comme la Loutre ou l'Écrevisse à pattes blanches.



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux urbains et industrialisés

À l'échelle des paysages

Depuis les années 1950, l'étalement urbain empiète sur les terres agricoles. Parallèlement, les augmentations des dessertes fragmentent les milieux.

À l'échelle des habitats

La commune possède de nombreux exemples d'éléments architecturaux traditionnels qui sont souvent le support d'une importante biodiversité.

À l'échelle des espèces

La route départementale D921 est un obstacle difficilement franchissable pour les batraciens. Ces espèces se trouvent séparées entre leurs sites de vie et leurs sites de reproduction.

Ce diagnostic de la biodiversité évoqué par le filtre des trames paysagères pourra donner lieu à des initiatives de la part de la commune afin de consolider, voire d'améliorer, le potentiel écologique du territoire.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre par la municipalité qui vont dans le sens d'une préservation de la biodiversité :

L'adhésion à la charte du Parc national des Pyrénées

Le 11 juin 2013, la commune a délibéré favorablement au projet de développement durable des territoires proposé par le Parc national. Elle devient commune adhérente à la charte du Parc national des Pyrénées le 18 novembre 2013.

La mise en place de la démarche « zéro pesticide »

En 2013, la commune s'est engagée dans une démarche de réduction des pesticides en partenariat avec le Parc national des Pyrénées. Ainsi, accompagnée par un bureau d'étude spécialisé, elle a élaboré un plan de désherbage. Le personnel communal a été formé aux méthodes alternatives des pesticides en 2013 et 2014. La population a été sensibilisée à la démarche et au jardinage sans produit chimique via la distribution d'un guide pratique.

Ces actions peuvent aujourd'hui être complétées par de nouvelles initiatives qui permettront de répondre spécifiquement aux enjeux identifiés sur le territoire de la commune de Lau-Balagnas.

Le tableau 2 suivant reprend le diagnostic synthétique posé en introduction de la partie 4. Il précise les initiatives qui pourraient être prises par la commune. Celles-ci ont été hiérarchisées en deux niveaux de priorité (1 et 2). Un niveau de priorité plus élevé « 1 » est affecté aux initiatives pour lesquelles la commune a compétence (urbanisme par exemple). Ce niveau de priorité plus élevé est également attribué aux initiatives dont les effets attendus sur la biodiversité touchent plusieurs espèces ou groupes d'espèces. Le tableau 2 précise également les lieux-dits où il serait opportun d'agir.

Tableau 2

Synthèse et hiérarchisation des initiatives pouvant répondre au diagnostic posé à différentes échelles dans le cadre du programme ABC

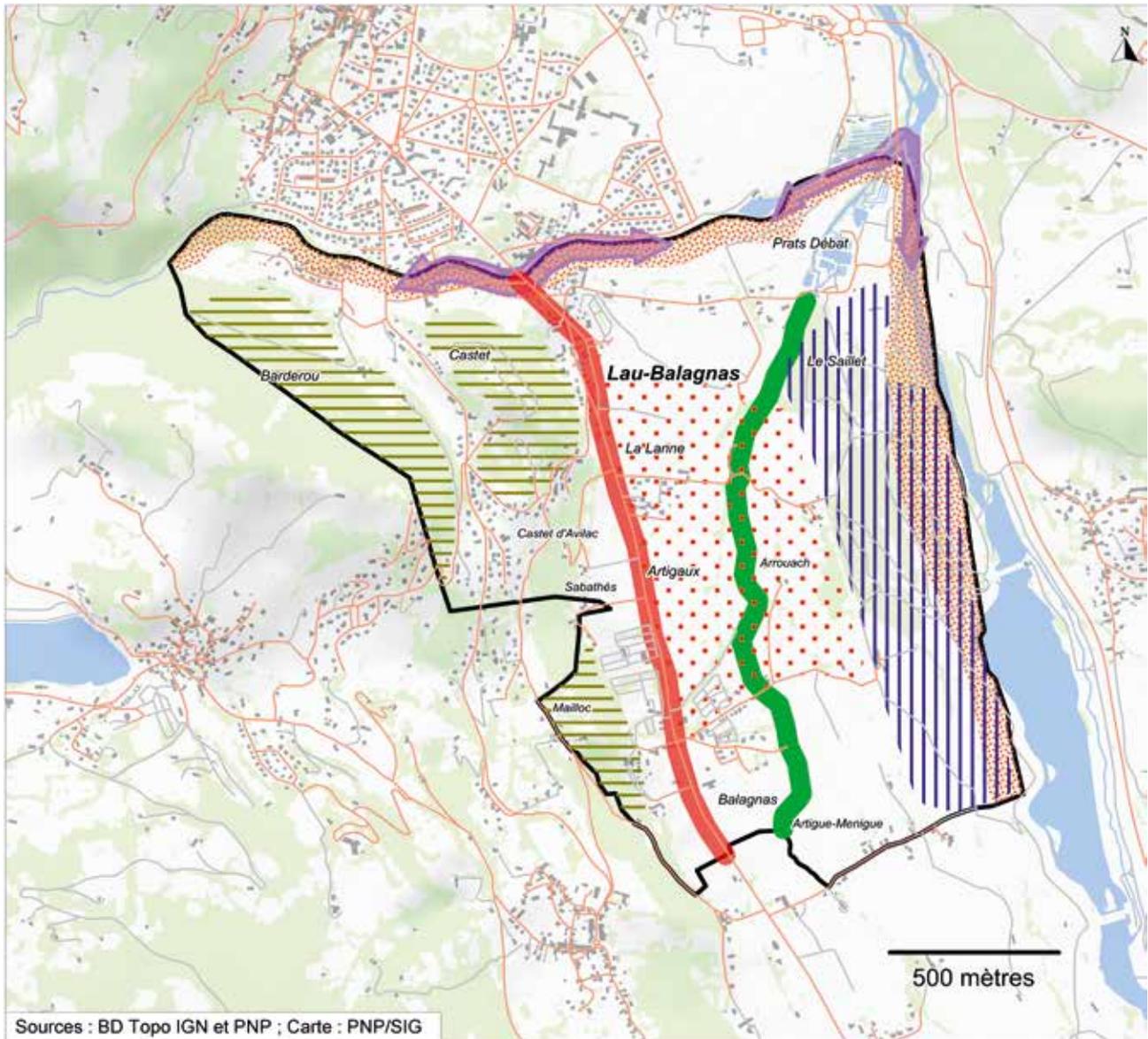
	Diagnostic et enjeux	Initiatives possibles	Niveau de priorité	Localisation
Echelle des paysages	Sensibiliser les habitants à la biodiversité en les rendant acteurs de leur environnement au niveau paysage	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une journée thématique et citoyenne pour débarrasser les encombrants 	2	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble du bourg
	Certaines parties de la commune sont encore alimentées par des éclairages anciens qui impactent la biodiversité nocturne	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une extinction nocturne ou une baisse d'intensité lumineuse 	2	<ul style="list-style-type: none"> Le village
		<ul style="list-style-type: none"> Continuer la rénovation du parc d'éclairage en lien avec le syndicat départemental de l'Energie 65 	2	<ul style="list-style-type: none"> Le village
	Les structures urbaines fragmentent le paysage et changent la vocation de territoires riches en biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Freiner l'extension des infrastructures urbaines (voiries, habitations) et opter préférentiellement pour des projets en densification 	1	<ul style="list-style-type: none"> Quartier La Lanne, Artigaux
Echelle des habitats	Présence d'un patrimoine d'anciennes châtaigneraies	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en valeur et préserver les arbres remarquables en s'appuyant notamment sur les articles L 151-19 et L 151-23 du code de l'urbanisme 	1	<ul style="list-style-type: none"> Castet
	Présence d'une grande richesse en faune et flore sur les zones humides de Lau-Balagnas	<ul style="list-style-type: none"> Cartographier les zones humides et les préserver en s'appuyant notamment sur l'article L 151-23 du code de l'urbanisme et positionner les extensions urbaines en dehors des zones humides 	1	<ul style="list-style-type: none"> Ruisseau du Gabaret, le Bayou ainsi que les canaux associés, le Sailhet
	Existence d'un patrimoine lié à la construction de murets anciens hébergeant une grande biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser et préserver les éléments du bâti traditionnel (murets en pierre) en s'appuyant notamment sur l'article L 151-19 du code de l'urbanisme 	1	<ul style="list-style-type: none"> La commune
	Présence d'espèces animales et végétales liées aux activités humaines	<ul style="list-style-type: none"> Informé (sensibiliser) dans le cas de travaux de construction ou de réhabilitation, des moyens de favoriser la biodiversité, par la pose de nichoirs par exemple 	2	<ul style="list-style-type: none"> Le village
		<ul style="list-style-type: none"> Proposer des méthodes alternatives aux pesticides pour les jardins privés avec l'aide de la communauté de communes 	2	<ul style="list-style-type: none"> Les jardins de la commune
	Zone pastorale récréative du Sailhet	<ul style="list-style-type: none"> Établir, en lien avec les associations utilisatrices, une gestion concertée en vue de sensibiliser et d'informer les utilisateurs du site sur son intérêt biologique. 	2	<ul style="list-style-type: none"> Le Sailhet
	Echelle des espèces	Mortalité importante de la faune dans la traversée de la commune	<ul style="list-style-type: none"> Suivre la mortalité de la faune sur la D921 dans la perspective de mettre en place des moyens de passage 	2
Présence de plantes exotiques envahissantes		<ul style="list-style-type: none"> Organisation de chantiers citoyens d'arrachage 	1	<ul style="list-style-type: none"> Le Sailhet
Présence d'une espèce protégée : Écrevisse à pattes blanches		<ul style="list-style-type: none"> Diagnostiquer l'état des populations de cette espèce 	1	<ul style="list-style-type: none"> Ruisseau du Gabaret
		<ul style="list-style-type: none"> Planifier des actions de conservation en partenariat avec le Parc national 	1	<ul style="list-style-type: none"> Le village
Présence d'une biodiversité « ordinaire » riche et diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser la biodiversité à travers des animations et des documents spécifiques Favoriser l'accueil d'espèces dans les jardins et le village par des initiatives individuelles et collectives Initier des programmes de sciences participatives 	1	<ul style="list-style-type: none"> Le village 	

Figure 21

La **figure 21** reprend les éléments du **tableau 2** sous forme d'enjeux localisés.

Carte de localisation des enjeux et des initiatives susceptibles d'être portées par la commune de Lau-Balagnas pour répondre au diagnostic de biodiversité et de paysage posé dans le cadre du programme ABC

Sources : BD Topo IGN et PNP ; carte : PNP/SIG



Sources : BD Topo IGN et PNP ; Carte : PNP/SIG

- | | |
|---|---|
|  Limites de la commune |  Mettre en valeur les arbres remarquables |
|  Cours d'eau permanent |  Préserver les zones humides et le cortège végétal associé |
|  Plan d'eau |  Maîtriser l'urbanisation |
|  Zone boisée |  Lutter contre les espèces invasives |
|  Bâtiment |  Suivre la mortalité de la faune |
|  Route principale |  Favoriser la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches |
|  Route secondaire ou piste |  Contribuer à l'accueil de la Loutre d'Europe |

Conclusion

La démarche ABC engagée par le Parc national des Pyrénées et ses partenaires sur la commune de Lau-Balagnas a permis un accroissement important du niveau de connaissance de la biodiversité à l'échelle locale, voire régionale. Plus de 1345 espèces ont été recensées en trois ans, des plus fréquentes à certaines relativement rares et patrimoniales. Néanmoins, des lacunes persistent dans certains groupes (poissons, mollusques, mouches et moustiques) qui pourront faire l'objet de nouveaux inventaires.

Le socle de connaissance acquis dans le cadre du programme ABC ainsi que l'expertise apportée par les naturalistes, offrent à la commune un diagnostic du territoire aux différentes échelles de la biodiversité : paysages, habitats et espèces. L'état des lieux qui en résulte constitue aujourd'hui un point de départ pour des initiatives futures dont la commune pourra se saisir afin de valoriser les atouts de son territoire, par exemple au profit de l'agriculture, du tourisme, des jeunes générations, et d'améliorer son potentiel d'accueil de la biodiversité.

Annexes

Bibliographie

Le lecteur trouvera ci-après quelques références d'ouvrages plus ou moins spécialisés lui permettant de découvrir et d'identifier la diversité des espèces qui l'entourent et ainsi participer à l'enrichissement des connaissances de la commune.

ARNOLD N. et OVENDEN D. W., 2010, *Le guide herpéto, 228 amphibiens et reptiles d'Europe*, Delachaux et Niestlé

AULAGNIER S., HAFFNER P., MITCHELL-JONES T., MOUTOU F. et ZIMA J., 2013 (2^e éd.), *Guide des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*, Delachaux et Niestlé, 271 p.

BELLMANN H. et LUQUET G. C., 1995, *Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe occidentale*, Delachaux et Niestlé, 303 p.

BON M., 1988, *Champignons de France et d'Europe occidentale*, Arthaud, 368 p.

CANARD A. et ROLLARD C., 2015, *À la découverte des araignées*, Dunond, 184 p.

DEFAUT B., 2001, *La détermination des Orthoptères de France*, édition à compte d'auteur, 85 p.

DOUCET G., 2011, *Clé de détermination des Exuvies des Odonates de France*, Société française d'odonatologie, 68 p.

FRÉMAUX S. et RAMIÈRE J., 2012, *Atlas des Oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*, Delachaux et Niestlé, 512 p.

GRAND D. et BOUDOT J.-P., 2007, *Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg*, Biotope, 480 p.

HUGONNOT V. et CELLE J., 2015, *Mousses et hépatiques de France*, Biotopes, 288 p.

JONES D., 2001, *Guide des Araignées et des opilions d'Europe*, Delachaux et Niestlé, 383 p.

LAFRANCHIS T., 2001, *Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*, Biotope, 448 p.

LAGASQUIE J.-J., TIHAY J.-P. et LAPENU P., 2012, *Parc national des Pyrénées, une cartographie des paysages*, publication Parc national, 70 p.

PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES, 2015, *Guide du jardinage au naturel. Changeons de culture*, publication Parc national, 28 p.

SAULE M., 1991, *La grande flore illustrée des Pyrénées*, Milan, 765 p.

TIÉVANT P., 2001, *Guide des lichens*, Delachaux et Niestlé, 304 p.

Liste des espèces et sous-espèces observées

TAXREF utilisée pour l'ABC de Lau-Balagnas : version 12

Entrées du tableau :

Nom : nom scientifique / nom vernaculaire /

Protection : nationale / Occitanie / départementale des Hautes-Pyrénées

Espèces déterminantes Znieff (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) : Pyrénées

Liste rouge : France / Occitanie

Catégories UICN : EX (éteinte), EW (éteinte à l'état sauvage), RE (éteinte au niveau), CR (en danger critique), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (quasi-menacée), LC (préoccupation mineure), DD (données insuffisantes), NE (non évaluée).

Table des figures

Figure 1 Représentation schématique de la biodiversité	page 13	Figure 13 Graphique de mise en rapport des points d'observations naturalistes dans chaque trame et du pourcentage de la superficie communale pour chaque trame	page 41
Figures 2-1 et 2-2 Cartes de localisation de la commune de Lau-Balagnas	pages 19 et 20	Figure 14 Diagramme de la contribution des différents groupes d'espèces étudiés à la biodiversité totale observée à Betpouey	page 43
Figure 3 Carte des zonages liés au patrimoine naturel	page 24	Figure 15 Carte synthétique de la localisation des espèces de faune protégées observées sur la commune de Lau-Balagnas	page 44
Figures 4-1 et 4-2 Géologie de la commune de Lau-Balagnas	pages 27 et 28	Figure 16 Carte synthétique de la localisation des espèces exotiques envahissantes de flore observées sur la commune de Lau-Balagnas	page 45
Figures 5-1 et 5-2 Le passé glaciaire	page 28	Figure 17 Photographies aériennes de la Lanne en 1959 et en 2016	page 47
Figure 6 L'âge du bronze	page 29	Figure 18 Photographies aériennes de la zone boisée de Castet en 1959 et en 2016	page 53
Figure 7 Le Moyen Âge	page 30	Figure 19 Carte postale ancienne et photographie actuelle	page 59
Figure 8 L'apogée des terroirs, XIX ^e s.	page 31	Figure 20 Photographies du centre-bourg au début du siècle et aujourd'hui	page 65
Figure 9a et 9b Photographies aériennes en 3D de Lau-Balagnas en 1959 et 2013	page 32	Figure 21 Carte de localisation des enjeux et des initiatives susceptibles d'être portées par la commune de Lau-Balagnas pour répondre au diagnostic de biodiversité et de paysage posé dans le cadre du programme ABC	page 76
Figure 10 Analyse des photographies aériennes de Lau-Balagnas entre 1959 et 2013, (représentation en 3D) montrant l'évolution du couvert forestier	page 33		
Figure 11 Analyse des photographies aériennes de Lau-Balagnas entre 1959 et 2013 montrant l'évolution des infrastructures	page 34		
Dossier : le programme STOC			
Figure a	page 37		
Figure b	page 37		
Figure 12 Carte synthétique de la localisation des observations sur la commune de Lau- Balagnas	page 40		

Flore

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
Plantes à fleurs							
<i>Abies alba</i> Mill., 1768	Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'lf						LC
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acénaire						LC
<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	Érable de Montpellier, Agas, Azerou						LC
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane, Plane						NA
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable						NA
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus						LC
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine, Francormier						LC
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère						LC
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne						LC
<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796	Plantain d'eau à feuilles lancéolées, Alisma lancéolée						LC
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx						LC
<i>Allium sativum</i> L., 1753	Ail, Ail commun, Ail cultivé						NE
<i>Allium schoenoprasum</i> L., 1753	Civette, Ciboulette, Ciboule						LC
<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles						LC
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne						LC
<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride						LC
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie, Amarante à racine rouge, Blé rouge						NA
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches				X		VU NT
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide						LC LC
<i>Anemone hepatica</i> L., 1753	Hépatique à trois lobes						LC
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois, Anémone sylvie						LC
<i>Anemone ranunculoides</i> L., 1753	Anémone fausse-renoncule						LC
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impéatoire sauvage						LC
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile						LC
<i>Anisantha tectorum</i> (L.) Nevski, 1934	Brome des toits						LC
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante						LC
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois						LC
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables						LC
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs, Aphane des champs						LC
<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	Ancolie vulgaire, Clochette						LC
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius, Arabette des dames						LC
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane, Bardane commune						LC
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules						DD
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs						LC
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français						LC
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine						NA
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu						LC
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau						LC
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables						LC
<i>Astrantia major</i> L., 1753	Grande Astrance, Grande Radiaire						LC
<i>Avena fatua</i> L., 1753	Avoine folle, Havenon						NE
<i>Barbarea intermedia</i> Boreau, 1840	Barbarée intermédiaire						LC
<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe						LC
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette						LC
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Épiaire officinale						LC
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux						LC
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau blanc, Bouleau pubescent						LC
<i>Biscutella laevigata</i> L., 1771	Lunetière lisse, Biscutelle commune						LC
<i>Bromus catharticus</i> Vahl, 1791	Brome faux Uniola, Brome purgatif						NA
<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i> (Jacq.) Tutin, 1968	Racine-vierge						LC
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons						NA
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent						LC
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune, Béruee						LC
<i>Caltha palustris</i> L., 1753	Populage des marais, Sarbouillotte						LC
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin						LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff Pyr	Liste rouge	
		nat	Occ	65		Fr	Occ
<i>Capsella rubella</i> Reut., 1854	Bourse-à-pasteur rougeâtre						LC
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois						LC
<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable						LC
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés						LC
<i>Cardamine raphanifolia</i> Pourr., 1788	Cardamine à feuilles de radis, Cardamine à larges feuilles						LC
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque, Langue-de-pic						LC
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants, Laïche pendante						LC
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée						LC
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois						LC
<i>Carex vulpina</i> L., 1753	Laïche des renards, Carex des renards				X		VU
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Châtaignier, Châtaignier commun						NA
<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812	Catabrose aquatique, Canche aquatique						LC
<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette						LC
<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire						NE
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céaïste commune						LC
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céaïste aggloméré						LC
<i>Chaenorrhinum origanifolium</i> (L.) Kostel., 1844	Linaire à feuilles d'Origan, Petite linaire à feuilles d'origan						LC
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753 subsp. <i>majus</i>							
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse						LC
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs						LC
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop., 1772	Cirse laineux, Cirse aranéeux						LC
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé						LC
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux						LC
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé, Grand Conopode						LC
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée						LC
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset, Liseron des haies						LC
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine						LC
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes						NA
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier						LC
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879	Cotonéaster horizontal						NA
<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze, 1891	Néflier						LC
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai						LC
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires						LC
<i>Crepis lamsanoides</i> (Gouan) Tausch, 1828	Crépide fausse lamsane						LC
<i>Crocus nudiflorus</i> Sm., 1798	Crocus d'automne, Crocus à fleurs nues						LC
<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs						LC
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent						LC
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753 subsp. <i>glomerata</i>	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule						LC
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois						LC
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté, Orchis maculé						LC
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinale						NA
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte						LC
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs						LC
<i>Dianthus hyssopifolius</i> L., 1755	Oeillet de Montpellier						LC
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune						LC
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame						LC
<i>Draba muralis</i> L., 1753	Drave des murailles						LC
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps						LC
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq						LC
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire						LC
<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	Élodée du Canada						NA
<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	Froment des haies						LC
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute						LC
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs						LC
<i>Eragrostis barrelieri</i> Daveau, 1894	Éragrostis de Barrelier, Éragrostide de Barrelier						DD
<i>Erica arborea</i> L., 1753	Bruyère arborescente, Bruyère en arbre				X		LC
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel						NA

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff Pyr	Liste rouge	
		nat	Occ	65		Fr	Occ
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada						NA
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Barcelone						NA
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire						LC
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque						LC
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau						LC
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois, Herbe à la faux						LC
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues						LC
<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe omblette, Essule ronde						LC
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles						LC
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés, Spirée Ulmaire						LC
<i>Filipendula ulmaria</i> var. <i>denudata</i> (J.Presl & C.Presl) Maxim., 1879	Reine-des-prés à feuilles dénudées						NE
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun						NA
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois						LC
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804	Frêne à feuilles étroites				X		NE
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun						LC
<i>Fumaria densiflora</i> DC., 1813	Fumeterre à fleurs serrées						VU
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve						LC
<i>Galeopsis ladanum</i> L., 1753	Galéopsis ladanum, Chanvre sauvage						LC
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante						LC
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine						LC
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais						LC
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune						LC
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées						LC
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles						LC
<i>Geranium phaeum</i> L., 1753	Géranium brun						LC
<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	Géranium fluet, Géranium à tiges grêles						LC
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées						LC
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert						LC
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette						LC
<i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753	Géranium des bois, Pied-de-perdrix						LC
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît						LC
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre						LC
<i>Groenlandia densa</i> (L.) Fourr., 1869	Potamot dense, Groenlandia serré						LC
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grim pant, Herbe de saint Jean						LC
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Hellébore fétide, Pied-de-griffon						LC
<i>Helleborus viridis</i> L., 1753	Hellébore vert, Herbe de saint Antoine						LC
<i>Heraclium pyrenaicum</i> Lam., 1785	Berce de Pollini						LC
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard						LC
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat						LC
<i>Hordeum vulgare</i> L., 1753	Orge carrée, Orge à quatre rangs						LC
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon grim pant						LC
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean						LC
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée						LC
<i>Iberis sempervirens</i> L., 1753	Iberis toujours vert, Thlaspi de Candie						LC
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx						LC
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge						NA
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore, Iris des marais						LC
<i>Isopyrum thalictroides</i> L., 1753	Isopyre faux Pigamon						LC
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques						LC
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun, Calottier						NA
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré						LC
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus						LC
<i>Juncus x diffusus</i> Hoppe, 1819	Jonc diffus						LC
<i>Juniperus sabina</i> L., 1753	Genévrier sabine, sabine, Genévrier fétide				X		NT
<i>Kickxia elatine</i> (L.) Dumort., 1827	Linaire élatine						LC
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne						LC
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Pendrille						LC
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole						LC
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier Galéobdolon						LC
<i>Lamium maculatum</i> (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées						LC
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge						LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Graceline						LC
<i>Larix decidua</i> subsp. <i>decidua</i> Mill., 1768	Mélèze d'Europe, Pin de Briançon						
<i>Lathraea clandestina</i> L., 1753	Lathrée clandestine						LC
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés						LC
<i>Lathyrus sylvestris</i> L., 1753	Gesse des bois, Grande Gesse						LC
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce						NA
<i>Leucanthemum maximum</i> (Ramond) DC., 1837	Grande Marguerite, Marguerite élevée				X	LC	LC
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthème commun						LC
<i>Libanotis pyrenaica</i> (L.) O.Schwarz, 1949	Libanotis						LC
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène, Raisin de chien						LC
<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	Lin à feuilles menues, Lin à petites feuilles						LC
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel						LC
<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie						LC
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace						LC
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier						LC
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies						LC
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753 subsp. <i>corniculatus</i>	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée						LC
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotus des marais, Lotier des marais						LC
<i>Lunaria annua</i> L., 1753	Monnaie-du-Pape, Luneaire annuelle						NA
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre						LC
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster						LC
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Œil-de-perdrix						LC
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline						LC
<i>Lysimachia nemorum</i> L., 1753	Lysimaque des bois, Mouron jaune						LC
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre						LC
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée						LC
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Petite mauve						LC
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve						LC
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde						NA
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée						LC
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette						LC
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée						DD
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore						LC
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélicot blanc						LC
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs						LC
<i>Mentha suaveolens</i> subsp. <i>suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes						LC
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette						LC
<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes						LC
<i>Minuartia verna</i> (L.) Hiern, 1899	Alsine calaminaire, Minuartie du printemps, Minuartia du printemps						LC
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures						LC
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue						LC
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs						LC
<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion						DD
<i>Myrrhis odorata</i> (L.) Scop., 1771	Cerfeuil musqué, Cerfeuil anisé						LC
<i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & Orchis brûlé M.W.Chase, 1997						LC	LC
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers					LC	LC
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère					LC	LC
<i>Odontites vernus</i> subsp. <i>vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Odontite rouge						NE
<i>Oenothera rubricaulis</i> Kleb., 1914	Onagre						
<i>Oenothera suaveolens</i> Desf. ex Pers., 1805	Onagre parfumé, Onagre à odeur suave						
<i>Ophrys scolopax</i> Cav., 1793	Ophrys bécasse					LC	LC
<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	Orchis mâle, Herbe à la couleuvre					LC	LC
<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	Orchis singe				X	LC	LC
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun						LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff Pyr	Liste rouge	
		nat	Occ	65		Fr	Occ
<i>Ornithogalum umbellatum</i> L., 1753	Ornithogale en ombelle, Dame-d'onze-heures, Ornithogale à feuilles étroites						LC
<i>Orobanche hederæ</i> Vaucher ex Duby, 1828	Orobanche du lierre						LC
<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia						LC
<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	Oxalis corniculé, Trèfle jaune						LC
<i>Panicum capillare</i> L., 1753	Panic capillaire						NA
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux						LC
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot						LC
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune						NA
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé, Pastinaciel						LC
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire						LC
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère						LC
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau, Fromenteau						LC
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés						LC
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais						LC
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine						NA
<i>Picea abies</i> subsp. <i>abies</i> (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Sérente						
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds., 1762	Grand boucage						LC
<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753	Petit boucage, Persil de Bouc						LC
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre						LC
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures						LC
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet						LC
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen						LC
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches					LC	LC
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres					LC	LC
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel						LC
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés						LC
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre						LC
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traïnasse						LC
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc						NA
<i>Populus nigra</i> var. <i>italica</i> Du Roi, 1772	Peuplier commun noir, Peuplier noir						DD
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble						LC
<i>Populus x canadensis</i> Moench, 1785	Peuplier du Canada, Peuplier hybride euraméricain						NA
<i>Potentilla montana</i> Brot., 1804	Potentille des montagnes, Potentille brillante						LC
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille						LC
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille faux fraisier, Potentille stérile						LC
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille de Tabernaemontanus						LC
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés						LC
<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	Primevère élevée, Coucou des bois						LC
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier						LC
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bois						LC
<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Cerisier						
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme						NA
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier						LC
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord., 1854	Pulmonaire affine						LC
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857	Pulmonaire à feuilles longues						LC
<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets						LC
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin						LC
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre						LC
<i>Ranunculus aquatilis</i> L., 1753	Renoncule aquatique				X		LC
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse						LC
<i>Ranunculus penicillatus</i> (Dumort.) Bab., 1874	Renoncule à pinceau, Renoncule pénicillée						LC
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante						LC
<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785	Renoncule à feuilles capillaires, Renoncule de Drouet						LC
<i>Ranunculus tuberosus</i> Lapeyr., 1813	Renoncule des bois, Renoncule tubéreuse						LC
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon						NA
<i>Rhinanthus angustifolius</i> C.C.Gmel., 1806	Rhinanthe à grandes fleurs, Rhinanthe à feuilles étroites						DD
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge						NA
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies						LC
<i>Rubus canescens</i> DC., 1813	Ronce blanchâtre						DD
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme						LC
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille						LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Rumex alpinus</i> L., 1759	Rumex des Alpes						LC
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue						LC
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage						LC
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant						LC
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée						LC
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun						LC
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres						LC
<i>Salix fragilis</i> L., 1753	Saule fragile						LC
<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Osier rouge, Osier pourpre						LC
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse-verveine						LC
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle						LC
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéquier						LC
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon						LC
<i>Saxifraga hirsuta</i> L., 1759	Saxifrage hérissée, Faux Désespoir-des-peintres						LC
<i>Saxifraga umbrosa</i> L., 1762	Saxifrage des ombrages, Saxifrage de l'ombre						LC
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie						LC
<i>Scrophularia alpestris</i> J.Gay ex Benth., 1846	Scrophulaire des Alpes						LC
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis						LC
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc						LC
<i>Sedum anglicum</i> Huds., 1778	Orpin anglais, Orpin d'Angleterre						LC
<i>Sedum dasyphyllum</i> L., 1753	Orpin à feuilles serrées, Orpin à feuilles épaisses						LC
<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi, Orpin des rochers						LC
<i>Sempervivum tectorum</i> L., 1753	Joubarbe des toits, Grande joubarbe						LC
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun						LC
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	Sétaire verte						LC
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri						LC
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges						
<i>Silene uniflora</i> Roth, 1794 subsp. <i>uniflora</i>	Silène de Bastard						
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte						LC
<i>Sisymbrium altissimum</i> L., 1753	Sisymbre fausse moutarde						
<i>Sisymbrium austriacum</i> Jacq., 1775	Sisymbre d'Autriche, Sisymbre des Pyrénées						LC
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal						LC
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère, Bronde						LC
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire						LC
<i>Sonchus arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs						LC
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant						LC
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse						LC
<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage						LC
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace						NA
<i>Stachys alpina</i> L., 1753	Épiaire des Alpes						LC
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée						LC
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée						LC
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline						LC
<i>Symphyotrichum x salignum</i> (Willd.) G.L.Ne-som, 1995	Aster à feuilles de Saule						NA
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Grande consoude						LC
<i>Symphytum tuberosum</i> L., 1753	Consoude à tubercules						LC
<i>Symphytum x uplandicum</i> Nyman, 1855	Consoude						NA
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780							
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies						LC
<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L., 1753	Pigamon à feuilles d'ancolie, Colombine plumeuse						LC
<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois						LC
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles						LC
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs						LC
<i>Tractema lilio-hyacinthus</i> (L.) Speta, 1998	Scille Lis-jacinthe						LC
<i>Tractema umbellata</i> (Ramond) Speta, 1998							
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés						LC
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre						LC
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance						LC
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet						LC
<i>Trifolium pratense</i> subsp. <i>pratense</i> L., 1753	Trèfle violet						LC
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande						LC
<i>Trifolium spadiceum</i> L., 1755	Trèfle jaune doré				X		LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff Pyr	Liste rouge	
		nat	Occ	65		Fr	Occ
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin						LC
<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	Orme glabre						LC
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié						LC
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	Nombriil de vénus, Oreille-d'abbé						LC
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie						LC
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale, Valériane des collines						LC
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache						LC
<i>Valerianella locusta f. carinata</i> (Loisel.) Devesa, J.López & R.Gonzalo, 2005	Mâche à carène						LC
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre						LC
<i>Verbena bonariensis</i> L., 1753	Verveine						
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale						LC
<i>Veronica agrestis</i> L., 1753	Véronique agreste						LC
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Mouron aquatique, Mouron d'eau						LC
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvotte sauvage						LC
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux						LC
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée						LC
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre						LC
<i>Veronica montana</i> L., 1755	Véronique des montagnes						LC
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse						NA
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne						LC
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier, Viorne aquatique						LC
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu						LC
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Poisette						LC
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies						LC
<i>Vinca major</i> L., 1753	Grande pervenche						NA
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois, Violette de Reichenbach						LC
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de rivin						LC
<i>Viola tricolor</i> L., 1753	Pensée sauvage, Pensée tricolore						LC
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui des feuillus						LC
<i>Zantedeschia aethiopica</i> (L.) Spreng., 1826	Richarde						NA

Groupe des plantes sans fleurs

Fougères							
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Capillaire noir, Doradille noir						LC
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Cétérach						LC
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue des murailles, Rue des murailles						LC
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale						LC
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie						LC
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle						LC
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écailleux, Fausse Fougère mâle						LC
<i>Dryopteris expansa</i> (C.Presl) Fraser-Jenk. & Jermy, 1977	Dryoptéris étalé, Dryoptéris élargi						LC
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle						LC
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard						LC
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais						LC
<i>Equisetum pratense</i> Ehrh., 1784	Prêle des champs, Prêle des prés						
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Réglisse des bois, Polypode vulgaire						LC
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle						
Mousses							
<i>Abietinella abietina var. abietina</i> (Hedw.) M.Fleisch., 1922							
<i>Alleniella complanata</i> (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt, 2011							
<i>Aloina aloides</i> (Koch ex Schultz) Kindb., 1883							
<i>Amblystegium serpens</i> (Hedw.) Schimp., 1853							
<i>Aneura pinguis</i> (L.) Dumort., 1822							
<i>Anomodon viticulosus</i> (Hedw.) Hook. & Taylor, 1818							
<i>Apopellia endiviifolia</i> (Dicks.) Nebel & D.Quandt, 2016							
<i>Barbula unguiculata</i> Hedw., 1801							
<i>Brachythecium rutabulum</i> (Hedw.) Schimp., 1853							
<i>Bryum argenteum</i> Hedw., 1801							
<i>Calliergonella cuspidata</i> (Hedw.) Loeske, 1911							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Conocephalum salebrosum</i> Szweyk., Buczkowska & Odrzykoski, 2005							
<i>Cratoneuron filicinum</i> (Hedw.) Spruce, 1867							
<i>Cryphaea heteromalla</i> (Hedw.) D.Mohr, 1814							
<i>Dicranella howei</i> Renauld & Cardot, 1893							
<i>Didymodon fallax</i> (Hedw.) R.H.Zander, 1978							
<i>Entodon concinnus</i> (De Not.) Paris, 1904							
<i>Eucladium verticillatum</i> (With.) Bruch & Schimp., 1846							
<i>Exsertotheca crispa</i> (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt, 2011							
<i>Fissidens taxifolius</i> Hedw., 1801							
<i>Fontinalis antipyretica</i> Hedw., 1801							
<i>Frullania dilatata</i> (L.) Dumort., 1835							
<i>Grimmia pulvinata</i> (Hedw.) Sm., 1807							
<i>Gymnostomum calcareum</i> Nees & Hornsch., 1823							
<i>Gymnostomum viridulum</i> Brid., 1826							
<i>Homalia trichomanoides</i> (Hedw.) Brid.							
<i>Homalothecium lutescens</i> (Hedw.) H.Rob., 1962							
<i>Homalothecium sericeum</i> (Hedw.) Schimp., 1851							
<i>Hypnum cupressiforme</i> Hedw., 1801							
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>cupressiforme</i> Hedw., 1801							
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>filiforme</i> Brid., 1801							
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>lacunosum</i> Brid., 1801							
<i>Leptodictyum riparium</i> (Hedw.) Warnst., 1906							
<i>Pseudoleskeella nervosa</i> (Brid.) Nyholm, 1969							
<i>Leskea polycarpa</i> Hedw., 1801							
<i>Leucodon sciuroides</i> (Hedw.) Schwägr., 1816							
<i>Metzgeria furcata</i> (L.) Dumort.							
<i>Nyholmiella obtusifolia</i> (Brid.) Holmen & E.Warncke, 1969							
<i>Orthotrichum affine</i> Schrad. ex Brid., 1801							
<i>Orthotrichum anomalum</i> Hedw., 1801							
<i>Orthotrichum lyellii</i> Hook. & Taylor, 1818							
<i>Orthotrichum pumilum</i> Sw. ex anon.							
<i>Orthotrichum stramineum</i> Hornsch. ex Brid., 1827							
<i>Orthotrichum striatum</i> Hedw., 1801							
<i>Palustriella commutata</i> (Hedw.) Ochyra, 1989							
<i>Plagiomnium ellipticum</i> (Brid.) T.J.Kop., 1971							
<i>Plagiomnium rostratum</i> (Schrad.) T.J.Kop., 1968							
<i>Pohlia cruda</i> (Hedw.) Lindb., 1879							
<i>Porella platyphylla</i> (L.) Pfeiff., 1855							
<i>Pseudocrossidium hornsuschianum</i> (Schultz) R.H.Zander, 1979							
<i>Pterygoneurum ovatum</i> (Hedw.) Dixon, 1934							
<i>Ptychostomum capillare</i> (Hedw.) Holyoak & N.Pedersen, 2007							
<i>Ptychostomum creberrimum</i> (Taylor) J.R.Spence & H.P.Ramsay, 2005							
<i>Ptychostomum pseudotriquetrum</i> (Hedw.) J.R.Spence & H.P.Ramsay ex Holyoak & N.Pedersen, 2007							
<i>Radula complanata</i> (L.) Dumort., 1831							
<i>Rhynchostegium confertum</i> (Dicks.) Schimp., 1852							
<i>Schistidium brunnescens</i> subsp. <i>griseum</i> (Nees & Hornsch.) H.H.Blom, 1996							
<i>Schistidium robustum</i> (Nees & Hornsch.) H.H.Blom, 1996							
<i>Syntrichia calcicola</i> J.J.Amann, 1918							
<i>Syntrichia montana</i> Nees, 1819							
<i>Syntrichia papillosa</i> (Wilson) Jur., 1882							
<i>Tortula lindbergii</i> Broth., 1892							
<i>Tortula muralis</i> Hedw., 1801							
<i>Trichostomum brachydontium</i> Bruch, 1829							
<i>Ulotia crispa</i> (Hedw.) Brid., 1819							
<i>Zygodon rupestris</i> Schimp. ex Lorentz, 1865							
<i>Zygodon viridissimus</i> (Dicks.) Brid., 1826							

Groupe des champignons

Basidiomycètes & Ascomycètes						
<i>Agrocybe pediades</i> (Fr. : Fr.) Fayod, 1889						LC
<i>Bovista plumbea</i> Pers. : Pers.						LC
<i>Clitopilus omphaliformis</i> Josserand	Clitopile omphale			X		LC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Coprinopsis cf. pachyderma</i> (Bogart) Redhead, Vilgalys & Moncalvo							
<i>Coprinus disseminatus</i> (Pers. : Fr.) Gray, 1821	Coprin grégaire					LC	
<i>Coprinus xanthothrix</i> Romagn., 1941	Coprin à voile jaune					LC	
<i>Crepidotus cesatii</i> (Rabenh.) Sacc.						LC	
<i>Crucibulum laeve</i> (Huds.) Kambly, 1936	Crucibule lisse					LC	
<i>Cylindrobasidium torrendii</i> (Bres.) Hjortstam							
<i>Dichomitus campestris</i> (Quél.) Domanski & Orlicz	Polypore champêtre					LC	
<i>Eutypella scoparia</i> (Schwein. : Fr.) Ellis & Everh.						LC	
<i>Exidiopsis galzinii</i> (Bres.) Killermann							
<i>Funalia gallica</i> (Fr. : Fr.) Bondarzew & Singer	Tramète des gaules					LC	
<i>Hemimycena cucullata</i> (Pers. : Fr.) Singer						LC	
<i>Hypoxylon fragiforme</i> (Pers.) J. Kickx f., 1835	Hypoxylon en forme de fraise					LC	
<i>Marasmiellus candidus</i> (Bolt.) Singer, 1946						LC	
<i>Marasmius bulliardii</i> Quél., 1878						LC	
<i>Marasmius rotula</i> (Scop. : Fr.) Fr.	Marasme petite roue					LC	
<i>Marasmius torquescens</i> Quél., 1872						LC	
<i>Mycena acicula</i> (Schaeff.) Kumm.						LC	
<i>Mycena filopes</i> (Bull. : Fr.) Kumm.						LC	
<i>Panaeolus foenisecii</i> (Pers. : Fr.) Kühner						LC	
<i>Peniophora cinerea</i> (Pers. : Fr.) Cooke, 1879						LC	
<i>Phylloporia ribis</i> (Schumach. : Fr.) Ryvarden	Polypore du groseillier					LC	
<i>Stereum ochraceoflavum</i> (Schwein.) J.B. Ellis						LC	
<i>Stereum subtomentosum</i> Pouzar, 1964						LC	
<i>Hysterium acuminatum</i> Fr. : Fr.						DD	
<i>Langermannia gigantea</i> (Batsch : Pers.) Rostkovius	Vesse de loup géante					VU	
<i>Daedaleopsis confragosa</i> (Bolt. : Fr.) J. Schröt.	Tramète rougissante					LC	
<i>Lycoperdon perlatum</i> Pers., 1796	Vesse de loup perlée						LC
<i>Parasola plicatilis</i> (Curt. : Fr.) Redhead, Vilgalys & Hopple, 2001						LC	
<i>Trametes versicolor</i> (L.) Lloyd, 1920	Tramète versicolore					LC	
<i>Alnicola subconspersa</i> (P.D. Orton) Bon						DD	
<i>Cerocorticium confluens</i> (Fr. : Fr.) Jülich & Stalpers						LC	
<i>Collybia cookei</i> (Bres.) J.D. Arnold	Collybie à sclérote jaune						LC
<i>Echinoderma asperum</i> (Pers. : Fr.) Bon						LC	
<i>Galerina clavata</i> (Velen.) Kühner						LC	
<i>Hohenbuehelia albonigra</i> (Pat.) Courtec.						LC	
<i>Hygrocybe glutinipes</i> (J.E. Lange) R. Haller						VU	
<i>Hygrocybe psittacina</i> (Schaeff. : Fr.) Kumm.	Hygrophore perroquet					LC	
<i>Hygrocybe riparia</i> var. <i>conicopalustris</i> (R. Haller ex Bon) Bon							
<i>Hymenochaete rubiginosa</i> (Dicks. : Fr.) Lév., 1846						LC	
<i>Hyphoderma praetermissum</i> (P.Karst.) J.Erikss. & Å.Strid, 1975						LC	
<i>Hypoxylon fuscum</i> (Pers. : Fr.) Fr.						LC	
<i>Inocybe asterospora</i> Quél., 1880	Inocybe à spore étoilée					LC	
<i>Laetiporus sulphureus</i> (Bull. : Fr.) Murrill, 1920	Polypore soufré					LC	
<i>Leucoagaricus leucothites</i> (Vittad.) Wasser	Lépiote pudique					LC	
<i>Marasmius cohaerens</i> (Pers. : Fr.) Cooke & Quél.						LC	
<i>Mollisia amenticola</i> (Sacc.) Rehm							
<i>Mycena aetites</i> (Fr.) Quél., 1872						LC	
<i>Mycena galopus</i> (Pers. : Fr.) Kumm.	Mycène à pied laiteux					LC	
<i>Mycena inclinata</i> (Fr.) Quél., 1872	Mycène inclinée					LC	
<i>Mycena pseudocorticola</i> Kühner, 1938						LC	
<i>Mycena rosea</i> (Bull. ? Pers.) Gramberg	Mycène pure forme rose					LC	
<i>Mycena speirea</i> (Fr. : Fr.) Gillet						LC	
<i>Mycena vitilis</i> (Fr.) Quél., 1872						LC	
<i>Pulcherricium caeruleum</i> (Lamarck : Fr.) Parmasto						LC	
<i>Ramaria stricta</i> var. <i>violaceotincta</i> (Bourdot & Clavaire dressée Galzin) Corner						LC	
<i>Ramariopsis kunzei</i> (Fr. : Fr.) Corner	Clavaire bifurquée					NT	
<i>Rickenella fibula</i> (Bull. : Fr.) Raithehl., 1973						LC	
<i>Scleroderma verrucosum</i> (Bull. : Pers.) Pers.	Scléroderme verruqueux					LC	
<i>Tremella foliacea</i> Pers. : Fr.	Trémelle foliacée					LC	
<i>Typhula setipes</i> (Grev.) Berthier						DD	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Vuilleminia alni</i> Boidin, Lanquetin & G. Gilles						DD	
<i>Agaricus campestris</i> L. : Fr., 1753	Rosé des prés, Agaric champêtre, Psalliotte champêtre					LC	
<i>Macrolepiota excoriata</i> (Schaeff. : Fr.) Moser ex Wasser	Lépiote excoriée					LC	
<i>Marasmius oreades</i> (Bolt. : Fr.) Fr.	Faux mousseron					LC	

Groupe des lichens

Ascomycètes							
<i>Alyxoria lichenoides</i> (Pers.)							
<i>Amandinea punctata</i> (Hoffm.) Coppins & Scheid., 1993							
<i>Anisomeridium bifforme</i> (Borrer) R. C. Harris							
<i>Arthonia atra</i> (Pers.) A. Schneid., 1898							
<i>Aspicilia caesiocinerea</i> (Nyl. ex Malbr.) Arnold, 1886							
<i>Aspicilia contorta</i> subsp. <i>contorta</i> (Hoffm.) Kremp.							
<i>Bacidia fraxinea</i> Lönner., 1858							
<i>Bacidia polychroa</i> (Th. Fr.) Körb., 1860							
<i>Buellia griseovirens</i> (Turner & Borrer ex Sm.) Almb., 1952							
<i>Buellia subdisciformis</i> (Leight.) Vain.							
<i>Candelaria concolor</i> (Dicks.) Stein							
<i>Candelariella reflexa</i> (Nyl.) Lettau, 1912							
<i>Candelariella vitellina</i> (Hoffm.) Müll.Arg. 1894							
<i>Candelariella xanthostigma</i> (Pers. ex Ach.) Lettau, 1912							
<i>Cladonia coniocraea</i> (Flörke) Spreng., 1827							
<i>Cladonia digitata</i> (L.) Hoffm., 1796							
<i>Cladonia furcata</i> subsp. <i>furcata</i> (Huds.) Schrad., 1794							
<i>Cladonia macilenta</i> Hoffm., 1796							
<i>Cladonia parasitica</i> (Hoffm.) Hoffm., 1796							
<i>Cladonia pocillum</i> (Ach.) O.J. Rich., 1877							
<i>Cladonia rangiformis</i> Hoffm., 1796							
<i>Collema auriforme</i> (With.) Coppins & J. R. Laundon							
<i>Collema flaccidum</i> (Ach.) Ach., 1810							
<i>Lathagrium undulatum</i> (Laurer ex Flot.) Poetsch, 1872							
<i>Dendrographa decolorans</i> (Turner & Borrer ex Sm.) Ertz & Tehler							
<i>Diploschistes gypsaceus</i> subsp. <i>gypsaceus</i> (Ach.) Zahlbr., 1892							
<i>Diploschistes muscorum</i> (Scop.) R.Sant.							
<i>Evernia prunastri</i> (L.) Ach., 1810							
<i>Flavoparmelia caperata</i> (L.) Hale, 1986							
<i>Graphis pulverulenta</i> (Pers.) Ach., 1809							
<i>Hyperphyscia adglutinata</i> (Flörke) H.Mayrhofer & Poelt, 1979							
<i>Hypotrachyna afrorevoluta</i> (Krog & Swinscow) Krog & Swinscow, 1987							
<i>Lecania erysibe</i> (Ach.) Mudd, 1861							
<i>Lecania fuscella</i> (Schaer.) A.Massal., 1853							
<i>Lecania naegelii</i> (Hepp) Diederich & van den Boom, 1994							
<i>Lecanora albella</i> (Pers.) Ach., 1810							
<i>Lecanora allophana</i> (Ach.) Nyl., 1872							
<i>Lecanora carpinea</i> (L.) Vain., 1888							
<i>Lecanora chlarotera</i> Nyl., 1872							
<i>Lecanora crenulata</i> Hook.							
<i>Protoparmeliopsis muralis</i> (Schreb.) M.Choisy, 1929 var. <i>muralis</i>							
<i>Lecanora strobilina</i> (Spreng.) Kieff., 1895							
<i>Lecidella elaeochroma</i> (Ach.) M. Choisy, 1950							
<i>Lepraria incana</i> (L.) Ach., 1803							
<i>Leptogium pulvinatum</i> (Hoffm.) Ótárola							
<i>Leptogium saturninum</i> (Dicks.) Nyl., 1856							
<i>Lichenodiplis lecanorae</i> (Vouaux) Dyko & D.Hawksw., 1979							
<i>Lobothallia radiosa</i> (Hoffm.) Hafellner, 1991							
<i>Melanelixia fuliginosa</i> (Fr. ex Duby) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D.Hawksw. & Lumbsch, 2004							
<i>Melanelixia subargentifera</i> (Nyl.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D.Hawksw. & Lumbsch, 2004							
<i>Melanelixia subaurifera</i> (Nyl.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D.Hawksw. & Lumbsch, 2004							
<i>Melanohalea exasperatula</i> (Nyl.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D.Hawksw. & Lumbsch, 2004							
<i>Ochrolechia subviridis</i> (Høeg) Erichsen, 1930							
<i>Ochrolechia turneri</i> (Sm.) Hasselrot, 1945							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff		Liste rouge		
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ		
<i>Opegrapha culmigena</i> Lib., 1830									
<i>Opegrapha rufescens</i> Pers., 1794									
<i>Opegrapha vermicellifera</i> (Kunze) J.R.Laundon, 1963									
<i>Pachyphiale carneola</i> (Ach.) Arnold, 1871									
<i>Parmelia sulcata</i> Taylor s.l.									
<i>Parmelina pastillifera</i> (Harm.) Hale, 1976									
<i>Parmelina tiliacea</i> (Hoffm.) Hale s.l.									
<i>Parmotrema perlatum</i> (Huds.) M. Choisy, 1952									
<i>Peltigera canina</i> (L.) Willd., 1787									
<i>Peltigera neckeri</i> Hepp ex Müll.Arg., 1862									
<i>Lepra albescens</i> (Huds.) Hafellner, 2016									
<i>Phaeophyscia hirsuta</i> (Mereschk.) Essl., 1978									
<i>Phaeophyscia orbicularis</i> (Neck.) Moberg, 1977									
<i>Phlyctis agelaea</i> (Ach.) Flot., 1850									
<i>Physcia adscendens</i> (Fr.) H.Olivier, 1882									
<i>Physcia aipolia</i> (Ehrh. ex Humb.) Fűrnr., 1839									
<i>Physcia caesia</i> var. <i>caesia</i> (Hoffm.) Fűrnr., 1839									
<i>Physcia clementei</i> (Turner) Lyngby, 1935									
<i>Physcia leptalea</i> (Ach.) DC., 1805									
<i>Physconia distorta</i> var. <i>distorta</i> (With.) J. R. Laundon									
<i>Physconia distorta</i> var. <i>subvenusta</i> (Cromb.)									
<i>Physconia perisidiosa</i> (Erichsen) Moberg, 1977									
<i>Placidium lachneum</i> (Ach.) B. de Lesd., 1932									
<i>Placynthiella icmalea</i> (Ach.) Coppins & P.James, 1984									
<i>Placynthium nigrum</i> (Huds.) Gray, 1821									
<i>Porpidia macrocarpa</i> (DC.) Hertel & A. J. Schwab									
<i>Punctelia borrieri</i> (Sm.) Krog, 1982									
<i>Punctelia subrudecta</i> (Nyl.) Krog, 1982									
<i>Rhizocarpon disporum</i> (Nägeli ex Hepp) Müll.Arg.									
<i>Solenopsora candicans</i> (Dicks.) J. Steiner, 1915									
<i>Trapeliopsis flexuosa</i> (Fr.) Coppins & P. James, 1984									
<i>Verrucaria hydrela</i> Ach., 1814									
<i>Verrucaria margacea</i> (Wahlenb.) Wahlenb., 1812									
<i>Xanthoparmelia conspersa</i> (Ehrh. ex Ach.) Hale, 1974									
<i>Xanthoparmelia pulla</i> subsp. <i>pulla</i> (Ach.) O. Blanco, A. Crespo, Elix, D.Hawksw. & Lumbsch, 2004									
<i>Xanthoria elegans</i> (Link) Th. Fr., 1860									
<i>Xanthoria parietina</i> (L.) Th. Fr., 1860	Lichen encroûtant jaune, Parmélie des murailles								

Faune règne *Animalia*

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff		Liste rouge		
		nat	MP	65	Pyr	Fr	Eu	Mo	MP
Groupe des vertébrés									
Amphibiens									
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur	X			X	LC	EN	LC	LC
<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun (Le)	X				LC		LC	
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé	X			X	LC	LC	NT	NT
<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	X			X	LC	LC	LC	LC
<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Grenouille rousse	X			X	LC	LC	LC	LC
Mammifères									
<i>Arvicola amphibius</i> (Linnaeus, 1758)	Campagnol terrestre				X	DD			
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen, Chevreuil					LC			
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	X				LC			
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	X			X	LC			
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Martre des pins, Martre				X	LC			
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen					LC			
<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)	Campagnol des champs					LC			
<i>Mustela vison</i> Schreber, 1777	Vison d'Amérique					NA			
<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin					NA			
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne					NT			
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	X			X	NT			
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	X				LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier				LC		
<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe				LC		
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux				LC		
Oiseaux (Rapaces)							
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	X			NA	LC	LC
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	X			NA	LC	LC
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	X		X	NA	VU	LC
<i>Falco naumanni</i> Fleischner, 1818	Faucon crécerellette	X			NA	LC	
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	X		X	NA	VU	LC
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	X			NA	NT	LC
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	X			NA	LC	LC
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	X		X	LC	NT	LC
<i>Hieraaetus pennatus</i> (Gmelin, 1788)	Aigle botté	X		X	NT	VU	NT
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	X			NA	LC	LC
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal	X		X	NA	EN	LC
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou petit-duc, Petit-duc scops	X		X	LC	NT	LC
<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	X			LC	LC	NT
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Chouette effraie, Effraie des clochers	X			LC	VU	EN
Oiseaux (Passereaux)							
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvate	X		X	NA	CR	
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	X			NA	LC	
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	X		X	NA	VU	
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	X			NA	LC	
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	X			NA	LC	
<i>Carduelis spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	X		X	NA	NT	
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	X			LC	LC	
<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	Grimpereau des bois	X			NA	LC	
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	X			NT	LC	
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cinacle plongeur	X			LC	LC	
<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	X			LC	LC	
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	X			NA	LC	
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune	X			NA	NT	
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	X		X	EN	EN	
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	X			NA	LC	
<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	X			DD	CR	
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	X			NA	LC	
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes				LC	LC	
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolais polyglotte, Petit contrefaisant	X			NA	LC	
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	X			DD	EN	
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	X		X	NA	LC	
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	X		X	NA	EN	
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rosignol philomèle	X			NA	LC	
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	X			LC	LC	
<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	X			LC	LC	
<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	X		X	DD	NT	
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	X			DD	NT	
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	X			NA	LC	
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	X			NA	LC	
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	X			NA	LC	
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	X			NA	LC	
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	X			NA	LC	
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	X			NA	LC	
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	X			NA	LC	
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	X			DD		
<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	X			LC	LC	
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	X			LC	LC	
<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	X			NA	LC	
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	X			VU	VU	
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	X			NA	LC	
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	X			NA	LC	
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	X			NA	LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	X			LC	LC	
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet				NA	LC	
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	X			NA	LC	
<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	X			DD	VU	
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	X			DD	NT	
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	X			NT	VU	
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	X			LC	LC	
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	X			NA	LC	
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	X			NA	LC	

Autres oiseaux

<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	X			DD		
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guigette	X		X	DD	EN	
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	X			VU	LC	
<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	Canard colvert				NA	LC	
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré	X		X	NA	LC	
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	X		X	NA	VU	
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	X		X	NA	VU	
<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	X		X	NA	EN	
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	X		X	NA	VU	
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier				NA	LC	
<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Grand corbeau	X			LC	LC	
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire				LC	LC	
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	X			LC	LC	
<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic mar	X		X	LC	LC	
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	X			VU	LC	
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes				LC	LC	
<i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	X		X	NA		
<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	Échasse blanche	X		X	LC	VU	
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	X		X	NA	VU	
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	X		X	NA	LC	
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	X			NA		
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde				LC	LC	
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	X			LC	LC	
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	X		X	LC	LC	
<i>Streptopelia decaocto</i> (Fridvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	X			NA	LC	
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	X		X	NA	LC	
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	X		X	LC	LC	

Reptiles

<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune	X			LC	LC	VU
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies	X			LC	NT	
<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine	X			NT	LC	LC
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	X			LC	LC	LC
<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Lézard vivipare	X			LC		LC

Poissons

<i>Lampetra fluviatilis</i> (Linnaeus, 1758)	Lamproie de rivière, Lamproie fluviatile	X			VU		VU
<i>Salmo trutta</i> Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe	X			LC		

Groupe des invertébrés

Insectes

Coléoptères

<i>Oxyaemus cylindricus</i> (Creutzer, 1796)				X			
<i>Apion cruentatum</i> Walton, 1844							
<i>Catapion pubescens</i> (Kirby, 1811)							
<i>Catapion seniculus</i> (Kirby, 1808)							
<i>Ceratapion carduorum</i> (Kirby, 1808)							
<i>Ceratapion onopordi</i> (W. Kirby, 1808)							
<i>Eutrichapion melancholicum</i> (Wencker, 1864)							
<i>Hemitrichapion lanigerum</i> (Gemminge, 1871)							
<i>Hemitrichapion waltoni</i> (Stephens, 1839)							
<i>Protapion nigritarse</i> (Kirby, 1808)							
<i>Protapion trifolii</i> (Linnaeus, 1768)							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Agrilus Curtis</i> , 1825							
<i>Malthinus flaveolus</i> (Herbst, 1786)	Necydale à points jaunes						
<i>Malthinus seriepunctatus</i> Kiesenwetter, 1852							
<i>Rhagonycha fulva</i> (Scopoli, 1763)	Téléphore fauve						
<i>Amara aenea</i> (De Geer, 1774)	Amare bronzée						
<i>Anchomenus cyaneus</i> Dejean, 1828							
<i>Bembidion ascendens</i> K. Daniel, 1902							
<i>Bembidion azurescens</i> Dalla Torre, 1877							
<i>Bembidion bualei bualei</i> Jacquelin du Val, 1852							
<i>Bembidion decorum decorum</i> (Zenker, 1801)							
<i>Bembidion geniculatum</i> Heer, 1837							
<i>Bembidion lampros</i> (Herbst, 1784)							
<i>Bembidion properans</i> (Stephens, 1828)							
<i>Bembidion punctulatum</i> Drapiez, 1820	Bupreste bronzé à deux points enfoncés						
<i>Bembidion ripicola</i> L. Dufour, 1820							
<i>Bembidion schueppelii</i> Dejean, 1831							
<i>Calodromius bifasciatus</i> (Dejean, 1825)							
<i>Microlestes fulvibasis</i> (Reitter, 1901)							
<i>Nebria picicornis</i> (Fabricius, 1801)							
<i>Nebria salina</i> Fairmaire & Laboulbène, 1854							
<i>Paradromius linearis</i> (Olivier, 1795)							
<i>Pterostichus cristatus</i> (L. Dufour, 1820)							
<i>Pterostichus madidus</i> (Fabricius, 1775)							
<i>Sinechostictus ruficorne</i> (Sturm, 1825)							
<i>Syntomus obscurouguttatus</i> (Duftschmid, 1812)							
<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	Grand Capricorne (Le)	X			X		
<i>Glaphyra umbellatarum</i> (Schreber, 1759)							
<i>Mesosa nebulosa</i> (Fabricius, 1781)	Mésose nébuleuse						
<i>Nathrius brevipennis</i> (Mulsant, 1839)							
<i>Prionus coriarius</i> (Linnaeus, 1758)					X		
<i>Rosalia alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	X			X		
<i>Cerylon ferrugineum</i> Stephens, 1830							
<i>Aphthona venustula</i> (Kutschera, 1861)							
<i>Apteropeda orbiculata</i> (Marsham, 1802)							
<i>Chaetocnema hortensis</i> (Geoffroy, 1785)	Altise noire dorée						
<i>Crepidodera aurea</i> (Geoffroy, 1785)	Plutus						
<i>Crepidodera plutus</i> (Latreille, 1804)							
<i>Cryptocephalus moraei</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Cryptocephalus ocellatus</i> Drapiez, 1819							
<i>Cryptocephalus pusillus</i> Fabricius, 1777							
<i>Epitrix pubescens</i> (Koch, 1803)							
<i>Hispa atra</i> Linnaeus, 1767							
<i>Longitarsus cerinthes</i> (Schränk, 1798)							
<i>Longitarsus luridus</i> (Scopoli, 1763)							
<i>Longitarsus parvulus</i> (Paykull, 1799)							
<i>Longitarsus pratensis</i> (Panzer, 1794)							
<i>Neocrepidodera ferruginea</i> (Scopoli, 1763)	Chrysomèle brunie						
<i>Pachnephorus pilosus</i> (Rossi, 1790)							
<i>Phaedon armoraciae</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Phratora laticollis</i> (Suffrian, 1851)							
<i>Phyllotreta exclamatoris</i> (Thunberg, 1784)							
<i>Psylliodes affinis</i> (Paykull, 1799)	Altise de la pomme de terre						
<i>Timarcha sp.</i>	Crache-sang						
<i>Cis dentatus</i> Mellié, 1848							
<i>Clambus minutus complicans</i> Wollaston, 1864							
<i>Anatis ocellata</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Aphidecta oblitterata</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Chilocorus renipustulatus</i> (Scriba, 1791)							
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points, Coccinelle, Bête à bon Dieu						
<i>Coccinula quatuordecimpustulata</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Halyzia sedecimguttata</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)	Coccinelle asiatique (la)						
<i>Hippodamia variegata</i> (Goeze, 1777)	Coccinelle des friches						

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff		Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ	
<i>Platynaspis luteorubra</i> (Goeze, 1777)								
<i>Propylea quatuordecimpunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à damier, Coccinelle à 14 points							
<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à vingt-deux points							
<i>Scymnus haemorrhoidalis</i> Herbst, 1797								
<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i> (Linnaeus, 1760)								
<i>Vibidia duodecimguttata</i> (Poda, 1761)								
<i>Arthrolips obscura</i> C.R. Sahlberg, 1833								
<i>Atomaria mesomela</i> (Herbst, 1792)								
<i>Ephistemus globulus</i> (Paykull, 1798)								
<i>Acalles misellus</i> Boheman, 1844								
<i>Adexius scrobipennis</i> Gyllenhal, 1834								
<i>Chlorophanus viridis</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Cossonus linearis</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Curculio glandium</i> Marsham, 1802								
<i>Dryocoetes villosus</i> (Fabricius, 1792)								
<i>Hylesinus toranio</i> (D'Anthoine in Bernard, 1788)								
<i>Otiorhynchus crataegi</i> Germar, 1824								
<i>Phloeophagus lignarius</i> (Marsham, 1802)								
<i>Rhinoncus pericarpus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Stereonychus fraxini</i> (De Geer, 1775)								
<i>Tychius suturatus</i> (Perris, 1866)								
<i>Xyleborus dryographus</i> (Ratzeburg, 1837)								
<i>Dasytes plumbeus</i> (O.F. Müller, 1776)								
<i>Pomatinus substriatus</i> (P.W.J. Müller, 1806)								
<i>Adrastus limbatus</i> (Fabricius, 1777)								
<i>Ampedus quercicola</i> (Buysson, 1887)								
<i>Athous haemorrhoidalis</i> (Fabricius, 1801)	Taupin des jardins							
<i>Cardiophorus biguttatus</i> (Olivier, 1790)								
<i>Drasterius bimaculatus</i> (Rossi, 1790)	Taupin noir à taches rouges							
<i>Idolus picipennis</i> (Bach, 1852)								
<i>Limonius minutus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Melanotus villosus</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Taupin brun velouté							
<i>Nothodes parvulus</i> (Panzer, 1799)								
<i>Eucnemis capucina</i> Ahrens, 1812					X			
<i>Melasis buprestoides</i> (Linnaeus, 1760)								
<i>Anoplotrupes stercorosus</i> (Scriba, 1791)	Géotrupe des bois (Le)							
<i>Typhaeus typhoeus</i> (Linnaeus, 1758)	Minotaure (Le), Minotaure typhée							
<i>Anacaena lutescens</i> (Stephens, 1829)								
<i>Cercyon sternalis</i> (Sharp, 1918)								
<i>Lampyrus noctiluca</i> (Linnaeus, 1758)	Ver luisant, Lampyre							
<i>Corticarina truncatella</i> (Mannerheim, 1844)								
<i>Enicmus rugosus</i> (Herbst, 1793)								
<i>Bathysciola grandis</i> (Fairmaire, 1857)								
<i>Nargus anisotomoides</i> (Spence, 1815)								
<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Cerf-volant (mâle), Biche (femelle), Lucane				X			
<i>Axinotarsus</i> Motschulsky, 1854								
<i>Marolia variegata</i> (Bosc, 1791)								
<i>Meloe</i> sp.	Méloé printanier							
<i>Mordellistena variegata</i> (Fabricius, 1798)								
<i>Tomoxia bucephala</i> A. Costa, 1854								
<i>Eulagius filicornis</i> (Reitter, 1887)								
<i>Brassicogethes aeneus</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Oedemera nobilis</i> (Scopoli, 1763)	Oedemère noble							
<i>Oedemera podagrariae</i> (Linnaeus, 1767)	Oedemère ochracée							
<i>Hemicoelus fulvicornis</i> (Sturm, 1837)								
<i>Mesocoelopus niger</i> (P.W.J. Müller, 1821)								
<i>Ptilinus pectinicornis</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Salpingus planirostris</i> (Fabricius, 1787)								
<i>Vincenzellus ruficollis</i> (Panzer, 1794)								
<i>Melolontha melolontha</i> (Linnaeus, 1758)	Hanneton commun (le)							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)	Drap mortuaire (Le)						
<i>Serica brunnea</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Anaspis</i> Geoffroy, 1762							
<i>Anaspis maculata</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785	Anaspe fauve						
<i>Necrodes littoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Silphe des rivages						
<i>Silpha obscura</i> Linnaeus, 1758							
<i>Ahasverus advena</i> (Waltl, 1834)							
<i>Psammoecus bipunctatus</i> (Fabricius, 1792)							
<i>Anotylus</i> Thomson, 1859							
<i>Drusilla canaliculata</i> (Fabricius, 1787)							
<i>Falagrioma thoracica</i> (Stephens, 1832)							
<i>Habrocerus capillaricornis</i> (Gravenhorst, 1806)							
<i>Haploglossa marginalis</i> (Gravenhorst, 1806)							
<i>Ocypus olens</i> (O.F. Müller, 1764)	Staphylin odorant						
<i>Ocypus ophthalmicus</i> (Scopoli, 1763)							
<i>Paederidus ruficollis</i> (Fabricius, 1777)	Pédère rufficole						
<i>Paederus littoralis</i> Gravenhorst, 1802							
<i>Philonthus rufimanus</i> Erichson, 1840							
<i>Rugilus erichsonii</i> (Fauvel, 1867)							
<i>Rugilus geniculatus</i> (Erichson, 1839)							
<i>Sepedophilus obtusus</i> (Luze, 1902)							
<i>Stenus flavipes</i> Stephens, 1833							
<i>Stenus impressus</i> Germar, 1824							
<i>Stenus ossium</i> Stephens, 1833							
<i>Stenus providus</i> Erichson, 1839							
<i>Stenus similis</i> (Herbst, 1784)							
<i>Stenus tarsalis</i> Ljungh, 1810							
<i>Tachyporus chrysomelinus</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Tachyporus dispar</i> (Paykull, 1789)							
<i>Tachyporus formosus</i> A.[H.] Matthews, 1838							
<i>Tachyporus hypnorum</i> (Fabricius, 1775)							
<i>Thinodromus distinctus</i> (Fairmaire & Laboulbène, 1856)							
<i>Cteniopus sulphureus</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Diaperis boleti</i> (Linnaeus, 1758)	Diapère du bolet						
<i>Hymenalia rufipes</i> (Fabricius, 1792)	Hyménalia à pattes rouges						
<i>Lagria hirta</i> (Linnaeus, 1758)	Lagrie hérissée						
<i>Aulonothroscus brevicollis</i> (Bonvouloir, 1859)							
<i>Trixagus leseigneuri</i> Muona, 2002							
Papillons de jour (Rhopalocères)							
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')					LC	
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)					LC	
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')					LC	
<i>Apatura iris</i> (Linnaeus, 1758)	Grand mars changeant (Le), Grand Mars (Le), Chatoyant (Le)					LC	
<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan (Le)					LC	
<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La), Jaspé (Le)					LC	
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')					LC	
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-coraïl (Le), Argus brun (L')					LC	
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)					LC	
<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène (Le), Circé (Le)					LC	
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')					LC	
<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1760)	Céphale (Le), Arcanie (L')					LC	
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)					LC	
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)					LC	
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')				X	LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle (L'), Petit Porte-Queue (Le), Argus mi-ni-queue (L'), Myrmidon (Le)				X	LC	
<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le), Cléopâtre (La), Piéride Cléopâtre (La)					LC	
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)					LC	
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)					LC	
<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le), Latonia (Le), Lathone (Le)					LC	
<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L'), Argus porte-queue (L'), Porte-Queue bleu strié (Le), Lycène du Baguenaudier (Le), Strié (Le)					LC	
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le)					LC	
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier (La), Piéride de la Moutarde (La), Blanc-de-lait (Le)					LC	
<i>Leptotes pirthous</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne (L'), Azuré de Lang (L'), Argus courte-queue (L'), Petit Argus porte-queue (Le)					LC	
<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)					LC	
<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le), Camille (Le)					LC	
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)					LC	
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')					LC	
<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré (L')					LC	
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)					LC	
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')					LC	
<i>Melitaea celadussa</i> Fruhstorfer, 1910	Mélitée du Mélampyre (La), Damier Athalie (Le)					LC	
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damier du Plantain (Le), Damier pointillé (Le), Damier (Le), Mélitée de la Piloselle (La)					LC	
<i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La), Mélitée des Scabieuses (La), Damier Parthénie (Le)					LC	
<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La), Grand Damier (Le)					LC	
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)					LC	
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')					LC	
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Chou (La), Grande Piéride du Chou (La), Papillon du Chou (Le)					LC	
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)					LC	
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du Chou (La)					LC	
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse Gamma (La), Papillon-C (Le)					LC	
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')					LC	
<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le), Hespérie de l'Aigremoine (L'), Hespérie de la Mauve du Sud (L')					LC	
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)					LC	
<i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré (Le), Aglaé (L'), Moyen-Nacré (Le)					LC	
<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Théccla du Bouleau (La), Théccla du Bouleau (La), Porte-Queue à bandes fauves (Le)				X	LC	
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')					LC	
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphe des Chardons (La)					LC	
Papillons de nuit (Hétérocères)							
<i>Acronicta Ochsenheimer</i> , 1816							
<i>Acronicta psi</i> (Linnaeus, 1758)	Psi (Le)						
<i>Aedia leucomelas</i> (Linnaeus, 1758)	Clair-obscur (Le)						
<i>Agriphila geniculea</i> (Haworth, 1811)							
<i>Agrochola lunosa</i> (Haworth, 1809)							
<i>Agrotis bigramma</i> (Esper, 1790)	Noctuelle trapue (La)						

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Agrotis exclamatoris</i> (Linnaeus, 1758)	Point d'Exclamation (Le)						
<i>Allophytes oxyacanthae</i> (Linnaeus, 1758)	Aubépinère (L')						
<i>Amphipyra pyramidea</i> (Linnaeus, 1758)	Pyramide (La)						
<i>Ancylolomia tentaculella</i> (Hübner, 1796)							
<i>Angerona prunaria</i> (Linnaeus, 1758)	Angéronie du Prunier (L'), Phalène du Noisetier (La)						
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)						
<i>Axylia putris</i> (Linnaeus, 1760)	Noctuelle putride (La)						
<i>Cabera exanthemata</i> (Scopoli, 1763)	Cabère pustulée (La)						
<i>Callopietria juvenina</i> (Stoll, 1782)	Noctuelle de la Fougère (La)						
<i>Campaea margaritaria</i> (Linnaeus, 1760)	Céladon (Le)						
<i>Camptogramma bilineata</i> (Linnaeus, 1758)	Brocatelle d'or (La)						
<i>Caradrina clavipalpis</i> (Scopoli, 1763)	Noctuelle cubiculaire (La)						
<i>Carcina quercana</i> (Fabricius, 1775)							
<i>Catephia alchymista</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Alchimiste (L')						
<i>Catoptria falsella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)							
<i>Cerapteryx graminis</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle du gramin (La)						
<i>Chloroclystis v-ata</i> (Haworth, 1809)	Eupithécie couronnée (L')						
<i>Cosmia trapezina</i> (Linnaeus, 1758)	Trapèze (Le)						
<i>Craniophora ligustri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Troënière (La)						
<i>Cryphia algae</i> (Fabricius, 1775)	Bryophile vert-mousse (La)						
<i>Cyclophora annularia</i> (Fabricius, 1775)	Ephyre omicron (L'), Phalène mariée (La)						
<i>Cyclophora porata</i> (Linnaeus, 1767)	Ephyre trouée (L'), Ephyre ocellée (L')						
<i>Cydalima perspectalis</i> (Walker, 1859)	Pyrale du buis						
<i>Deilephila porcellus</i> (Linnaeus, 1758)	petit Sphinx de la Vigne (Le)						
<i>Diacrisia sannio</i> (Linnaeus, 1758)	Bordure ensanglantée (La), Roussette (La)						
<i>Diasemia reticularis</i> (Linnaeus, 1760)							
<i>Dysgonia algira</i> (Linnaeus, 1767)	Passagère (La)						
<i>Eana argentana</i> (Clerck, 1759)							
<i>Endotracha flammealis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)							
<i>Epirrhoe alternata</i> (O.F. Müller, 1764)	Alternée (L')						
<i>Euclidia glyphica</i> (Linnaeus, 1758)	Doublure jaune (La)						
<i>Euphyia biangulata</i> (Haworth, 1809)	Cidarie-Pivert (La)						
<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	Écaille chinée (L')						
<i>Furcula bicuspis</i> (Borkhausen, 1790)	Harpye bicuspidée (La)						
<i>Gymnoscelis rufifasciata</i> (Haworth, 1809)	Fausse-Eupithécie (La)						
<i>Habrosyne pyritoides</i> (Hufnagel, 1766)	Râtissée (La)						
<i>Harpyia milhauseri</i> (Fabricius, 1775)	Dragon (Le)						
<i>Heliopsis peltigera</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle peltigère (La)						
<i>Herminia tarsicrinalis</i> (Knoch, 1782)	Herminie de la Ronce (L')						
<i>Homoeosoma sinuella</i> (Fabricius, 1794)							
<i>Hoplodrina ambigua</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ambiguë (L')						
<i>Hypsopygia costalis</i> (Fabricius, 1775)							
<i>Idaea biselata</i> (Hufnagel, 1767)	Truie (La)						
<i>Idaea degeneraria</i> (Hübner, 1799)	Acidalie dégénérée (L')						
<i>Idaea subsericeata</i> (Haworth, 1809)	Acidalie blanchâtre (L')						
<i>Ipimorpha retusa</i> (Linnaeus, 1760)	Cosmie rétuse (La)						
<i>Jodis lactearia</i> (Linnaeus, 1758)	Hémithée éruinée (L')						
<i>Laothoe populi</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Peuplier (Le)						
<i>Lasiocampa quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Chêne (Le), Minimie à bandes jaunes (Le)						
<i>Laspeyria flexula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crochet (Le)						
<i>Ligdia adustata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Phalène du Fusain (La)						
<i>Lomasipilis marginata</i> (Linnaeus, 1758)	Bordure entrecoupée (La), Marginée (La)						
<i>Luperina dumerilii</i> (Duponchel, 1826)	Noctuelle de Duméril (La)						
<i>Luperina testacea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Lupérine testacée (La)						
<i>Lymantria dispar</i> (Linnaeus, 1758)	Disparate (Le), Spongieuse (La), Zigzag (Le)						
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)						
<i>Meganola albula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nole blanchâtre (La)						
<i>Mesapamea secalis</i> (Linnaeus, 1758)	Hiéroglyphe (L')						

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ 65	Pyr	Fr	Occ
<i>Mesoligia furuncula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle furoncule (La)					
<i>Mythimna albipuncta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Point blanc (Le)					
<i>Mythimna ferrago</i> (Fabricius, 1787)	Noctuelle lythargyrée (La)					
<i>Mythimna pallens</i> (Linnaeus, 1758)	Leucanie blafarde (La)					
<i>Mythimna riparia</i> (Rambur, 1829)	Leucanie riveraine (La)					
<i>Mythimna unipuncta</i> (Haworth, 1809)	Leucanie orbicole (La)					
<i>Mythimna vitellina</i> (Hübner, 1808)	Leucanie vitelline (La)					
<i>Noctua fimbriata</i> (Schreber, 1759)	Frangée (La)					
<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou (Le)					
<i>Nomophila noctuella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)						
<i>Notodonta dromedarius</i> (Linnaeus, 1767)	Chameau (Le)					
<i>Notodonta ziczac</i> (Linnaeus, 1758)	Bois-Veiné (Le)					
<i>Ochropleura plecta</i> (Linnaeus, 1760)	Cordon blanc (Le)					
<i>Oncocera semirubella</i> (Scopoli, 1763)						
<i>Opisthograptis luteolata</i> (Linnaeus, 1758)	Citronnelle rouillée (La)					
<i>Ostrinia nubilalis</i> (Hübner, 1796)						
<i>Palpita vitrealis</i> (Rossi, 1794)						
<i>Peribatodes rhomboidaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale (La), Boarmie commune (La)					
<i>Peridroma saucia</i> (Hübner, 1808)	Noctuelle blessée (La)					
<i>Phragmatobia fuliginosa</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille cramoisie (L')					
<i>Pleuroptya ruralis</i> (Scopoli, 1763)						
<i>Pseudoips prasinana</i> (Linnaeus, 1758)	Halias du Hêtre (La)					
<i>Ptilodon cucullina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Capuchon (Le)					
<i>Pyrausta aurata</i> (Scopoli, 1763)						
<i>Pyrausta despicata</i> (Scopoli, 1763)						
<i>Pyrausta nigrata</i> (Scopoli, 1763)						
<i>Pyrausta purpuralis</i> (Linnaeus, 1758)						
<i>Pyrausta sanguinalis</i> (Linnaeus, 1767)						
<i>Pyrrhia umbra</i> (Hufnagel, 1766)	Chrysographe (La)					
<i>Rhodometra sacraria</i> (Linnaeus, 1767)	Phalène sacrée (La)					
<i>Rivula sericealis</i> (Scopoli, 1763)	Soyeuse (La)					
<i>Scoliopteryx libatrix</i> (Linnaeus, 1758)	Découpe (La)					
<i>Scopula decorata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Acidalie décorée (L'), Cendrée (La)					
<i>Sideridis rivularis</i> (Fabricius, 1775)	Noctuelle du Cucubale (La)					
<i>Stauropus fagi</i> (Linnaeus, 1758)	Ecureuil (L'), Staurope du Hêtre (Le)					
<i>Synaphe punctalis</i> (Fabricius, 1775)						
<i>Tethea ocularis</i> (Linnaeus, 1767)	Octogésime (L')					
<i>Tethea or</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Or (L'), Double-Bande brune (La)					
<i>Thalpophila matura</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle cythérée (La)					
<i>Thaumetopoea pityocampa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin (La)					
<i>Thaumetopoea processionea</i> (Linnaeus, 1758)	Processionnaire du Chêne (La)					
<i>Tholera decimalis</i> (Poda, 1761)	Nasse (La)					
<i>Thyatira batis</i> (Linnaeus, 1758)	Batis (La)					
<i>Trichiura crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx de l'Aubépine (Le)					
<i>Udea ferrugalis</i> (Hübner, 1796)						
<i>Watsonalla binaria</i> (Hufnagel, 1767)	Hameçon (Le), Binaire (Le)					
<i>Xanthorhoe designata</i> (Hufnagel, 1767)	Désignée (La)					
<i>Xanthorhoe ferrugata</i> (Clerck, 1759)						
<i>Xanthorhoe fluctuata</i> (Linnaeus, 1758)	Incertaine (L'), Phalène ondée (La)					
<i>Xestia baja</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle de la Belladonne (La)					
<i>Xestia c-nigrum</i> (Linnaeus, 1758)	C-noir (Le)					
<i>Xestia ditrapezium</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Double Trapèze (Le), Sérieuse (La)					
<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La), Zygène des Lotiers (La), Zygène de la Filipendule (La)					
Orthoptères						
<i>Aiolopus strepens</i> (Latreille, 1804)	OEdipode automnale, Criquet farouche					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff		Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ	
<i>Aiolopus thalassinus</i> (Fabricius, 1781)	Oedipode émeraude							
<i>Chorthippus biguttulus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux							
<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste, Sauteriot							
<i>Chorthippus dorsatus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine							
<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> (Latreille, 1804)	Grillon bordelais, Grillon d'été				X			
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux, Gomphocère, Gomphocère fauve							
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cri-cri, Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill							
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste trèsponctué							
<i>Meconema meridionale</i> A. Costa, 1860	Méconème fragile							
<i>Mecostethus parapleurus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)	Criquet des Roseaux							
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némo-bie forestière							
<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Vairèt							
<i>Oedipoda caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre							
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène							
<i>Paratettix meridionalis</i> (Rambur, 1838)	Tétrix des plages, Tétrix méridional				X			
<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée, Ptérolèpe aptère							
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre, Dectique gris							
<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures							
<i>Pteronemobius heydenii heydenii</i> (Fischer, 1853)	Grillon des marais							
<i>Ruspolia nitidula nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux							
<i>Tessellana tessellata</i> (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée, Dectique marqueté							
<i>Tetrix subulata</i> (Linnaeus, 1758)	Tétrix riverain, Tétrix subulé, Tétrix subulée, Criquet à corselet allongé							
<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	Tétrix forestier, Tétrix des clairières, Tétrix commun							
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonia verte, Sauterelle à coutelas							
Odonates								
<i>Calopteryx virgo meridionalis</i> Selys, 1873	Caloptéryx vierge méridional, Caloptéryx méridional							
<i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)						LC		
<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé (Le)					LC		
Autres insectes								
<i>Forficula auricularia</i> Linnaeus, 1758	Forficule, Pince-oreille, Perce-oreille							
<i>Tipula</i> sp.								
<i>Elasmotethus minor</i> Horváth, 1899								
<i>Micrelytra fossularum</i> (Rossi, 1790)								
<i>Aphrophora alni</i> (Fallén, 1805)								
<i>Anoscopus albifrons</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Cicadella viridis</i> (Linnaeus, 1758)	Cicadelle verte							
<i>Eupelix cuspidata</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Ledra aurita</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Diable							
<i>Coreus marginatus</i> (Linnaeus, 1758)	Corée marginée							
<i>Gerris lacustris</i> (Linnaeus, 1758)	Ciseau, Patineur, Araignée d'eau, Gerris lacustre							
<i>Issus coleoptratus</i> (Fabricius, 1781)	Isside commun							
<i>Ischnodemus sabuleti</i> (Fallén, 1826)								
<i>Stenodema laevigata</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Dolycoris baccarum</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise brune à antennes & bords panachés							
<i>Eysarcoris ventralis</i> (Westwood, 1837)								
<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin							
<i>Palomena prasina</i> (Linnaeus, 1760)	Punaise verte							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Pentatoma rufipes</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise à pattes rousses, Punaise des bois						
<i>Rhaphigaster nebulosa</i> (Poda, 1761)	Punaise nébuleuse, Punaise grise						
<i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)	Gendarme, Pyrrhocore, Soldat, Suisse						
<i>Corizus hyoscyami</i> (Linnaeus, 1758)	Corise de la jusquiame						
<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758	Abeille domestique, Abeille européenne, Abeille mellifère, Mouche à miel						
<i>Camponotus fallax</i> (Nylander, 1856)							
<i>Formica cunicularia</i> Latreille, 1798							
<i>Lasius emarginatus</i> (Olivier, 1792)							
<i>Lasius fuliginosus</i> (Latreille, 1798)							
<i>Vespa crabro</i> Linnaeus, 1758	Frelon d'Europe, Frelon, Guichard						
<i>Vespa velutina nigrithorax</i> du Buysson, 1905	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique						
<i>Vespula sp.</i>	Guêpe commune						
<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse						
<i>Panorpa communis</i> Linnaeus, 1758	Mouche scorpion, Panorpe commune						
<i>Chrysoperla affinis</i> (Stephens, 1836)							
<i>Nothochrysa fulviceps</i> (Stephens, 1836)							
<i>Peyerimhoffina gracilis</i> (Schneider, 1851)							
<i>Micromus angulatus</i> (Stephens, 1836)							
<i>Micromus variegatus</i> (Fabricius, 1793)							
<i>Psectra diptera</i> (Burmeister, 1839)							
<i>Ectobius lucidus</i> (Hagenbach, 1822)							
<i>Ectobius pallidus</i> (Olivier, 1789)							
<i>Ectobius vinzi</i> Maurel, 2012							

Arachnides

Araignées							
<i>Aculepeira ceropegia</i> (Walckenaer, 1802)							
<i>Agelena labyrinthica</i> (Clerck, 1758)	Agélène à labyrinthe						
<i>Agroeca brunnea</i> (Blackwall, 1833)	Agroeca brune						
<i>Agyneta mollis</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)							
<i>Agyneta rurestris</i> (C. L. Koch, 1836)							
<i>Allagelena gracilens</i> (C.L. Koch, 1841)							
<i>Amaurobius ferox</i> (Walckenaer, 1830)	Amaurobe féroce						
<i>Amaurobius similis</i> (Blackwall, 1861)							
<i>Anelosimus vittatus</i> (C.L. Koch, 1836)							
<i>Anyphaena accentuata</i> (Walckenaer, 1802)	Anyphène à chevrons						
<i>Apostenus fuscus</i> Westring, 1851							
<i>Araneus diadematus</i> Clerck, 1758	Épeire diadème						
<i>Arctosa similis</i> Schenkel, 1938							
<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)	Épeire frelon						
<i>Aulonia albimana</i> (Walckenaer, 1805)	Aulonie mains-blanches						
<i>Ballus chalybeius</i> (Walckenaer, 1802)							
<i>Bathyphanes gracilis</i> (Blackwall, 1841)							
<i>Brigittea civica</i> (Lucas, 1849)							
<i>Centromerus sellarius</i> (Simon, 1884)							
<i>Centromerus sylvaticus</i> (Blackwall, 1841)							
<i>Cercidia prominens</i> (Westring, 1851)							
<i>Chorizomma subterraneum</i> Simon, 1872							
<i>Clubiona comta</i> C.L. Koch, 1839							
<i>Clubiona corticalis</i> (Walckenaer, 1802)	Clubione des écorces						
<i>Clubiona germanica</i> Thorell, 1871							
<i>Clubiona lutescens</i> Westring, 1851							
<i>Clubiona similis</i> L. Koch, 1867							
<i>Clubiona terrestris</i> Westring, 1851							
<i>Cnephalocotes obscurus</i> (Blackwall, 1834)							
<i>Cresmatoneta mutinensis</i> (Canestrini, 1868)							
<i>Crustulina guttata</i> (Wider, 1834)							
<i>Cryptachaea riparia</i> (Blackwall, 1834)							
<i>Cyclosa conica</i> (Pallas, 1772)	Épeire conique						
<i>Diaea dorsata</i> (Fabricius, 1777)	Thomise tricolore						
<i>Dictyna uncinata</i> Thorell, 1856							
<i>Dicymbium nigrum</i> (Blackwall, 1834)							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff		Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ	
<i>Diplocephalus cristatus</i> (Blackwall, 1833)								
<i>Diplocephalus latifrons</i> (O. Pickard-Cambridge, 1863)								
<i>Diplostyla concolor</i> (Wider, 1834)								
<i>Dipoena melanogaster</i> (C.L. Koch, 1837)								
<i>Dismodicus bifrons</i> (Blackwall, 1841)								
<i>Drassodes lapidosus</i> (Walckenaer, 1802)	Drassode lapidicole							
<i>Dysdera erythrina</i> (Walckenaer, 1802)	Dysdère érythrine							
<i>Enoplognatha afrodite</i> Hippa & Oksala, 1983								
<i>Enoplognatha latimana</i> Hippa & Oksala, 1982								
<i>Enoplognatha ovata</i> (Clerck, 1758)	Théridion ovoïde							
<i>Episinus angulatus</i> (Blackwall, 1836)								
<i>Episinus maculipes</i> Cavanna, 1876								
<i>Episinus truncatus</i> Latreille, 1809	Épisine tronqué							
<i>Eratigena inermis</i> (Simon, 1870)								
<i>Eratigena picta</i> (Simon, 1870)								
<i>Erigone dentipalpis</i> (Wider, 1834)								
<i>Ero aphana</i> (Walckenaer, 1802)	Araignée cannibale							
<i>Ero furcata</i> (Villers, 1789)								
<i>Evarcha arcuata</i> (Clerck, 1758)								
<i>Floronia bucculenta</i> (Clerck, 1758)								
<i>Gibbaranea bituberculata</i> (Walckenaer, 1802)	Épeire à bosses							
<i>Gibbaranea gibbosa</i> (Walckenaer, 1802)								
<i>Gnathonarium dentatum</i> (Wider, 1834)								
<i>Gongylidium rufipes</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Haplodrassus</i> Chamberlin, 1922								
<i>Harpactea hombergi</i> (Scopoli, 1763)	Harpactée pattes-rayées							
<i>Heliophanus auratus</i> C.L. Koch, 1835								
<i>Heliophanus cupreus</i> (Walckenaer, 1802)	Saltique cuivré							
<i>Heliophanus kochii</i> Simon, 1868								
<i>Hogna radiata</i> (Latreille, 1817)	Lycose tarentuline							
<i>Holocnemus plucheii</i> (Scopoli, 1763)	Pholque de Pluche							
<i>Hylyphantes graminicola</i> (Sundevall, 1830)								
<i>Hyptiotes flavidus</i> (Blackwall, 1862)								
<i>Hyptiotes paradoxus</i> (C.L. Koch, 1834)	Araignée triangle							
<i>Iberina montana</i> (Blackwall, 1841)								
<i>Labulla flahaulti</i> Simon, 1915								
<i>Larinioides cornutus</i> (Clerck, 1758)	Épeire des roseaux							
<i>Lathys humilis</i> (Blackwall, 1855)								
<i>Lathys sexpustulata</i> (Simon, 1878)								
<i>Linyphia triangularis</i> (Clerck, 1758)	Linyphie triangulaire							
<i>Liocranum rupicola</i> (Walckenaer, 1830)								
<i>Macaroeris nidicolens</i> (Walckenaer, 1802)								
<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille							
<i>Maso sundevalli</i> (Westring, 1851)								
<i>Mermessus trilobatus</i> (Emerton, 1882)								
<i>Meta bourneti</i> Simon, 1922								
<i>Meta menardi</i> (Latreille, 1804)								
<i>Metellina merianae</i> (Scopoli, 1763)								
<i>Metellina segmentata</i> (Clerck, 1758)	Méta d'automne							
<i>Micaria pulicaria</i> (Sundevall, 1831)								
<i>Microdipoena jobi</i> (Kraus, 1967)								
<i>Microlinyphia pusilla</i> (Sundevall, 1830)								
<i>Micrommata virescens</i> (Clerck, 1758)	Micrommate émeraude							
<i>Microneta viaria</i> (Blackwall, 1841)								
<i>Misumena vatia</i> (Clerck, 1758)	Misumène variable							
<i>Myrmarachne formicaria</i> (De Geer, 1778)	Saltique fourmi							
<i>Nematogmus sanguinolentus</i> (Walckenaer, 1841)								
<i>Nemesia simoni</i> O. Pickard-Cambridge, 1874								
<i>Neon reticulatus</i> (Blackwall, 1853)								
<i>Neottiura bimaculata</i> (Linnaeus, 1767)	Théridion à deux tâches							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff	Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ
<i>Neriere clathrata</i> (Sundevall, 1830)							
<i>Neriere montana</i> (Clerck, 1758)							
<i>Nesticus cellulanus</i> (Clerck, 1758)	Nestique alvéolé						
<i>Nuctenea umbratica</i> (Clerck, 1758)	Épeire des fissures						
<i>Oedothorax apicatus</i> (Blackwall, 1850)							
<i>Oedothorax fuscus</i> (Blackwall, 1834)							
<i>Oedothorax retusus</i> (Westring, 1851)							
<i>Olios argelasius</i> (Walckenaer, 1806)							
<i>Oxyopes lineatus</i> Latreille, 1806							
<i>Ozyptila atomaria</i> (Panzer, 1801)	Ozyptile sablée						
<i>Ozyptila praticola</i> (C.L. Koch, 1837)							
<i>Ozyptila rauda</i> Simon, 1875							
<i>Ozyptila sanctuaria</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)							
<i>Ozyptila simplex</i> (O. Pickard-Cambridge, 1862)							
<i>Ozyptila trux</i> (Blackwall, 1846)							
<i>Pachygnatha clercki</i> Sundevall, 1823							
<i>Pachygnatha degeeri</i> Sundevall, 1830							
<i>Paidiscura pallens</i> (Blackwall, 1834)							
<i>Palliduphantes cernuus</i> (Simon, 1884)							
<i>Parasteatoda lunata</i> (Clerck, 1758)	Thérignon au croissant						
<i>Parasteatoda tepidariorum</i> (C.L. Koch, 1841)							
<i>Pardosa palustris</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Pardosa proxima</i> (C.L. Koch, 1847)							
<i>Pardosa saltans</i> Töpfer-Hofmann, 2000	Pardose forestière						
<i>Pardosa wagleri</i> (Hahn, 1822)							
<i>Pelecopsis parallela</i> (Wider, 1834)							
<i>Philodromus albidus</i> Kulczynski, 1911							
<i>Philodromus dispar</i> Walckenaer, 1826	Philodrome disparate						
<i>Philodromus rufus</i> Walckenaer, 1826							
<i>Pholcus phalangioides</i> (Fuesslin, 1775)	Pholque phalangiste						
<i>Phoroncidia paradoxa</i> (Lucas, 1846)							
<i>Phrurolithus festivus</i> (C.L. Koch, 1835)	Phrurolithus drôle						
<i>Phrurolithus minimus</i> C.L. Koch, 1839							
<i>Pirata piraticus</i> (Clerck, 1758)	Pirate commune						
<i>Piratula hygrophila</i> (Thorell, 1872)							
<i>Piratula latitans</i> (Blackwall, 1841)							
<i>Pireneitega segestriiformis</i> (Dufour, 1820)							
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable						
<i>Platnickina tinctoria</i> (Walckenaer, 1802)							
<i>Pocadicnemis juncea</i> Locket & Millidge, 1953							
<i>Prinerigone vagans</i> (Audouin, 1826)							
<i>Pseudeuophrys erratica</i> (Walckenaer, 1826)							
<i>Robertus neglectus</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)							
<i>Rugathodes instabilis</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)							
<i>Saitis barbipes</i> (Simon, 1868)							
<i>Salticus zebraneus</i> (C.L. Koch, 1837)							
<i>Scotina celans</i> (Blackwall, 1841)							
<i>Segestria bavarica</i> C.L. Koch, 1843							
<i>Segestria florentina</i> (Rossi, 1790)	Ségestrie florentine						
<i>Segestria senoculata</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Steatoda paykulliana</i> (Walckenaer, 1806)	Stéatode toxique						
<i>Steatoda triangulosa</i> (Walckenaer, 1802)							
<i>Stemonyphantes lineatus</i> (Linnaeus, 1758)							
<i>Synema globosum</i> (Fabricius, 1775)	Thomise Napoléon						
<i>Talavera inopinata</i> Wunderlich, 1993							
<i>Tegenaria silvestris</i> L. Koch, 1872							
<i>Tenuiphantes cristatus</i> (Menge, 1866)							
<i>Tenuiphantes flavipes</i> (Blackwall, 1854)							
<i>Tenuiphantes mengei</i> (Kulczynski, 1887)							
<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff		Liste rouge	
		nat	Occ	65	Pyr	Fr	Occ	
<i>Tenuiphantes zimmermanni</i> (Bertkau, 1890)								
<i>Tetragnatha extensa</i> (Linnaeus, 1758)	Tétragnathes							
<i>Tetragnatha montana</i> Simon, 1874								
<i>Tetragnatha obtusa</i> C.L. Koch, 1837								
<i>Theridion pinastris</i> L. Koch, 1872								
<i>Theridion varians</i> Hahn, 1833								
<i>Theridiosoma gemmosum</i> (L. Koch, 1877)	Théridiosome précieuse							
<i>Thomisus onustus</i> Walckenaer, 1805	Thomise replet							
<i>Tiso vagans</i> (Blackwall, 1834)								
<i>Tmarus piger</i> (Walckenaer, 1802)	Tmarus paresseux							
<i>Trachyzelotes pedestris</i> (C.L. Koch, 1837)								
<i>Troglohyphantes marqueti</i> (Simon, 1884)								
<i>Uroctea durandi</i> (Walckenaer in Latreille, 1809)	Araignée Clotho							
<i>Walckenaeria dalmasi</i> (Simon, 1915)								
<i>Xysticus ulmi</i> (Hahn, 1831)								
<i>Zilla diodia</i> (Walckenaer, 1802)	Diodie tête de mort							
<i>Zodarion italicum</i> (Canestrini, 1868)	Zodarion italien							
<i>Zora spinimana</i> (Sundevall, 1833)	Zora							
<i>Zoropsis spinimana</i> (Dufour, 1820)	Zoropse à pattes épineuses							
<i>Zygiella x-notata</i> (Clerck, 1758)	Épeire des fenêtres							
Opilions								
<i>Ischyropsalis hellwigii</i> (Panzer, 1794)								
<i>Mitostoma pyrenaicum</i> (Simon, 1879)								
<i>Nemastoma bimaculatum</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Nemastomella bacillifera</i> (Simon, 1879)								
<i>Dicranopalpus pyrenaicus</i> Dresco, 1948								
<i>Dicranopalpus ramosus</i> (Simon, 1909)								
<i>Homalenotus quadridentatus</i> (Cuvier, 1795)								
<i>Megabunus diadema</i> (Fabricius, 1779)								
<i>Nelima doriae</i> (Canestrini, 1871)								
<i>Nelima gothica</i> Lohmander, 1945								
<i>Oligolophus hansenii</i> (Kraepelin, 1896)								
<i>Phalangium opilio</i> Linnaeus, 1758								
<i>Leiobunum blackwallii</i> Meade, 1861								
<i>Leiobunum rotundum</i> (Latreille, 1798)								
<i>Anelasmoecephalus cambridgei</i> (Westwood, 1874)								
Autres arachnides								
<i>Ixodes ricinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tique du mouton							
Autres arthropodes								
Crustacés								
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	X						
<i>Oniscus asellus</i> Linnaeus, 1758	Cloporte commun (Le)							
Autres arthropodes								
<i>Ancylus fluviatilis</i> O.F. Müller, 1774	Patelline des fleuves							
<i>Arion rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Grande loche							
<i>Cepaea nemoralis nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies							
<i>Cornu aspersum</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris							
<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne							
<i>Pomatias elegans</i> (O.F. Müller, 1774)	Élégante striée							
<i>Pupilla muscorum</i> (Linnaeus, 1758)	Maillot des mousses							
<i>Vallonia costata</i> (O.F. Müller, 1774)	Vallonie costulée							



Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2, rue du IV Septembre
65007 Tarbes cedex
Tél. : 05 62 54 16 40
contact@pyrenees-parcnational.fr
www.pyrenees-parcnational.fr



Mairie de Lau-Balagnas

1, place de la Mairie
65400 Lau-Balagnas
Tél. : 05 62 97 07 62